

Université de Montréal

**Une culture du pluralisme religieux chez les jeunes au  
Collège Saint-Viateur de Ouagadougou comme  
prophylaxie contre l'intégrisme religieux  
au Burkina Faso**

par

Lindbergh MONDÉSIR

Faculté de théologie et de sciences des religions

Mémoire présenté à la Faculté de théologie et de sciences des religions  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise (M.A)  
en théologie  
option de théologie pratique

Mai, 2013

© Lindbergh MONDÉSIR, 2013

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Une culture du pluralisme religieux chez les jeunes au Collège Saint-Viateur de  
Ouagadougou comme prophylaxie contre l'intégrisme religieux au Burkina Faso

Présenté par :  
Lindbergh MONDÉSIR

a été dirigé par : Prof. Jean-Marc CHARRON

évalué et accepté par le jury désigné

## Résumé

Le Collège Saint-Viateur de Ouagadougou est une école catholique dont la mission est d'évangéliser les jeunes qui le fréquentent tout en leur assurant une éducation chrétienne de qualité. Or, en plus des catholiques, beaucoup de ses élèves sont musulmans, chrétiens protestants et animistes. Alors, on est en présence d'une diversité religieuse au sein de cette communauté éducative. Comme cette situation est acceptée et reconnue, on peut parler de pluralisme religieux. Dans ce contexte, jaillit la question de savoir s'il est toujours pertinent d'évangéliser les jeunes catholiques et membres des autres religions ou s'il faut simplement les éduquer afin qu'ils soient de meilleurs humains dans leur propre religion. Autour cette question se déroule une aventure de recherche en cinq chapitres correspondant aux cinq étapes de la praxéologie pastorale. Le premier chapitre campe le portrait de la communauté éducative du Collège Saint-Viateur dans le contexte pluriel du Burkina Faso et dégage les forces et faiblesses de la manière dont est gérée la diversité religieuse en son sein. Le deuxième pose la problématique de la pertinence de l'évangélisation des jeunes de religions différentes en assurant leur éducation chrétienne. Le troisième expose une herméneutique de l'acte d'évangéliser des jeunes en tenant compte de la perspective théologique positive du pluralisme religieux mise en rapport avec le magistère de l'Église sur l'éducation chrétienne des jeunes. Le quatrième formule quatre propositions pour que l'évangélisation de la jeunesse en ce contexte de pluralité religieuse ait le sens d'une éducation intégrale pour amener les jeunes à devenir de meilleurs humains dans leur propre foi. Le cinquième, enfin, émet les espérances et dégage les effets bénéfiques d'une culture du pluralisme religieux chez les jeunes au Collège Saint-Viateur de Ouagadougou. Cette culture constituerait en même temps une prophylaxie évangélique contre l'intégrisme religieux au sein de la communauté éducative et dans la société burkinabé.

**Mots-clés** : Burkina Faso; Collège Saint-Viateur; école catholique; évangélisation; éducation chrétienne; diversité religieuse; pluralisme religieux; respect de la différence; prophylaxie; intégrisme religieux.

## **Abstract**

Saint-Viator College at Ouagadougou in Burkina Faso (West Africa) is a Catholic school, the mission of which is to evangelize the youth that attend it, while assuring them a Christian education of quality. Besides the Catholics, many of the students are Muslims, Protestants or Animists. There is therefore a religious diversity among the educational community. Since this situation has been accepted and recognized as such, we may very well speak of religious pluralism. In such a context, one must really wonder if it is always pertinent to want to evangelize the young Catholics as well as the students belonging to the other religions, or must we simply educate them to become better human beings in their own religion. This question leads us to an adventure of five chapters corresponding to the five stages of pastoral praxeology. The first chapter depicts the educational community of Saint-Viator College, in the pluralistic context of Burkina Faso, and demonstrates the strengths and weaknesses of the manner by which religious diversity is managed. The second chapter poses the problem of the relevance of the evangelization of youth of different religions, by ensuring their Christian education. The third chapter illustrates a hermeneutic of the act of evangelizing youth, taking into account the positive theological perspective of religious pluralism, in relation to the Church's magisterium regarding Christian education of youth. The fourth chapter puts forth four proposals so that the evangelization of youth, in this context of religious pluralism, may take on the meaning of an integral education that draws the youth to becoming better human beings in their own faith. Finally, the fifth chapter expresses the hopes and beneficial effects of a culture of religious pluralism among the youth at Saint-Viator College of Ouagadougou. This culture would constitute simultaneously an evangelical prophylaxis against religious fundamentalism/integrism within the educational community and within the society of Burkina Faso.

**Keywords** : Saint-Viator College, evangelization, Christian education, diversity of religion, religious pluralism, evangelical prophylaxis, religious integrism, catholic school, respect of the difference.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	v
Liste des figures.....	vi
Dédicace.....	vii
Remerciements.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I– OBSERVATION : LE COLLÈGE SAINT-VIATEUR DANS LE CONTEXTE PLURALISTE DU BURKINA FASO.....	7
Introduction.....	7
1.1. Les différents contextes burkinabé du Collège Saint-Viateur.....	7
1.2. Présentation générale de la communauté éducative de Saint-Viateur dans le contexte burkinabé.....	15
1.3. Observations spécifiques sur la pratique pastorale dans ce collège.....	21
Conclusion.....	25
CHAPITRE II- PROBLÉMATISATION : L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE À L'ÉPREUVE DE LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR....	26
Introduction.....	26
2.1. La diversité religieuse ou le pluralisme religieux dans la littérature.....	26
2.2. L'expérience de la diversité religieuse au Collège Saint-Viateur.....	29
2.3. Émergence de la question du sens d'évangéliser dans ce contexte de pluralité religieuse.....	43
Conclusion.....	44
CHAPITRE III- INTERPRÉTATION : L'ACTE D'ÉVANGÉLISER AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR.....	45
Introduction.....	45
3.1. Évangélisation en contexte scolaire multiconfessionnel.....	45

3.2. Évangélisation contre l'intégrisme religieux .....	56
3.3. Évangélisation face aux réalités de l'altérité et de l'identité.....	58
3.4. Comme les branches d'un même arbre (Lc 13, 18-19).....	60
3.5. Dialogue interreligieux ou négociation de survie confessionnelle .....	65
3.6. Éclairages de l'esprit d'Assise sur l'expérience spirituelle interreligieuse .....	69
Conclusion .....	72
CHAPITRE IV- UN CHEMIN D'AVENIR POUR L'ŒUVRE ÉVANGÉLISATRICE AU SAINT-VIATEUR .....	73
Introduction .....	73
4.1. Moyens habituels utilisés pour l'évangélisation à l'école.....	73
4.2. Différents mais unis pour une cause commune : la réalisation humaine .....	76
4.3. Éducation des jeunes aux valeurs liées au respect de l'altérité.....	77
4.4. Un chemin d'épanouissement total pour tous .....	78
4.5. Prière commune à l'école : une grâce pour l'homme et la société.....	81
4.6. Provisions essentielles pour le chemin.....	83
4.7. Tableau synthèse de notre plan d'action ou des provisions pour la route.....	85
Conclusion.....	88
CHAPITRE V- PROSPECTIVE : LE FUTUR DE L'ACTE D'ÉVANGÉLISER AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR.....	89
5.1. Évangéliser pour former l'humain renouvelé.....	89
5.2. Modèle de collège catholique évangélisé .....	91
5.3. Élèves formés à devenir agents démultiplicateurs.....	92
Conclusion finale .....	93
Bibliographie.....	96
Annexes .....	i-vi

## Liste des sigles et abréviations

ACMI : Al-Qaida pour le Maghreb islamique

APE : Association des parents d'élèves

Bac : Baccalauréat

BEPC : Brevet d'études du premier cycle

CASED : Comité d'accompagnement social des élèves en difficulté

CCB : Communauté chrétienne de base

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

DDEC : Direction diocésaine de l'enseignement catholique

ECR : Éducation civique et religieuse

FCFA : Franc de la communauté financière africaine

FESPACO : Festival panafricain du cinéma et de l'audiovisuel de Ouagadougou

GSSV : Groupe Scolaire Saint-Viateur

LTAC : Lycée technique Amilcar Cabral

MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

OCADES : Organisation catholique pour le développement économique et social

OCECOS : Office central des examens et concours du secondaire

PE-GSSV. : Projet éducatif du Groupe Scolaire Saint-Viateur

PÉNEC-BF : Projet éducatif de l'enseignement catholique au Burkina Faso

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

SIAO : Salon international de l'artisanat de Ouagadougou

SILO : Salon international du livre de Ouagadougou

SNC : Semaine nationale de la culture

SNEC : Secrétariat national de l'enseignement catholique

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNESC : Union nationale des établissements secondaires catholiques

## Liste des figures

1. Carte du Burkina Faso
2. Situation de Ouagadougou au Burkina Faso
3. La façade principale de l'établissement Saint-Viateur
4. Le site du collège
5. Le logo de l'établissement Saint-Viateur
6. L'accueil des nouveaux élèves au début de la rentrée scolaire
7. Les jeunes en uniforme réunis autour du drapeau national
8. La communauté éducative en célébration eucharistique
9. Les jeunes du collège en spectacle artistique

## Dédicace

*Sur le sentier de la foi, sur le chemin de la  
rencontre, sur l'arbre de la vie ensemble,  
vous avez été pour moi un frère, une sœur.  
Vous m'avez révélé le vrai visage du Dieu  
que j'aime et que j'adore, celui du Dieu  
Amour. Malgré ma différence d'homme et de  
chrétien catholique, malgré votre différence  
de musulman, de chrétien protestant,  
d'animiste, vous m'avez considéré comme un  
frère et non comme un étranger. À vous je  
dédicace cet ouvrage en espérant que vous  
voudrez le porter à son achèvement.*

## Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu se concrétiser sans l'appui indéfectible du Professeur Jean-Marc Charron, notre directeur de recherche qui a toujours cru en la pertinence de notre problématique et qui nous a accompagné avec patience et compétence. Nous lui sommes très reconnaissant.

Nous voudrions exprimer également notre gratitude à l'endroit de tous nos illustres professeurs pour leurs enseignements, ainsi qu'à l'endroit de toutes les personnes qui ont accepté de lire progressivement notre texte pour nous aider à le peaufiner. Qu'ils veuillent agréer notre reconnaissance.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent aussi aux membres du jury qui prendront la peine d'évaluer notre réflexion. Nous leur savons déjà gré de leur sérieux et de leur considération.

Enfin, nous n'aurons pas pu entreprendre cette étude sans l'appui indéfectible de nos pairs et aînés de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur œuvrant au Canada, au Burkina Faso et en Haïti. Nous leur sommes éternellement reconnaissant.

Mille fois, merci à vous tous!

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Collège Saint-Viateur de Ouagadougou, comme toute école catholique, est ordonné à l'évangélisation et à l'éducation chrétienne des jeunes. En ce sens, son projet éducatif n'a pas seulement le souci de leur donner une instruction de qualité mais aussi de susciter et d'entretenir en eux la foi chrétienne. Les jeunes qu'il accueille sont non seulement de provenances culturelle et sociale différentes, mais de diverses traditions religieuses. On y trouve notamment par ordre décroissant des jeunes catholiques, des jeunes protestants, des jeunes musulmans et enfin, en un plus faible pourcentage, des jeunes animistes en faible pourcentage. Excepté ces derniers, tous les autres veulent exprimer leur foi et la faire connaître au sein de la communauté éducative.

Si la préoccupation principale de cette école ne consistait pas à évangéliser les jeunes tout en assurant leur éducation chrétienne, il ne se poserait pas de problème particulier quant à la gestion de cette diversité religieuse. Au regard de cette finalité, se pose premièrement la question de la finalité de l'annonce de Jésus Christ et de son Évangile à des jeunes catholiques ainsi qu'aux autres qui sont d'une autre foi et, deuxièmement, comment accomplir cette mission dans le respect de la diversité religieuse ou sans porter atteinte à la dignité de la personne humaine qui suppose la jouissance des libertés de conscience et de religion. Ces libertés qui ont au Burkina Faso un statut constitutionnel, car elles sont garanties par l'article 7 de la Constitution adoptée le 2 juin 1991. Cela donne une reconnaissance légale à la diversité religieuse dans la société burkinabé, une diversité caractérisée par plus de 60% de musulmans, 21% de chrétiens, de 15% d'adeptes de religions traditionnelles africaines (RTA) et de 4% d'autres croyants. Cette reconnaissance scelle l'existence du pluralisme religieux dans ce pays qui, par conséquent, doit être respecté par tous afin de conjurer les tensions et les conflits interreligieux résultant assez souvent du fondamentalisme religieux.

En tenant compte de cette réalité, nous orienterons notre recherche à partir de la question suivante : face au pluralisme religieux qui le caractérise, à l'instar de la société

burkinabè, quelle éducation chrétienne le Collège Saint-Viateur donne-t-il à ses élèves afin de respecter les libertés de conscience et de religion, pour prévenir l'intégrisme religieux et garantir le vivre-ensemble en son sein et dans la société? En suivant cette orientation, nous ferons une analyse théologique de la pratique d'éducation chrétienne en cours dans cette école secondaire catholique, en tenant compte de la méthode de la praxéologie pastorale.

D'autre part, nous confronterons les données recueillies de la pratique avec celles de la théologie du pluralisme religieux, notamment avec l'aide de Jacques Dupuis (1997; 2002) sur la compréhension théologique positive du pluralisme religieux et celles de l'Église catholique sur la mission d'évangélisation en milieu scolaire, ainsi qu'avec la pensée de quelques auteurs des sciences humaines dont Dianne Casoni (2005) sur le fondamentalisme et la violence sectaire, Bernard Chouvier (2009) sur le fanatisme religieux, Jonathan Sparks (2004) sur la dignité de la différence, Anne-Sophie Lamine (2008) sur ce qui concerne la relation à la religion de l'autre, Mireille Estivalèzes (2008) sur la religion à l'école. Bien entendu, ils seront complétés par l'apport d'autres auteurs qui ont réfléchi sur le fondamentalisme religieux, les relations interreligieuses et la diversité religieuse à l'école.

L'état sommaire de la question nous rappelle déjà que le phénomène de la diversité religieuse a toujours posé de graves problèmes, de tout temps et en tout lieu. Il a été et est encore aujourd'hui à la base de nombreuses guerres et persécutions, de même que de nombreux conflits. Il y a entre autres exemples la mort de Jésus et des persécutions consécutives de ses disciples en Palestine, à Rome et ailleurs, ou des croisades et de l'inquisition au Moyen Âge, ou récemment des attentats du 11 septembre 2001, suivi de la guerre en Afghanistan et des actes terroristes au Kenya, au Nigeria, au Mali, etc. Tout cela n'a qu'un mobile : le refus de la différence caractérisé par l'intolérance conduisant à la violence. Dans un univers scolaire catholique, comme celui du Collège Saint-Viateur qui a la mission d'instruire qualitativement et d'évangéliser, donc de combattre l'analphabétisme et l'obscurantisme, cheval de Troie des intrépides intégristes, l'existence de cette diversité interpelle les éducateurs chrétiens. Ce fait questionne sur la manière d'assurer l'éducation

chrétienne des jeunes, sur les valeurs religieuses, culturelles et humaines qui leur sont transmises pour leur apprendre à vivre ensemble.

Une éducation chrétienne digne de ce nom ne peut se faire sans tenir compte des valeurs humaines et chrétiennes, musulmanes et culturelles du pays. Cela s'inscrit bien dans la ligne de ces paroles de Jean Paul II : « Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents» (Jean Paul II 1995, n°102). Une telle éducation conduit au respect de la dignité humaine, à la rencontre et au partage d'expérience spirituelle. Cela va dans le sens du respect de l'autre, donc de la liberté religieuse intrinsèque à la dignité de la personne humaine (Madelin 1996, 42). Cependant, cela ne saurait se concrétiser sans une valorisation de la diversité religieuse. Celle-ci paraît la meilleure voie qui soit pour amener les jeunes à une acceptation mutuelle des éléments positifs propres à chacune de leurs religions, et ce, pour les préparer à lutter contre tout intégrisme religieux dans leur environnement.

Aux yeux d'un théologien comme Jacques Dupuis, la diversité religieuse est en effet une source d'enrichissement mutuel ou une réalité voulue par Dieu qui mérite d'être accueillie comme une chance pour l'humanité et pour le christianisme (Dupuis 2002, 401). Il est persuadé qu'une attitude ouverte et une approche plus positive des autres religions, bien entendu théologiquement bien fondées, seront bénéfiques tant pour la foi chrétienne que pour les chrétiens. Dans le cas contraire, on cautionne le fondamentalisme qui engendre l'intolérance, dont découle la violence contre l'autre. Alors, sans une éducation qui forge les cœurs au respect de l'autre et de sa foi, ou à la tolérance de la différence, le risque de céder à l'intégrisme se maximise (Casoni 2005, 254-271). Ce fléau, selon B. Chouvier, ne peut être combattu au risque de l'exacerber, mais prévenu par un ensemble d'activités éducatives et artistiques (Chouvier 2009, 219).

La valorisation de la diversité religieuse à la lumière de la théologie du pluralisme religieux pourrait donc conduire les croyants à un vivre-ensemble au sein d'une société

dans des conditions acceptables de tolérance, de respect mutuel, d'ouverture d'esprit et de cœur. Toutes choses qui permettent, selon les mots de Jean-Marc Aveline, l'existence réelle de solidarité, de fraternité universelle, de synergie entre les croyants pour le développement durable de l'Homme (Aveline 2005, 235). Une telle éducation se réalise-t-elle déjà au Collège Saint-Viateur de Ouagadougou ou y est-elle possible?

Nous tâcherons de le découvrir avec l'aide de la praxéologie pastorale, méthode qui procède à une analyse socioculturelle et religieuse des actions pastorales ou des milieux et qui effectue une herméneutique de la problématique dégagée pour aboutir à un plan d'intervention applicable dans divers milieux semblables. Cette étude sera menée en cinq étapes : observation, problématisation, interprétation, intervention et prospective.

Ainsi, la première phase s'appuiera sur l'analyse d'un corpus constitué d'abord des données que nous avons obtenues sur la base de l'observation directe réalisée de 2003 à 2011 au Collège Saint-Viateur, à titre d'aumônier puis de directeur général. Nous ferons appel non seulement à nos expériences administratives et pastorales engrangées au cours de cette période pour le bon fonctionnement de cette communauté éducative, mais aussi aux données d'archives dont les projets d'animation pastorale, particulièrement celui de 2010-2011 et le projet éducatif de cet établissement scolaire, ainsi que les dispositions du projet éducatif national de l'enseignement catholique et celles de la loi d'orientation du système éducatif du Burkina Faso.

Les données recueillies et traitées nous permettent dès le premier chapitre de dresser le portrait du Collège Saint-Viateur, situé dans le contexte burkinabé fortement marqué par la diversité religieuse et par la multiplicité des cultures locales, sans insister cependant sur ces dernières, parce qu'elles sont nombreuses et qu'elles pourraient à elles seules faire l'objet de très vastes études. Nous terminons ce premier chapitre en relevant les forces et les limites de la gestion du pluralisme religieux au sein de ce collège catholique, d'où émerge le problème de la gestion de la diversité religieuse dans ce cadre scolaire catholique.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, au regard de la mission assignée à ce collège qui consiste à assurer l'éducation chrétienne des jeunes, au sens de faire connaître Jésus-Christ et susciter la foi en sa personne, nous dégagons une problématique. Il s'agit de celle-ci : dans le cadre spécifique de ce collège catholique, comment concilier la mission d'évangélisation et le respect de la diversité religieuse ?

Selon notre perspective, l'éducation chrétienne devrait permettre à chaque croyant de s'épanouir dans sa religion et, ainsi, servir de prophylaxie contre l'intégrisme religieux dans la société burkinabé. C'est une problématique qui trouve bien son écho dans plusieurs textes de l'Église, dont le projet éducatif national de l'Église catholique du Burkina Faso (PENEC-BF), selon lequel l'école catholique constitue aussi bien un milieu privilégié d'évangélisation qu'un cadre favorable pour l'éducation humaine et chrétienne des jeunes (PENEC-BF, art. 6). À ce double titre, l'école catholique « vise à créer dans la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité » (*L'éducation chrétienne 1966*, n°8) afin d'aider les jeunes à devenir des hommes et des femmes accomplis pour la société et des bâtisseurs du Royaume de Dieu par leur exemple de vie. Bref, l'accomplissement de la mission évangélicatrice par l'éducation chrétienne devrait aider aussi chaque croyant à s'épanouir dans sa propre foi, ou à devenir meilleur humain dans sa propre religion. Est-ce plus facile à l'énoncer qu'à le réaliser ?

Dans le troisième chapitre, nous faisons une interprétation de l'acte d'évangéliser en rapport avec la diversité religieuse dans le cadre du Collège Saint-Viateur. Nous le faisons à la lumière des réflexions théologiques de quelques auteurs sur l'évangélisation en contexte de pluralisme religieux, notamment celles de Jacques Dupuis, Richard Bergeron, Hervé Carrier et Léonard Santedi Kinpuku, ainsi qu'à la lumière de celles du Magistère de l'Église catholique exprimées sur le même sujet. Puis, considérant que la terreur de l'intégrisme religieux résulte d'une mauvaise compréhension de l'altérité, nous faisons nôtre une vision plus positive de l'altérité inspirée de la pensée d'Emmanuel Lévinas et de Paul Ricœur. Ensuite, nous postulons à la lumière de Luc 13, 18-19 que la communauté éducative de ce collège, à l'instar du Règne de Dieu, ressemble à un arbre dont les branches

accueillent les nids d'oiseaux venant d'horizons divers. Cette image nous inspire trois idées principales : la communauté éducative comme micro-Règne, l'action discrète de la semence éducative et la destination universelle de l'action éducative au Collège Saint-Viateur. Ainsi, les membres de la communauté éducative sont appelés à entrer en relation constructive dans le dialogue, à interagir pour une même cause et à rechercher une communion spirituelle dans la prière telle que nous l'enseigne l'esprit d'Assise (1986), celui de la rencontre de prière interreligieuse pour la paix (*Paix aux hommes* 1986, 44).

Au quatrième chapitre, partant du fait qu'il est possible de dépasser les différences de croyances et de religions, voire de s'en enrichir mutuellement, afin d'œuvrer ensemble pour le bien-être de tous dans la communauté éducative, nous dégageons un plan d'intervention pour développer chez les jeunes des attitudes susceptibles de contribuer à la prévention de l'intégrisme religieux au Burkina Faso. À cet effet, nous y suggérons des actions éducativo-pastorales à entreprendre au sein de la communauté éducative.

Nous terminons en indiquant, dans le cinquième chapitre, les changements espérés de l'application du plan d'action proposé à moyen et à long termes au Collège Saint-Viateur et l'influence que pourrait avoir l'exemple de cette communauté éducative sur les autres collèges catholiques, l'Église et toute la société burkinabé, grâce aux élèves formés à devenir des agents démultiplicateurs de cette culture du pluralisme religieux.

Nous espérons que notre réflexion aura tenu toute sa promesse à savoir expliquer le bien-fondé de la mission d'évangélisation au Collège Saint-Viateur et définir une manière de la réaliser qui permette à chacun de s'épanouir humainement et spirituellement dans sa propre religion. Ainsi, l'éducation chrétienne donnée dans ce collège catholique aura servi comme prophylaxie contre l'intégrisme religieux au Burkina Faso. Ces précisions étant apportées, nous pouvons à présent aborder le chapitre premier pour découvrir le Collège Saint-Viateur dans les divers contextes burkinabè.

# **CHAPITRE I – OBSERVATION : LE COLLÈGE SAINT-VIATEUR DANS LE CONTEXTE PLURALISTE DU BURKINA FASO**

## **Introduction**

Dans ce premier chapitre, il sera question du Collège Saint-Viateur, sa fondation, son milieu d'implantation, ses destinataires, son projet éducatif et l'activité pastorale de son aumônerie. Mais auparavant, une présentation succincte est faite du pays des hommes intègres, Burkina Faso, afin de situer le collège dans son environnement global et de permettre une compréhension des réalités historico-géographique, socio-économique culturelle et religieuse qui influenceraient la vie de cette communauté éducative.

## **1.1 Les différents contextes burkinabè du Collège Saint-Viateur**

Le Burkina Faso est un pays sahélien qui fascine tant par ses atouts géographiques que son histoire récente, par sa pauvreté économique que par ses richesses culturelles, par sa composition multiethnique que multi-religieuse. Même en ne s'intéressant qu'à l'éducation chrétienne de sa jeunesse on ne saurait laisser derrière le rideau tous ces aspects qui portent à la fois ses faiblesses, ses forces, ses pierres d'achoppement et sources d'espérance. Aussi en sera-t-il question dans les lignes qui suivent.

### **1.1.1 Contextes historico-géographique, socioculturel et économique (cf. figure 1 en annexe)**

Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique occidentale, enclavé par le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (cf. figure1). D'une superficie de 274 200 km<sup>2</sup>, il comprend 13 régions administratives et 45 provinces. Ce pays a parallèlement une administration coutumière selon un découpage administratif propre. Cela est notamment

visible chez les Mossi qui occupent surtout la région du Centre, appelée d'ailleurs le Plateau des Mossi.

Au plan historique, ce pays est relativement jeune. D'abord constitué en un pays par les Mossi arrivés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle de notre ère (Sissao n.d, 6), il fut colonisé par la France de 1896 à 1958, date de la proclamation de la république de Haute-Volta au sein de la Communauté française de l'Afrique occidentale (Guissou 1995, 34). Il s'en détacha, par la suite, pour devenir un État indépendant et souverain le 5 août 1960. Ce détachement marqua le début de l'ère des Voltaïques sous la houlette de Maurice Yaméogo, premier président de la République de Haute Volta. Puis sous la présidence de Thomas Sankara, le 4 août 1984, il fut rebaptisé le Burkina Faso, nom qui signifie Pays des hommes intègres. Depuis 1987, avec le président Blaise Compaoré, il connaît une certaine stabilité politique qui y favorise l'instauration progressive d'un régime démocratique.

Sur le plan culturel, le Burkina Faso possède de très grandes richesses qui le font considérer comme le carrefour culturel de l'Afrique de l'Ouest (Ibid., 151-154). Ce pays est reconnu notamment pour ses grandes valeurs culturelles dont : l'ardeur au travail, le sens de l'hospitalité caractérisée par l'eau de bienvenue, la parenté à plaisanterie inter et intra- ethniques qui permet de résoudre, par l'humour et des joutes orales, certains conflits et de désamorcer les tensions sans recourir à la violence ni au tribunal (Sissao 2004, 4). Il y a également la parole donnée qui engage définitivement, la solidarité qui part de la famille et qui s'étend à la nation. Toutefois, son taux d'analphabétisme est encore très élevé, près de 70 % de sa population. Selon les dernières statistiques, le taux brut de scolarisation au primaire serait de 77% en 2011, alors qu'au secondaire, ce taux serait de 23,9% dont 27,5% de garçons et 20,4% de filles (MESS 2011,15). L'accès à l'université est d'environ 2%.

Cette situation précaire a sans doute pour cause les conditions économiques difficiles du pays, caractérisées notamment par une faible industrialisation et des sols semi-désertiques. Ce qui en fait l'un des pays les plus pauvres de la planète. En 2011, le rapport

du PNUD sur le développement humain le classe en 181<sup>e</sup> position sur 187 pays classés (PNUD/IDH 2011, 17). Son économie repose principalement sur l'agriculture et l'élevage. Le coton, l'or blanc, qui était jusqu'à récemment son principal produit d'exportation tend à être remplacé par le métal jaune, l'or, dont l'exploitation mécanique rapporte de plus en plus. Ses ressources propres demeurent toutefois faibles. Aussi son gouvernement doit-il compter sur la contribution financière indispensable de la communauté internationale sous forme de prêt, de subvention ou de don pour équilibrer son budget et réaliser des projets de grande envergure.

### **1.1.2 Contexte socioreligieux**

La population burkinabé pratique notamment le christianisme, l'islam et les religions traditionnelles africaines. Selon le recensement réalisé en 2006 par l'État, la population croyante serait constituée de 60,05% de musulmans, 19% de catholiques, 4,2% de protestants et de 15% d'adeptes des religions traditionnelles (Langewiesche 2011, 98). Ce dernier pourcentage suscite des polémiques quant à son fondement, car les adeptes d'une religion traditionnelle africaine peuvent pratiquer en même temps l'islam ou le christianisme. Ce même recensement a relevé que sur les 14 millions d'habitants, répartis en 65 ethnies, les jeunes âgés de 10 à 24 ans à eux seuls représentaient 31,4% de la population, dont 51,4% de filles et 48,6% de garçons. Parmi lesquels 51,8% de musulmans, 34,5% de catholiques, 8,4% de protestants et 4,7% d'animistes (MJFPE 2011, 58-80). Ces chiffres dénotent-ils un changement de mentalité chez les jeunes, une préférence pour le christianisme par rapport à l'islam et à l'animisme? En tout cas, selon une récente étude réalisée auprès des 18 ans et plus au Burkina Faso, il y a par an une baisse de 3,2% d'adeptes des RTA et une croissance de 1,7% chez les musulmans, de 3,6% chez les catholiques et de 8,5% chez les protestants. Malheureusement, elle indique aussi que l'intolérance religieuse en nette progression au Burkina, car 21,7% de la population cible déclarent avoir de la difficulté à vivre avec des voisins de religion différente, soit 2 burkinabé sur 10. Parmi eux, 23% de femmes contre 20,3% d'hommes. De plus, le taux est d'autant plus élevé qu'ils sont moins instruits. Ainsi, 67,7% sont analphabètes, 15,4% ont

un niveau primaire, 13,8% de niveau secondaire et 3,1% de niveau supérieur (Centre pour la gouvernance 2012). Nonobstant les imperfections des chiffres de statistiques, il convient d'admettre que la prévention de l'intolérance religieuse passe prioritairement par l'éducation de la jeunesse.

### **1.1.2.1 L'islam burkinabé**

Les premiers pas de l'Islam au Burkina Faso datent de la fin du XV<sup>e</sup> et début du XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère avec l'arrivée du Mali des Dioulas à Bobo-Dioulasso (Cissé 1996, 183). Son installation véritable a débuté surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Progressivement, il s'est étendu à l'est, dans le plateau central et le centre du pays. Au XX<sup>e</sup> siècle, son expansion a surtout coïncidé avec la colonisation française, car les chefs musulmans, ayant pris leur distance par rapport aux exactions des colons français, auraient attiré la sympathie des chefs mossis et d'autres. En sus, il faut souligner d'autres facteurs tels que : l'influence des marabouts dans la société, l'impact des écoles coraniques, des médersas (écoles mises en place par les réformistes pour restaurer l'orthodoxie islamique), l'assimilation des musulmans aux commerçants donc à la classe sociale aisée et l'ascension sociale des pèlerins revenants de la Mecque (Cissé 1996, 193).

L'islam burkinabé est majoritairement sunnite. Il compte cependant quatre confréries importantes : la Tidjania pratiquant le maraboutage et portée par les grands commerçants (Ibid., 192); la quadria promouvant l'association et l'ascèse ; le hamallisme, branche séparée de la Tidjania ; le mouvement réformiste et sa branche radicale le wahhâbisme. En dépit de leur diversité de tendance et d'origine, les musulmans se rassemblent au sein de la Communauté Musulmane du Burkina Faso. Cette organisation les représente officiellement auprès de l'État et des autres institutions religieuses et internationales. Elle veille à leur intégration dans la société et à la défense de leurs intérêts aussi bien religieux qu'économiques. Les musulmans, entreprenants et fins commerçants, dominent en effet l'économie du pays. Ils détiennent de grands capitaux, possèdent des entreprises de construction et de manufacture importantes (Guissou 1995, 205).

En revanche, certaines pratiques islamiques interrogent plus d'un. D'abord, il s'agit notamment de la mendicité que certains maîtres coraniques imposent aux *talibés* (élèves), appelés aussi *garibous*. Ces enfants sont privés d'une instruction scolaire adaptée à la réalité burkinabé et demeurent souvent analphabètes. Ensuite, les nombreux haut-parleurs qui indisposent les voisins non musulmans en appelant à la prière tôt le matin. Dans la même ligne, l'implantation de certaines mosquées à proximité d'églises ou d'institutions chrétiennes déjà existantes frise parfois la provocation ouverte, elle ressemble même à une stratégie des réformistes pour contrecarrer l'avancée du christianisme et l'influence de l'Église catholique au Burkina Faso (Cissé 1996, 193). Une telle situation de provocation pourra-t-elle durer longtemps sans causer des tensions, voire des conflits ouverts?

### **1.1.2.2 Le christianisme**

Présent au Burkina Faso depuis le début du vingtième siècle, le christianisme rassemble le catholicisme et diverses dénominations du protestantisme.

#### ***1.1.2.2.1 Le protestantisme***

Les protestants forment un ensemble hétéroclite. On y distingue principalement : l'Église de l'Assemblée de Dieu du courant pentecôtiste, qui est la plus répandue et qui mobilise la majorité des protestants, l'Église Baptiste, l'Église Tabernacle Béthel, les Mormons et l'Église des vainqueurs.

Les premiers missionnaires protestants, arrivés de Springfield dans le Missouri des États-Unis, se seraient installés en 1919 au Burkina Faso, sur le Plateau des Mossi à partir duquel ils ont graduellement gagné du terrain (Kam 2011, 212). Un très grand nombre de ces Églises se retrouvent en 1961 sous la bannière de la Fédération des Églises et Missions Évangéliques. Portées par le zèle apostolique, ces missions protestantes, filiales des mouvements de Réveil des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, ont touché presque la totalité des ethnies du Burkina Faso. En plus des pratiques culturelles, la plupart de ces Églises ont aussi des œuvres sociales telles que : écoles, centres de santé. Pour les besoins de l'évangélisation,

certaines disposent même de leur chaîne de télévision (Impact TV, CVK), de leurs stations de radio, ...

Aujourd'hui, estimé à plus de 4% des chrétiens, les chrétiens protestants ont une voix qui compte. Ils sont vus comme une alternative en matière de promotion du bien-être car pratiquant des rituels de guérison et une forme de solidarité économique menant à une prospérité visible. Dans ce contexte, ils se constituent en « front de l'évangélisation et de la lutte contre les forces du mal » (Ibid., 213), mais au grand dam des RTA, de l'islam et du catholicisme, religions qui ont, à leurs yeux, des accointances intolérables.

#### ***1.1.2.2 Le catholicisme***

Au Burkina Faso, sous l'égide de Mgr Hacquard, vicaire apostolique du Sahara-Soudan, la première mission catholique fut fondée le 22 janvier 1900 à Koupéla par les Pères Lacroix, Canac, Menet et du frère Célestin (Ilboudo 2000, 100); un an plus tard, soit le 25 juin 1901, celle de Ouagadougou vit le jour grâce aux Pères Templier, Chollet et Cousin. Ces derniers obtinrent d'installer les premières infrastructures de la mission sur une parcelle située non loin de la cour du Moogo Naaba, l'empereur des Mossi. Tranquillement, à partir de Ouagadougou, ces missionnaires et d'autres ont annoncé l'Évangile et implanté des communautés catholiques un peu partout à travers le pays.

Après vingt ans d'activités missionnaires, un vicariat apostolique fut créé à Ouagadougou le 2 juillet 1921 et sa charge confiée à Mgr Joanny Thévenoud (Ibid., 86). À ce titre, il devint évêque de la Haute-Volta (Burkina Faso) et de la partie nord de Gold Coast (Ghana). Ce pasteur plein de zèle entreprit l'évangélisation de la région de Bobo qui devint très vite une préfecture apostolique en 1927, puis vicariat apostolique en 1942. En outre, pour soutenir les actions de la mission, il fonda la congrégation des sœurs de l'Immaculée Conception pour protéger les femmes et éduquer les jeunes filles ; il ouvrit des petits séminaires et des grands séminaires, ainsi que des écoles primaires, des centres de catéchisme et des centres de métiers. Le petit séminaire de Pabré, fondé en 1925, est à ce titre la première école secondaire du pays (Ibid., 210).

Aujourd'hui, l'Église catholique burkinabé compte treize diocèses dont trois archidiocèses (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koupéla). Poursuivant l'œuvre de son évêque fondateur, elle réalise l'œuvre de l'évangélisation tout en ayant un souci particulier pour le développement de l'homme et du pays par le biais de l'OCADES, son organisme de développement social et économique, de ses antennes de radios et télévision. Aussi, en vue de la formation de la jeunesse burkinabé et la libération totale du burkinabé, tient-elle toujours à cœur d'avoir des écoles primaires, actuellement 300 environ, des collèges et lycées d'enseignement secondaire ou technique, près de 50, ainsi qu'une école supérieure et deux universités.

### **1.1.2.3 Les religions traditionnelles africaines (RTA)**

Les burkinabè qui vouent un culte à leurs ancêtres, aux esprits et aux éléments de la nature, qui font des sacrifices d'animaux, jettent des sorts, « bouffent des *wak* ou *Ouak* »- mets ou potion associés de formules incantatoires, préparés par des féticheurs ou sorciers ou marabouts, et consommés pour devenir inattaquable ou invulnérable-, ceux qui portent des gris-gris pour se protéger des maléfices, ceux qui se comportent en fonction des tabous ou des interdits en vigueur dans leur ethnie, ou qui ont peur de la colère de l'ancêtre de leur clan, etc. sont considérés comme des adeptes des religions traditionnelles africaines.

Il y a plusieurs RTA puisque chaque ethnie et sous-groupe de peuple ont leur manière d'entrer en relation avec Dieu appelé Wende chez les Mossi; Wuro, le créateur de la terre et des animaux chez les Bobo (Ibid., 168); Do ou le grand esprit qui dirige tout chez les Bwa (Ibid., 172); Maleeo (l'Ancienne Mère) et Kolotyolo (le Dieu Créateur) chez les Sénoufo, etc. Ces croyances et pratiques ne sont pas monolithiques ni standardisées et fixées dans des textes comme les religions du livre. Elles s'appuient sur l'autorité de la tradition (Langewiesche 2003, 94), transmise par la parole, les symboles et les rites. Ce qui justifie l'appellation de RTA.

Certes, elles sèment dans certains esprits la peur d'envoûtement, de maladies et de mort en ville comme au village. Mais elles sont aussi considérées positivement grâce à leur

apport à la protection de l'environnement, des mœurs ... Elles sont aussi connues pour leur rôle dans le maintien de l'équilibre social, dans la transmission des valeurs culturelles et pour leur fonction curative (soin des malades). Ainsi, elles occupent encore une place importante dans la vie de tous les burkinabè de façon consciente ou inconsciente. Toutefois, ce ne sont pas elles qui pousseront leurs adeptes à combattre par tous les moyens ceux des autres confessions religieuses, car n'étant pas à visée expansionniste comme le christianisme et l'islam. Cela ne met pas pour autant le Burkina Faso à l'abri de telles dérives.

En définitive, la menace de l'intégrisme religieux est à prendre au sérieux à cause du contexte socioreligieux de la région ouest-africaine. En effet, les extrémistes religieux se rapprochent des frontières du Pays des Hommes intègres; le mouvement de purification islamique des pays de l'Afrique a atteint le Mali après l'Algérie et le Nigéria. Le groupe Al-Qaida pour le Maghreb islamique (AQMI), le mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), la nébuleuse secte appelée le *Boko Haram* (l'éducation occidentale est un péché) et d'autres branches islamistes animées du même esprit y sèment la terreur, spécialement dans le camp des chrétiens et de tous ceux qui ne pratiquent pas comme eux l'Islam. Le pire est qu'ils attirent beaucoup de jeunes. Il y aurait beaucoup à faire pour empêcher que leur exemple ne contamine les esprits des jeunes burkinabè qui vivent dans des conditions sociales, économiques et politiques aussi difficiles qu'eux.

Comment prévenir une telle contamination? L'école catholique comme haut lieu de formation des burkinabè, de leurs esprits et de leurs cœurs, peut-elle y contribuer? Le Collège Saint-Viateur de Ouagadougou qui accueille des jeunes de 11 à 19 ans venant de tout le pays et appartenant aux différentes traditions religieuses a-t-il à cœur de les éduquer en prévention du fléau de l'intégrisme religieux au Burkina Faso? Nous essaierons d'y répondre dans les lignes ci-après.

## 1.2 Présentation générale de la communauté éducative de Saint-Viateur dans le contexte burkinabé

Le Collège Saint-Viateur, sis au 274 rue 28.284, Ouagadougou, est une section du Groupe Scolaire Saint-Viateur, établissement catholique d'enseignement général fondé par la congrégation des Clercs de Saint-Viateur en l'an 2000 à Dassasgho, un quartier de l'arrondissement de Bogodogo situé à l'est de la capitale du Burkina Faso (cf. figure 2). L'établissement occupe une parcelle de 2225 m<sup>2</sup> environ, à 500 m au Nord-Est de l'hôpital pédiatrique Charles-de-Gaulle, et à 274 m au Sud-Est du boulevard Tang-Soba. Son site est encadré par quatre voies : la rue 28.239 à l'Ouest, la rue 28.243 à l'Est, la rue 28.284 au Nord et la rue 28.290 au Sud. Il est facilement reconnaissable, car une grande affiche, surmontée d'une croix, placée au-dessus de son grand portail, l'indique clairement (cf. figure 3). Son site [www.gss-viateur.org](http://www.gss-viateur.org) fournit d'amples renseignements.

Sa devise est : « Ensemble bâtissons demain ». On la trouve gravée sur son logo composé d'un crayon posé sur un livre ouvert déposé sur un globe terrestre, entouré de deux épis de mil, surmontés chacun par une étoile, et au-dessus desquels est écrit *Groupe Scolaire Saint-Viateur* et le tout surplombé par une croix verte (cf. figure 5).

Cet établissement a une capacité d'accueil de 1500 élèves. Son objectif est d'éduquer les jeunes de façon complète en vue de leur développement intégral et de celui du pays. Il regroupe la maternelle, le primaire, le post-primaire et le secondaire. Les élèves du secondaire ont le choix entre la série littéraire (A) ou la scientifique (D). Pour les besoins de la cause, nous appelons ici collège le post-primaire et le secondaire, mais dans le milieu c'est un lycée privé. Et, afin de mieux comprendre l'action éducative au sein de ce collège, cette présentation tiendra compte brièvement de sa fondation, du contexte de l'enseignement catholique burkinabé, du quartier dans lequel il se trouve, des bénéficiaires de son service éducatif, de son projet éducatif et de ses relations avec les instances étatiques et ecclésiastiques en charge d'éducation.

### **1.2.1 Un collège fondé et dirigé par les Clercs de Saint-Viateur**

Le collège appartient aux Clercs de Saint-Viateur, une congrégation religieuse fondée en 1830 pour l'éducation chrétienne des jeunes et le service de la liturgie par le Père Louis-Joseph-Marie Querbes à Vourles, près de la ville de Lyon. Il la plaça sous le patronage de saint Viateur, jeune lecteur et acolyte qui, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, servait à la cathédrale de Lyon aux côtés de l'évêque Just, devenu saint Just après sa mort dans le désert de Sète. Elle reçut de l'Église l'approbation diocésaine en 1831 et l'approbation pontificale le 31 mai 1839. Après avoir reçu le sceau pontifical, elle poursuivit son développement à travers la France, puis elle étendit ses sarments au Canada en 1847 à la demande de Mgr Ignace Bourget. Sa première implantation se fit dans la ville d'Industrie, aujourd'hui Joliette. De ce point, elle essaima dans tout le Canada, particulièrement au Québec, puis au Japon, à Taïwan, au Pérou, en Haïti et en dernier lieu, le 7 octobre 1999, au Burkina Faso (Tremblay 2009, 124). Cette fondation en terre burkinabé intervint dans un contexte de relance de l'école catholique dans ce pays.

### **1.2.2 Le contexte de la relance des écoles catholiques au Burkina Faso**

Les Clercs de Saint-Viateur sont arrivés au Burkina Faso au moment où la Conférence Épiscopale du Burkina-Niger projetait de reprendre en main les écoles primaires catholiques, remises à l'État burkinabé en 1969. Depuis cette cession, la qualité de l'instruction et de l'éducation des enfants au niveau des écoles primaires n'avait pas cessé de se détériorer. Face à cette situation, les réactions des parents se faisaient entendre à travers le Burkina, interpellant les autorités ecclésiastiques (Compaoré 2003, 89).

En 1996, suite aux assises nationales sur l'enseignement catholique, les évêques prirent la décision de relancer l'enseignement de base catholique tout en procédant au renforcement de leurs établissements secondaires. Par la même occasion, ils ont envisagé aussi la création des écoles catholiques professionnelles et supérieures au Burkina Faso. Par la suite, un protocole d'accord fut signé le 13 juin 2000 entre la conférence épiscopale et l'État burkinabé. Celui-ci s'engagea à remettre à l'Église, sur une période de six ans,

cinquante-neuf des écoles primaires catholiques sur les cent-soixante qui lui avaient été cédées en 1969 (Ibid., 94). Dans ce contexte fortement marqué par la volonté de l'Église de contribuer à la concrétisation de l'objectif « éducation pour tous » poursuivi par l'État burkinabé, le Collège Saint-Viateur vit le jour le 1er juillet 2000 (Tremblay 2009,199). Depuis lors, Clercs de Saint-Viateur et collaborateurs y sont à pied d'œuvre afin de répondre aux nombreuses attentes de la jeunesse burkinabé en général et du milieu dans lequel il se trouve en particulier.

### **1.2.3 Le contexte immédiat du milieu de son implantation**

Le collège se trouve à Dassasgho, à neuf kilomètres à l'est du centre-ville de Ouagadougou. Dans ce quartier, il existe plusieurs autres établissements scolaires dont le Lycée Technique « Amilcar Cabral » (LTAC), le Groupe Scolaire Sainte-Colette, le Groupe Scolaire Marie-Curie, etc. Sur le plan religieux, l'Église catholique y est très présente, car, en plus de la chapelle Marie-Reine et la communauté ecclésiale de base du même nom, on note une très grande concentration de congrégations religieuses catholiques. La présence des protestants et des musulmans est tout aussi remarquable avec respectivement le Centre International d'Évangélisation Tabernacle Béthel et le Centre islamique El Nour. Ce quartier périphérique est principalement résidentiel et ses résidents sont majoritairement des Mossi dont les descendants fréquentent en grand nombre le Collège Saint-Viateur.

### **1.2.4 Les bénéficiaires des services éducatifs offerts par le collège**

Les bénéficiaires des services éducatifs offerts par le Collège Saint-Viateur sont à la fois nombreux et diversifiés. Ce sont les élèves et les membres du personnel enseignant et de soutien. En 2010-2011, par exemple, on y comptait 1113 élèves dont 520 garçons et 593 filles, repartis en 18 classes. Parmi eux, il y avait 671 catholiques, 276 musulmans, 121 protestants et 45 appartenant à d'autres traditions religieuses. D'autre part, le personnel enseignant et de soutien de l'établissement compte environ soixante membres de diverses nationalités parmi lesquels un canadien, un béninois et un haïtien, et tous de différentes confessions religieuses (protestantisme, islam, animisme et catholicisme). Cet

établissement a tout l'air d'un carrefour où se rencontrent et croissent ensemble des jeunes de plusieurs religions et d'ethnies différentes. Cela forme toute une mosaïque culturelle et religieuse. Comment les dirigeants assurent-ils l'éducation de tout ce monde ?

### **1.2.5 Le projet éducatif du Collège Saint-Viateur**

Cette institution catholique a pour objectif « d'œuvrer à la formation intégrale, au développement et à l'épanouissement de la personne humaine des enfants et des jeunes » (Direction générale du GSSV 2009, 6) et sa finalité est de : « former des citoyens intègres, bâtisseurs d'une société meilleure et de fervents chrétiens dévoués au service du Royaume » (Ibid.). Par conséquent, il se veut un centre éducatif pour la jeunesse, un cadre qui promeut les valeurs telles que : foi, don de soi, liberté, solidarité, intégrité, travail bien fait, dialogue, sentiment patriotique, ouverture, tolérance, respect d'autrui et de l'environnement, discipline et succès (Ibid., 7;11). Son projet éducatif en tient compte à travers ces trois principaux axes : académique, spirituel et socioculturel.

Au niveau académique, le Collège Saint-Viateur se veut un cadre d'excellence. À cet égard, il se dote des moyens pédagogiques adéquats pour favoriser l'épanouissement et la réussite intellectuelle des élèves qui lui ont été confiés. Il entend former les futurs citoyens de la société par une formation qui s'appuie sur la rigueur intellectuelle et la discipline, sur la conscience professionnelle et l'honnêteté, sur le respect de l'autre et du bien commun, etc. Il y inclut un programme de sport, car favorisant le développement harmonieux du corps et de l'esprit (Ibid., 18). Au regard des résultats engrangés au cours de ces trois dernières années, on dirait que ses élèves réussissent effectivement très bien. À titre d'exemple : en 2009, les pourcentages de réussite s'élèvent à 82,19 % au BEPC, à 90,69% au Bac A et 80,73% au Bac D; en 2010, 90,28% au BEPC, 84,61% au Bac A et 88,05 au Bac D; en 2011, 92,85% au BEPC, 85,18% au Bac A et 98,07% au Bac D (Direction générale du GSSV 2011, 10). Certes, donner une formation académique de haute qualité aux jeunes pour assurer leur qualification constitue une préoccupation majeure pour

le collège, mais son principal souci n'en demeure pas moins leur réussite tant humaine que spirituelle.

Au plan spirituel, ce collège voulant favoriser l'épanouissement spirituel des jeunes possède sa propre aumônerie. Catholique, celle-ci s'occupe d'organiser la vie pastorale de la communauté éducative en suivant le rythme des grands temps de la liturgie de l'Église (Direction générale du GSSV 2009, 7). Elle offre aussi un accompagnement individuel à ceux qui le désirent et elle veille également à ce que les élèves aient des lieux de réflexion et d'engagement dans la ligne de leur appartenance religieuse. Afin de permettre à chacun d'approfondir sa foi et d'entretenir des relations interreligieuses, les jeunes ont la latitude de s'engager dans un mouvement religieux correspondant à leur credo (Ibid., 17). Ainsi auront-ils assimilé les valeurs communes et celles spécifiquement chrétiennes utiles pour leur intégration dans la société.

Enfin, au plan socioculturel, le collège dispose d'un service d'animation culturelle dont l'objectif est de favoriser la socialisation des jeunes originaires de tous les milieux culturels du pays. Ce service leur offre une série d'activités pouvant développer non seulement leurs habilités sociales, mais aussi leurs talents culturels et artistiques (cf. figure 9). Ils ont à cet effet des cours de musique, d'arts dramatiques et plastiques, ainsi que des soirées culturelles, des concours artistiques et une semaine des arts et de la culture, dénommée la semaine viatorienne des arts et de la culture (SVAC). D'autre part, afin d'ouvrir les jeunes aux besoins actuels du monde dans lequel ils évoluent, ils sont mis en contact avec des associations de la place engagées dans la lutte pour la justice, pour le respect de la dignité humaine, pour la défense des droits des plus faibles particulièrement les femmes et les enfants.

Les jeunes sont certes les premiers responsables de leur formation, mais ils ont besoin d'être encadrés et accompagnés par un ensemble d'acteurs. La mise en œuvre de ce projet éducatif implique d'abord la direction générale de l'établissement, qui veille à son application. Ensuite, il y a les directions d'études, du personnel, l'aumônier, l'animateur

culturel, les éducateurs en charge de l'encadrement disciplinaire, l'ensemble des membres du personnel et les parents. Ces acteurs unissent leurs forces pour réaliser la formation intégrale de ces jeunes d'aujourd'hui, les futurs bâtisseurs de la société plus juste et plus fraternelle de demain. Ils interagissent pour faire du Collège Saint-Viateur un cadre attrayant, un lieu d'épanouissement total pour tous ceux et celles qui le fréquentent.

Cependant, nous nous demandons s'ils parviennent vraiment à donner une éducation chrétienne catholique même aux jeunes des autres religions. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question. Pour l'instant, il nous faut plancher sur les relations de ce collège avec les instances étatiques et ecclésiales en charge d'éducation au Burkina Faso.

### **1.2.6 Les relations avec les structures étatiques et ecclésiales en charge d'éducation**

Conformément à l'article 2 de la Loi N°013-2007, datée du 30 juillet 2007, portant l'orientation de l'éducation au Burkina Faso, le Collège Saint-Viateur se situe dans le cadre de l'éducation formelle qui regroupe l'ensemble des activités éducatives qui se déroulent dans un milieu scolaire, universitaire ou de formation professionnelle. Voilà pourquoi, dans son fonctionnement, sa direction entretient des relations privilégiées avec les structures déconcentrées comme la direction régionale du Ministère des Enseignements secondaire et supérieur, pour tout ce qui concerne la gestion ordinaire, l'inspection et la formation pédagogique; il se réfère à l'Office central des examens et concours du secondaire (OCECOS) pour l'organisation des examens du brevet d'études du premier cycle (BEPC) et à l'Office du Baccalauréat.

D'autre part, le Saint-Viateur a des liens particuliers avec ces structures de l'Enseignement catholique que sont : le Secrétariat national de l'enseignement catholique (SNEC), la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) et l'union nationale des établissements secondaires catholiques (UNESC). Sa direction se réfère principalement au SNEC pour tout ce qui a trait aux orientations nationales et pastorales ; elle bénéficie de plusieurs de ses activités notamment des formations organisées pour les directeurs et directrices d'établissements secondaires, les comptables, les secrétaires et les éducateurs; il

lui fournit annuellement les statistiques par l'intermédiaire de la DDEC (PENEC-BF, art. 74). En outre, le Saint-Viateur entretient des relations de premier ordre avec l'UNESCO, la structure qui représente ses adhérents au sein du SNEC et qui assure la défense de leurs intérêts auprès des instances étatiques et autres. Cette union compte en 2011 cinquante membres, dont une douzaine à Ouagadougou.

Au terme de cette présentation, une évidence se dégage : ce collège qui existe depuis seulement une dizaine d'années paraît bien inséré dans le contexte burkinabé et bien apprécié tant par les chrétiens que par les adeptes des autres religions, vu la composition de ses effectifs. Conformément à sa finalité, il vise à former non seulement des têtes bien pleines mais aussi des têtes bien faites, à préparer les jeunes pour réussir leurs études et leur vie. Aussi met-il à leur disposition, en plus des moyens pédagogiques, un service d'animation pastorale. Qu'y avons-nous observé de spécifique?

### **1.3 Observations spécifiques sur la pratique pastorale dans ce collège**

Le Collège Saint-Viateur ouvre ses portes à tous les jeunes de 11 à 19 ans de quelque confession religieuse que ce soit, qui désirent adhérer à son projet éducatif chrétien. Comment son aumônerie parvient-elle à les animer tous ensemble? Quelles sont les dispositions prises par l'administration pour garantir le vivre-ensemble au sein de ce collège? Autant de questions que suscite cette ouverture, et auxquelles nous allons apporter des éléments de réponse.

#### **1.3.1 Dispositions pour l'accueil de tous dans un climat d'unité**

La direction du Collège Saint-Viateur a pris plusieurs dispositions pour accueillir sans distinction d'appartenance religieuse les jeunes et pour les intégrer dans la communauté éducative comme des membres à part entière. Retenons-en quatre particulièrement : la modalité de recrutement, le règlement intérieur des élèves, le port de l'uniforme et la cérémonie d'accueil.

En effet, par souci de justice, le recrutement des élèves se fait régulièrement sur la base d'un test d'admission en 6<sup>e</sup> (secondaire 1) et en seconde (secondaire 5). C'est le même test administré simultanément dans tous les établissements secondaires catholiques. À l'inscription, les admis signent avec leur tuteur un contrat par lequel ils s'engagent à respecter le règlement intérieur et l'esprit catholique de l'établissement. L'application du règlement intérieur assure le respect de l'esprit de l'établissement par tous et la sauvegarde d'un climat favorable à l'épanouissement de tous.

Par ailleurs, tous les élèves portent un uniforme conformément aux termes dudit règlement intérieur. Cet uniforme est composé essentiellement d'un pantalon ou d'une jupe kaki et d'une chemise ou d'un chemisier carrelé bleu et blanc, frappé du logo du collège (cf. figure 7). Ainsi, il est difficile de distinguer du premier coup d'œil les élèves en fonction de leur appartenance religieuse. Et, comme ils portent tous une croix sur eux, puisqu'elle fait partie du logo du collège qui est imprimé sur l'uniforme, on pourrait aisément croire que tous sont chrétiens. L'uniforme en question ne comprend pas de couvre-chef, le règlement intérieur l'ayant interdit. Cependant, les religieuses catholiques, en vertu de leur consécration, sont autorisées à porter un petit foulard. Par contre, cela est refusé aux jeunes musulmanes qui désirent arborer leur voile islamique. Peut-on voir dans ce refus une mesure discriminatoire?

Enfin, dans le but de créer un esprit de famille dans la communauté éducative, le jour de la rentrée, la direction organise une cérémonie d'accueil incluant le légendaire rite traditionnel de l'eau de bienvenue, *zom kuom* en mooré (langue des Moose), un mélange d'eau fraîche et de farine de mil, parfois agrémenté de gingembre et de beurre de karité. Ce rite a deux fonctions, celle d'apaiser la soif de l'étranger et celle de se témoigner mutuellement des intentions de paix (Kam 2011, 39). Ce rituel d'hospitalité se déroule comme suit : une jeune élève en habit traditionnel apporte unealebasse de cette précieuse boisson. Après en avoir bu devant toute la communauté éducative réunie, elle la donne au directeur général qui en boit et à son tour l'offre aux deux représentants des nouveaux élèves, une fille et un garçon de 6<sup>e</sup> (secondaire 1), puis à ceux de seconde (secondaire 5),

qui en boivent sous les applaudissements de tous (cf. figure 6). Viennent ensuite les discours de circonstance dont le plus attendu est bien entendu celui du maître des lieux. À la suite de cette cérémonie d'une trentaine de minute, les cours débutent en classe et l'aumônerie prend en main l'animation pastorale de la communauté éducative.

### 1.3.2 Une aumônerie et un projet pastoral intégrateur

Le collège a sa propre aumônerie qui a à sa tête un aumônier. En principe, ce dernier est un ecclésiastique qui exerce son ministère auprès d'une communauté donnée. Dans cette communauté éducative, il se définit comme un religieux (clerc de Saint-Viateur) qui travaille au sein de la communauté éducative pour apporter aux élèves et membres du personnel : soutien spirituel, psychologique, social et, au besoin, matériel (*Bilan général de l'Aumônerie 2011*, 1). Pour accomplir sa mission, il élabore un projet pastoral sous une thématique annuelle qui prend en compte les dimensions spirituelle, sociale, culturelle et sportive (*Ibid.*, 2).

Reconnaissant que cette communauté éducative se compose d'une mosaïque de religions, en 2010-2011, il se donne comme objectif de : « Sensibiliser à l'éducation à la foi en un Dieu unique et Père » (*Ibid.*, 16). Dans cette perspective, il vise à « faire naître dans le cœur de chaque viatorien un désir de Dieu, une spiritualité, une foi... de faire en sorte que chacun puisse aimer sa foi tout en respectant celle des autres » (*Ibid.*). Aussi a-t-il pensé de mettre sur pied un groupe de dialogue interreligieux et d'organiser un concert interreligieux. Si le premier n'a pu voir le jour, le deuxième, par contre, s'est réalisé avec succès. En plus, il veille à l'encadrement des groupes et mouvements de catholiques, de protestants et de musulmans en leur affectant chacun une personne ressource<sup>1</sup>, le plus souvent un adulte expérimenté qui a une bonne connaissance de sa religion. Les animistes ou adeptes des RTA n'ayant pas de groupe propre n'ont pas d'accompagnateur particulier.

---

<sup>1</sup> Exemples: de 2005 à 2011, le GEMP a comme personne ressource le directeur général (prêtre catholique), le GB a le directeur du 2<sup>e</sup> cycle qui est un chrétien évangélique, l'AEMB a le directeur du 1<sup>er</sup> cycle qui est lui-même un musulman.

Par ailleurs, en lien avec l'objectif de l'année scolaire, il propose à la réflexion de la communauté éducative un ensemble de valeurs spécifiques telles que : honnêteté et intégrité, hospitalité, tolérance, amour, justice et paix (Ibid., 16-17). Celles-ci sont particulièrement étudiées en classe dans le cours d'éducation civique et religieuse (ECR).

Il y offre aussi des temps de prière communautaire. À titre d'exemple, tous les lundis matins, avant le début des classes, toute la communauté éducative se rassemble pour prier ensemble, avant de hisser les couleurs nationales et de prendre connaissance des informations de la direction. Il en assure l'animation en y impliquant les différents mouvements et groupes religieux du collège. Ainsi, catholiques, protestants et musulmans animent la prière communautaire, chacun à son tour sans tenir compte de la composition diversifiée de l'assemblée. En outre, sauf le lundi matin, les élèves prient dans leur classe, avant le début du premier cours de la matinée et avant celui de l'après-midi (*Règlement intérieur du personnel 2009*, art. 8). L'animation de cette prière est généralement assurée par ceux qui ont inscrit leur nom sur la liste des volontaires préparée par leur chef de classe.

Les élèves sont impliqués aussi dans l'animation pastorale du collège. Ainsi, dans le bureau ou conseil des élèves, il y a un chargé des activités spirituelles qui fait le lien avec l'aumônier et, pour aider les catholiques à mieux vivre leur foi, chaque classe se constitue en communauté chrétienne de base (CCB) à l'instar de celles qui existent dans les paroisses. Les CCB prennent part aux activités spirituelles communautaires et organisent à l'occasion les leurs. Elles animent à tour de rôle les messes hebdomadaires dans la petite chapelle des Clercs de Saint-Viateur, le chapelet devant la grotte de l'établissement et le chemin de croix sur la cour pendant les vendredis du Carême (*Bilan général de l'aumônerie 2011*, 12;16).

L'aumônier propose également à tous des rites sacramentels (cf. figure 8), des temps de ressourcement spirituel, des exercices de piété, de l'accompagnement spirituel et le catéchuménat (Ibid., 20). Et, comme pour joindre l'acte à la parole, par le biais du comité d'accompagnement social des élèves en difficulté (CASED), dont font partie au moins deux

enseignants ou enseignantes, il soutient indistinctement les jeunes qui ne peuvent pas payer régulièrement leurs frais de scolarité, offre un abonnement à la cantine à ceux qui souffrent de malnutrition, aide à l'intégration des marginalisés dans la communauté éducative.

En un mot, le projet pastoral de Saint-Viateur semble porter le souci de considérer chaque croyant dans sa singularité et de sa mise en relation avec les autres membres de la communauté éducative. Malgré cette ouverture, il reste fondamentalement catholique et orienté vers une finalité : annoncer Jésus Christ et susciter une communauté où la foi est vécue, approfondie et célébrée (*Bilan général de l'aumônerie 2011*,16).

## **Conclusion**

En définitive, le Collège Saint-Viateur recrute ses élèves sans considération de leur appartenance religieuse. À l'image de la société burkinabè, cette communauté éducative connaît la diversité religieuse, mais différente en ce sens qu'en son sein le groupe majoritaire est la partie catholique et non la musulmane. Afin de gérer cette diversité, il met en place un ensemble de médias pour créer un climat favorisant l'intégration de tous sous une même bannière. On peut y voir un parti pris en faveur de la personne humaine considérée avec ses acquis religieux. Néanmoins, il est difficile de taire les questions suivantes : est-ce que la diversité religieuse et ses exigences sont respectées lorsque les élèves qui ne sont pas chrétiens doivent porter un uniforme arborant une croix, lorsqu'ils sont tous obligés de prier ensemble ou d'assister à un rite qui ne soient pas de leur religion, lorsque les musulmanes ne peuvent pas y porter leur voile islamique alors que les religieuses y portent le leur, ou lorsque les catholiques ont des lieux de prière, alors que les autres n'ont ni temple ni mosquée ou tenant lieu? N'y a-t-il pas un problème dans cette façon d'accueillir la diversité religieuse qui mériterait une attention particulière? C'est ce sur quoi nous allons nous pencher dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE II- PROBLÉMATISATION : L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE À L'ÉPREUVE DE LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR**

### **Introduction**

Dans le précédent chapitre, nous avons campé le portrait du Collège Saint-Viateur dans l'univers burkinabè qui, sur le plan religieux, est majoritairement musulman et minoritairement chrétien et animiste. Nous avons découvert que la communauté éducative de Saint-Viateur est composée par ordre décroissant de chrétiens catholiques, de musulmans, de chrétiens protestants et d'autres croyants. Ce climat paradoxal place les catholiques en position majoritaire par rapport aux autres croyants. Vu que la finalité de cette communauté consiste à annoncer Jésus-Christ et son Évangile par sa manière d'éduquer les jeunes, on pourrait facilement voir dans sa composition chrétienne dominante une situation idéale pour endoctriner les autres ou les influencer de telle sorte qu'ils adhèrent à Jésus Christ. Or, il semble y avoir une certaine ouverture aux autres croyants afin de leur offrir l'opportunité de recevoir une éducation chrétienne au même titre que les jeunes catholiques. Cette cohabitation éducative constitue-t-elle une marque de reconnaissance de la diversité religieuse, ou un danger pour la foi des uns et autres? S'inscrit-elle dans la perspective de l'Église ? Sa gestion répond-elle aux exigences de la législation burkinabé ? Que pense la société civile de la diversité religieuse même au Burkina Faso? Quelle place occupe cette question dans la littérature? C'est à ces questions que le présent chapitre tente d'apporter des éléments de réponse.

### **2.1 La diversité religieuse ou le pluralisme religieux dans la littérature**

En quoi consiste la diversité religieuse ou le pluralisme religieux dont il est question. Selon Katrin Langewiesche (2011), pour qu'on parle de diversité religieuse il faut une reconnaissance du fait et des dispositions prises par les institutions étatiques et

civiles pour protéger cette diversité. Contrairement au présupposé que la diversité religieuse égale conceptuellement le pluralisme religieux, elle fait remarquer qu'il peut exister la diversité sans le pluralisme. De fait, l'existence de plusieurs religions ne signifie pas que toutes jouissent des mêmes privilèges. En effet, explique-t-elle, « la notion de pluralisme religieux fait référence à la reconnaissance et à la valorisation de cette diversité. Le pluralisme religieux s'accompagne d'idées philosophiques, politiques ou religieuses qui défendent la diversité comme valeur » (Langewiesche 2011, 94).

Cette reconnaissance se manifeste par les relations interreligieuses qui existent entre les confessions religieuses et par la place que leur accorde l'État dans la société, une garantie qui signifie l'acceptation du pluralisme. Selon Kristoff Talin (2010), d'une société à l'autre, il peut exister plusieurs types de pluralisme, entre autres : le pluralisme externe consistant en la coexistence de religions différentes dans un même système social; le pluralisme interne étant celui qui est en œuvre au sein d'une même religion; le pluralisme religieux qui existe lorsque, dans une société, sont possibles différents modes de rapport au religieux et que la diversité est assez forte au sein d'une religion dominante; le pluralisme séculier caractérisé par l'existence dans la société d'une religion dominante et d'une part importante de sans religion; enfin, le pluralisme du religieux qui résulte de « l'éclatement du couple bipolaire religion-athéisme qui a engendré un réaménagement des espaces de sens et permis de composer ainsi différents types d'association entre croyances et sentiment religieux » (Talin 2010, 23).

L'existence de la pluralité religieuse dépend au fait de trois conditions: le constat de la diversité religieuse, l'acceptation de cette diversité par la société comme par des groupes au sein de la société et le pluralisme comme valeur, donc la diversité souhaitée, valorisée, favorisée (Lamine 2008, 10). Si les deux premiers sont le plus souvent acceptés, le dernier a souvent la vie dure parce que malmené par les velléités du monisme ou celles des religions exclusivistes dont l'objectif est de rassembler tous les humains en une seule famille religieuse.

Du point de vue théologique, la diversité religieuse est aux yeux de Jean-Claude Basset un fait bien attesté dans le corpus biblique. Elle est « même constitutive de la formation du christianisme et de son histoire, à tel point que l'on peut dire que la tradition chrétienne n'est devenue ce qu'elle est aujourd'hui qu'au travers d'une multitude de rencontres avec d'autres courants religieux. » (Basset 2011, 19-20). Donc, elle a toujours existé et, avec la mondialisation, elle a pris une proportion plus importante qui lui permet de s'étendre à tout le monde.

Quant au pluralisme religieux, ce concept « est caractérisé par la coexistence pacifique de doctrines philosophiques ou théologiques considérant les différentes religions comme légitimes » (Talin 2010, 20). Dès lors, il y a une remise en question « du statut ontologique de la vérité unique d'une religion ». Corrélativement, les individus ont la liberté de choisir leur religion ou leur « univers de croyances ou des comportements issus de plusieurs matrices religieuses » (Ibid., 21). D'autre part, cela a amené, par exemple, l'Église à une « reconnaissance des différentes cultures et religions du monde, donc à une recherche de communion avec elles » (Kam 2011, 130). Du coup, son universalité ne consiste plus à les absorber, mais à entrer respectueusement en relation avec elles à la manière du Christ. Ce dernier, en effet, n'a jamais voulu s'imposer à l'humanité, il a de préférence cherché à établir des liens d'amitié et de communion avec elle. C'est pourquoi il s'est fait homme (Jn 1, 14); il a choisi comme mode d'approche l'humilité (Ph 2, 5-8). Ainsi, à la suite du Christ, l'Église humblement se doit d'établir des liens d'amitié et de communion avec tous les humains. Mais est-ce que cela signifie qu'elle a abandonné pour autant la conviction de posséder la vérité, qu'elle a accepté de n'être pas la seule à détenir la clé du salut, qu'elle peut « reconnaître dans la pluralité des religions non seulement un état de fait qu'il faut accepter, mais aussi une donnée qui s'inscrit dans le dessein mystérieux de Dieu pour l'humanité » (Basset 2011, 31), et jusqu'où se sent-elle solidaire du vécu des croyants des autres traditions religieuses? C'est une question à laquelle s'intéresse particulièrement la théologie du pluralisme religieux qui, selon les mots de Jacques Dupuis, « cherche plus en profondeur, à la lumière de la foi chrétienne, ce que

signifie dans le dessein de Dieu pour le genre humain, la pluralité des fois vécues et des traditions religieuses dont nous sommes entourés » (Dupuis 2002, 22). Alors que la théologie des religions s'intéresse à la problématique du salut des humains dans les autres traditions religieuses, elle se focalise sur la signification de la pluralité des traditions religieuses dans le plan de Dieu et au déploiement de celui-ci dans l'histoire du salut (Ibid., 26).

En somme, le principe du pluralisme religieux suppose dans un premier temps la diversité religieuse et, dans un deuxième, la légitimation des religions ou la reconnaissance de leur droit d'exister, donc celui d'avoir des convictions, des dogmes et des pratiques propres et enfin, dans un troisième temps, une reconnaissance réciproque de ce droit. Ainsi, connaissant le contexte burkinabè, nous n'hésitons pas à utiliser sans discrimination ces concepts de « diversité religieuse », « pluralité religieuse » et « pluralisme religieux » pour exprimer la même réalité de la cohabitation de plusieurs traditions religieuses au Collège Saint-Viateur.

## **2.2 L'expérience de la diversité religieuse au Collège Saint-Viateur**

L'expérience de la diversité religieuse au Collège Saint-Viateur est sans doute unique mais ne représente pas un cas isolé, car elle porte les empreintes de l'univers burkinabè dans lequel elle se réalise. Raison pour laquelle, avant d'en parler spécifiquement, il nous semble important de voir si elle constitue une des préoccupations de l'État burkinabè, si elle fait l'objet de dispositions légales et politiques, si elle est débattue par la société civile et si l'enseignement de l'Église catholique en tient compte.

### **2.2.1 Une préoccupation de l'État burkinabé ?**

La constitution du Burkina Faso, adopté le 2 juin 1991, dans son titre I, article 7, garantit les libertés de croyance, d'opinion religieuse et de culte à tous les burkinabè. Trois grandes traditions religieuses se partagent les croyants burkinabè. Il s'agit, rappelons-le, de

l'islam majoritairement sunnite (60%), du christianisme, dont 19% de catholiques et de 4% de protestants, et des religions traditionnelles africaines (15%).

L'État étant conscient de l'influence des chefs religieux sur le comportement de leurs adeptes n'a pas manqué l'occasion, depuis 1991, de les associer à toutes les démarches importantes en vue de la paix sociale ou du développement du pays. Ainsi, en 2001, il fait siéger leurs représentants dans le « collège des sages » créé à la suite des troubles qui ont secoué le pays après l'assassinat du journaliste d'investigation, Norbert Zongo; il les a fait intervenir aussi au moment de la grande crise de 2011, résultante de la mort du jeune lycéen Justin Zongo à Koudougou; leur intervention consistait à appeler ensemble les populations, notamment les jeunes, au calme et au respect de la vie. En outre, l'État valorise l'implication des religions dans le développement du pays, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Dans ce sens, il existe une convention entre le gouvernement et l'enseignement catholique, ainsi que les Églises protestantes qui ont des écoles.

Par ailleurs, il a pris aussi quelques dispositions juridiques pour sauvegarder la diversité comme valeur. D'abord, sa charte fondamentale la garantit, comme nous l'avons souligné précédemment. Conformément à cette garantie constitutionnelle, la Loi 43-96 ADP du 13 novembre 1996 portant Code pénal prévoit, dans son article 132, une peine d'emprisonnement allant de un à cinq ans pour tout acte de discrimination, toute manifestation contraire à la liberté de conscience et à la liberté de culte susceptible de dresser les personnes les unes contre les autres.

Dans la ligne de ces dispositions légales qui précisent l'intangibilité de ces libertés, l'État burkinabé s'est doté en 2001 d'un cadre politique et administratif pour prévenir l'intolérance religieuse en faisant la promotion de la culture et de la tolérance. En 2007, il a créé le Ministère de la promotion des droits humains qui se charge de sensibiliser les citoyens sur l'importance de ces valeurs pour le bien-être de tous. Aussi, ce ministère en partenariat avec les départements en charge de l'éducation, a entrepris l'introduction de

module de droits humains dans les programmes officiels d'enseignement scolaire (Conseil des droits de l'Homme 2008, n°101).

Enfin, en adéquation avec la constitution du Faso, la loi d'orientation de l'éducation au Burkina, en son article 7, scelle le caractère laïque de l'enseignement public mais, en son article 8, reconnaît que : « L'enseignement privé est laïc ou confessionnel ». Toutefois, elle laisse l'organisation interne des établissements confessionnels et des rites initiatiques aux communautés religieuses concernées. Par ailleurs, son article 38 fait obligation à tout établissement scolaire du Burkina Faso, y compris les écoles confessionnelles, d'effectuer le recrutement de ses élèves sans regarder leur appartenance religieuse.

Concrètement, selon l'Arrêté N° 2003-054 MESSRS/SG/DGESG/DGESTP du 20 mars 2003, section 3, article 33 et 34, dans les établissements publics comme dans les privés laïques, un directeur ou un proviseur peut permettre à un groupe religieux d'organiser l'instruction et la pratique religieuses en dehors des heures de cours. Le port de symbole religieux y est toléré du moment qu'il respecte les règles de la décence, de l'hygiène et des exigences pédagogiques. Néanmoins, le fanatisme et l'intégrisme religieux sont formellement interdits dans leur enceinte. Cette interdiction frappe également les établissements privés confessionnels, même s'ils ont la liberté de dispenser un enseignement à caractère religieux dans leurs classes.

Ainsi, l'État burkinabé se préoccupe à sa manière du respect de la diversité religieuse dans la société et les établissements scolaires. Maintenant quels échos ses dispositions trouvent-elles auprès des institutions telles que l'Église et la société civile?

### **2.2.2 Au regard de la société civile**

Les adeptes des différentes traditions religieuses connues au Burkina Faso entretiennent des relations bien tissées. Celles-ci sont aussi bien formelles qu'informelles. De façon informelle, les gens se visitent et parfois vont participer au rite religieux prescrit à l'église ou à la mosquée. Des liens se tissent entre des familles de confessions religieuses

différentes, grâce au mariage, au travail, à l'amitié et à l'appartenance ethnique. Ce tissage relationnel permet un respect de chacun et de son appartenance religieuse, sans empêcher au fil du temps la conversion d'une ou l'autre des deux parties. En un mot, il existe une reconnaissance de la diversité religieuse dans la vie quotidienne des gens.

Le cadre formel est plus réservé aux chefs religieux qui s'adressent des messages officiels selon les circonstances, qui se rendent visite et qui vont même assister à la prière ou au rite religieux organisé. Ils prennent part à des rencontres de travail officiellement convoquées par le gouvernement ou à des ateliers de réflexion organisés par des organismes reconnus, etc. Il s'établit alors entre eux une relation interreligieuse qui sert non seulement à asseoir leur notoriété, mais aussi à maintenir un climat d'apaisement social dans la société.

En dépit de ces efforts qui attestent de la volonté des fidèles et chefs religieux de promouvoir le respect mutuel et la cohésion sociale, certains faits et discours de quelques groupes religieux, tranchant avec les gestes et dires officiels, questionnent et interpellent les avisés. Ainsi, dans un article publié le 30 janvier 2012 sur le [www.lefaso.net](http://www.lefaso.net), intitulé : « Dénominations religieuses : Dieu, mais enfin ne s'est jamais caché ! », le journaliste Dorcas Céleste Koidima fait une analyse du paysage religieux au Burkina Faso. Il en ressort le danger du fanatisme et du fondamentalisme religieux que véhiculent les discours et comportements de certains marchands d'illusions islamiques et chrétiens, en ces termes :

*Il [Dieu] est si proche que la presbytie religieuse empêche dans bien des cas de percevoir sa présence cachée par une volonté effrénée d'exhibitionnisme et de fanatisme. Le spectre des tragédies religieuses sous d'autres cieux est certes loin du Faso mais il est temps de réfléchir sur des tentations similaires liées à des croyances mal canalisées dans ce monde globalisé. De plus en plus, le discours religieux ne recèle pas la prudence et la pondération indispensables à la cohésion sociale. ... L'intégrisme et le fondamentalisme ne sont pas l'apanage d'une religion donnée.*

Puis il en appelle à la mission régalienne de l'État burkinabé pour mettre un terme à la propagation de leur venin qui pourrait contaminer les familles burkinabé et provoquer les

actes d'intolérance et de violence comme on en a vu chez certains voisins ou ailleurs. Il écrit en effet :

*La mission régalienne de l'Etat voudrait qu'il soit plus regardant sur cette escroquerie spirituelle qui ne laisse pas le libre choix aux citoyens de disposer en âme et conscience de leurs relations avec Dieu. ... Dans le même ordre d'idées, le gouvernement doit consentir des efforts pour arrêter la poussée des lieux de culte dans les services publics et envisager une réglementation plus appliquée dans l'occupation « brusque et non balisée » des voies pour des prières.*

Cet article a suscité une grande vague de controverses. En effet, entre le 30 janvier 2012, la date de sa parution, et le 11 février 2012, celle de notre consultation, près de quarante-deux internautes y ont réagi soit pour féliciter l'auteur, soit pour le réprimander ou le traiter d'aigri, d'impartial, de semeur de haine religieuse, d'intolérant, soit pour exprimer un début de prise de conscience ...

Ces quelques réactions, quoique épidermiques, ont le mérite de soulever le problème de la gestion de la diversité religieuse dans le contexte burkinabè et d'attirer l'attention des gouvernants sur le risque d'éventuelles dérives que pourraient provoquer certains discours religieux incendiaires dans un contexte régional et international plutôt favorable au feu de l'intolérance et de la violence. Adama Fofana, ancien ministre de la culture au Burkina Faso, ne cache pas ses appréhensions par rapport à la gestion de cette diversité religieuse dans son pays. Il est surtout effrayé par une vacuité juridique dans ce domaine. À son avis, le législateur doit au plus vite définir davantage la laïcité burkinabè, préciser la place de la religion dans la sphère publique et légiférer en matière de port des symboles et d'habits religieux (Fofana 2012, 6).

Outre cet article, nous pouvons évoquer le forum, organisé à l'instigation du gouvernement burkinabè du 27 au 29 septembre 2012, sur l'épineuse problématique du respect du caractère laïque de la République pour maintenir la paix sociale au Burkina Faso. Ce forum a regroupé près de 130 personnalités des communautés religieuses, de la chefferie coutumière et traditionnelle, des institutions de l'État, des organisations de la

société civile et des ordres professionnels, afin d'identifier « des bonnes pratiques en vue de consolider la paix sociale » (Bayala, Baki et Saoura 2012). Ce grand rassemblement intervient au moment où le Mali fait face à des attaques de groupes islamistes radicaux, dans sa partie nord, près de la frontière du Burkina Faso. Au terme, les participants ont formulé au gouvernement burkinabè huit recommandations, dont la diffusion de la connaissance du concept de laïcité dans l'enseignement, la consolidation du dialogue interreligieux et l'enseignement de la constitution dans les écoles (Baki, Bayala et Saoura 2012).

Ces données montrent combien le souci de préserver le caractère laïque de cette République et, de surcroît, le respect de la diversité religieuse est porté non seulement par le pouvoir étatique, mais aussi par toutes les forces vives de la nation. Reste à savoir comment ces institutions participantes dont l'Église joindront, dans ce domaine, le dire à l'agir pour maintenir vraiment la cohésion sociale et la paix dans ce pays.

### **2.2.3 L'Église et la promotion de la diversité religieuse dans les écoles catholiques**

L'Église, dans le décret conciliaire sur l'éducation catholique, réclame le droit d'assurer l'éducation de ses enfants, même dans les pays marqués par la pluralité de culture et de religion (*L'éducation chrétienne* 1966, n°7-8). À travers l'école, elle vise la réalisation totale de l'homme, car pour elle : « l'école instruit pour éduquer, c'est-à-dire pour permettre à l'homme de s'épanouir, pour le libérer des conditionnements qui pourraient l'empêcher de vivre en homme autonome et responsable qui tende à la promotion totale de la personne » (Congrégation pour l'Éducation Catholique 1977, n°29). De ce fait, sa tâche spécifique consiste à assurer « la formation intégrale de la personnalité chrétienne » (Ibid., n°45). Dans un milieu marqué par le pluralisme, elle l'accomplit en collaboration avec les écoles d'autres communautés chrétiennes, et du coup elle y assure aussi la promotion de l'unité des chrétiens dans le domaine scolaire (Ibid., n°67). En outre, animée d'un esprit d'ouverture et de dialogue, « l'École Catholique offre aussi son projet éducatif propre et les

moyens spécifiques dont elle dispose aux non-chrétiens dans la reconnaissance et le respect des biens spirituels et des valeurs socio-culturelles des diverses civilisations. » (Ibid., n°85).

Fidèle à cette tradition, l'Église catholique au Burkina affirme haut et fort dans une déclaration faite le 25 novembre 1996 : « que les écoles catholiques s'ouvriront à tous les enfants et à tous les jeunes, sans distinction de religion, d'ethnie ou de catégorie sociale, pourvu qu'ils acceptent et respectent le caractère propre de l'école catholique. » (PENEC-BF, 10). Cette déclaration faisait suite à celle de l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* qui dit, dans son numéro 102, que : « Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents ». Des paroles quasiment reprises dans *Africae Munus* en son numéro 134, pour réaffirmer que : « Les écoles catholiques sont de précieux instruments pour apprendre à tisser dans la société, dès l'enfance, des liens de paix et d'harmonie par l'éducation aux valeurs africaines assumées par celles de l'Évangile. »

Ces différentes positions laissent voir que l'Église catholique ouvre ses écoles à tous les jeunes burkinabé sans distinction de religion en vue de les former à être ensemble des promoteurs du bien commun et de la charité pour une société plus juste et plus fraternelle. Au regard de ces quelques exemples, on peut conclure qu'au Pays des Hommes intègres, en plus de la diversité religieuse, il y a le pluralisme religieux, car l'État burkinabé a le souci de garantir la diversité religieuse et de développer une culture de la tolérance et la paix même dans les écoles; l'Église catholique se sent très concernée par la même question d'autant qu'elle ouvre ses écoles à tous les jeunes sans distinction et invite à respecter leurs convictions religieuses; la société civile, enfin, réproouve les attitudes et discours empreints d'intégrisme religieux. La préoccupation que nous portons semble donc partagée dans le milieu. Il reste à voir ses implications concrètes au collège Saint-Viateur.

## **2.2.4 La particularité de la diversité religieuse reconnue au Collège Saint-Viateur**

Nous avons relevé dans le chapitre précédent quelques éléments caractérisant la communauté éducative du Collège Saint-Viateur, entre autres sa composition multireligieuse et la manière dont est gérée cette diversité. À présent, nous allons nous intéresser à quelques-unes de ses pratiques visibles, dont la possibilité qu'ont les jeunes de divers groupes religieux de se retrouver ensemble, ensuite nous verrons les forces et les limites des actions pastorales entreprises dans ce milieu, et nous terminerons avec le problème que soulève la mission d'évangéliser dans un tel contexte.

### **2.2.4.1 Les caractéristiques de la diversité religieuse au Collège Saint-Viateur**

Quatre caractéristiques principales se dégagent de la diversité religieuse connue au sein de ce collège. La première consiste en la possibilité qu'ont les jeunes de vivre leur foi seul ou en groupe. Il existe en effet des groupes ou mouvements d'action catholique comme : le mouvement eucharistique des jeunes (MEJ), le scoutisme, la jeunesse étudiante catholique (JEC), le groupe d'écoute et de méditation de la Parole (GEMP) et le service de préparation à la vie (SPV); du côté des protestants, il y a le groupe biblique (GB) et les jeunes musulmans ont l'association des élèves et étudiants musulmans du Burkina (AEEMB). En outre, une chorale regroupe à la fois des chrétiens catholiques et protestants. On trouve aussi musulmans, protestants et catholiques dans le scoutisme.

La deuxième est la participation de tous à des activités spirituelles communautaires telles que : prière en classe deux fois par jour et en communauté réunie le lundi matin, ou encore messe célébrée à des occasions spéciales au cours de laquelle la parole est donnée aux protestants comme aux musulmans. Est-ce là un signe évident d'une reconnaissance de l'existence légitime des adeptes des autres confessions religieuses?

La troisième est que, contrairement à la configuration nationale, voire régionale, le pourcentage des jeunes des autres confessions religieuses est nettement minoritaire par

rapport à celui des catholiques. Or, le constat est que l'écrasante majorité catholique ne cherche pas à écraser les minorités mais à les intégrer.

Enfin, bien que servant de lieu d'évangélisation, première annonce et formation chrétienne, ce Collège de par son ouverture aux jeunes de toutes les traditions religieuses semble fondamentalement accorder de l'importance d'abord à l'épanouissement de l'être humain avant toute considération religieuse. À travers ces caractéristiques, on peut aussi percevoir des forces comme des faiblesses de l'expérience de la diversité religieuse telle qu'elle est comprise et vécue dans cette communauté éducative. La prise en considération de quelques-unes pourrait éclaircir notre horizon.

#### **2.2.4.2. Forces et limites des activités pastorales suscitées par la diversité religieuse**

L'aumônerie du collège a initié des activités en vue de créer une communauté de croyants où chacun a la possibilité de vivre sa foi et de l'approfondir. En plus des exemples ci-dessus mentionnés, il y a bien sûr le fait que les jeunes selon leur appartenance religieuse jouissent de la liberté d'organiser dans l'enceinte du collège des activités à caractère religieux ou écologiques ou humanitaires, en dehors des heures de cours. À partir de ces quelques exemples, nous pouvons dégager deux points forts de la gestion de la diversité religieuse dans ce collège : respect de la liberté de religion, ouverture et tolérance. Néanmoins, il y a aussi ces quelque deux faiblesses : dominance de la foi catholique et mise en danger de la foi des plus faibles.

##### **2.2.4.1.1 Respect de la liberté religieuse et hospitalité**

Ce collège recrute ses effectifs sans aucune considération d'appartenance religieuse, il traite les élèves de façon égale au plan académique, il leur offre la possibilité de pratiquer leur foi et n'exerce pas de pression sur les adeptes des autres confessions afin de les forcer à devenir catholiques. Ainsi y a-t-il lieu de reconnaître objectivement un certain respect de la liberté religieuse. Celle-ci, ayant son fondement dans la dignité même de la personne

humaine, est proclamée et défendue par l'Église depuis Vatican II. Elle « consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part soit des individus, soit des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit, dans les justes limites, forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres» (Décret sur la liberté religieuse, n°2). Elle suppose aussi le respect des religions, même si ne garantissant pas l'équivalence des traditions religieuses. Elle implique également le respect de la liberté de conscience des parents qui ont choisi l'école catholique.

La jouissance de la liberté religieuse au sein de ce collège contraste bien sûr avec l'idée de la neutralité scolaire promue par le laïcisme, qui consiste à rejeter la religion et à effacer toutes les empreintes de celle-ci dans les écoles, pour obtenir un enseignement dépourvu de toute référence au fait religieux ou une instruction entièrement neutre (André-Vincent 1976, 58-59). Ce rejet est connu sous le mode de neutralisme négatif. À l'opposé de celui-là, se situe l'idée de la neutralité ouverte qui suppose un équilibre délicat de forces capables de se neutraliser et un État vigilant qui sert d'arbitre entre elles. Dans ce modèle, l'enseignement intègre le fait religieux tout en faisant attention pour ne pas prendre parti ou pour éviter de blesser la susceptibilité des croyants dans la classe. En plus, à la demande des parents, il peut y avoir un cours d'instruction religieuse. Malgré son apparent bon côté, cette neutralité ouverte ne satisfait pas toujours les conditions de la liberté religieuse, car entravant l'expression de la foi religieuse et créant un cadre favorable au développement d'une foi laïque ou d'une morale citoyenne qui réduit le sujet à son aspect social au détriment de son épanouissement spirituel.

Définitivement, au nom du droit naturel qu'ont les parents de choisir l'école de leurs enfants, la nécessité d'avoir des écoles libres s'impose en régime pluraliste (Ibid., 60), pour garantir le respect de la liberté religieuse et assurer l'accession équitable de tous les enfants à la culture et leur préparation aux tâches civiques ou professionnelles dans la société.

Deuxièmement, il existe dans ce collège un souci de bien accueillir les nouveaux élèves afin de bien les intégrer dans la communauté éducative, comme on le ferait pour un étranger dans une famille. Nous y voyons de l'hospitalité, un concept qui embrasse l'ouverture et la tolérance, puisque évoquant à la fois l'accueil de l'autre et l'acceptation mutuelle. Du latin *Hospitalitas*, dérivé de *Hospitalis* (hôpital, hospitalier), l'hospitalité désigne le fait d'accueillir (*hospes*) l'autre, l'étranger (*hostes*) d'égal à égal (*hostire*), lorsqu'il ne vient pas comme un ennemi (*hostis*) pour déclencher des hostilités (*hostilis*). Selon Mathias Sié Kam, ce concept peut désigner l'espace, le temps, les réalités nécessaires à la vie, ainsi que le partage et la réception des idées, des convictions, des croyances de l'autre (Ibid., 26).

Dans la tradition africaine, l'hospitalité consiste à accueillir le visiteur ou l'étranger avec dignité. Certaines cultures possèdent même un rite d'accueil comprenant entre autres : le service de l'eau, un temps d'échange de nouvelles, le partage d'un repas, le gîte, la protection, etc. L'eau bue puis le repas pris ensemble établissent entre les deux hôtes un lien de communion qui leur permet de traiter d'égal à égal ou de s'enrichir mutuellement par échange de patrimoine culturel ou matériel ou spirituel. Cette dynamique implique une ouverture réciproque rendant possible l'aller-retour et l'acceptation mutuelle, afin de créer un climat de cohabitation pacifique nécessaire à leur épanouissement.

Certes, l'hôte entre en communion avec celui qui lui a offert l'hospitalité, mais il demeure malgré tout l'autre (*hostes*) avec sa culture, ses us et coutumes, ses convictions et ses croyances. Pour tenir compte de cette réalité que représente l'autre dans son altérité, une bonne dose de tolérance s'avère nécessaire, sinon le risque reste grand de voir apparaître les premiers conflits. Mais attention! Car, comme le signifient clairement ces mots de François Augier cités par Mireille Estivalèzes: « La tolérance ne se réduit pas à l'acceptation de la différence, acceptation qui est parfois indifférence; elle demande de reconnaître ses propres limites et de considérer l'autre comme dépositaire, au même titre que soi, d'une part d'humanité» (Estivalèzes 2008, 259). De ce point de vue, la tolérance implique fondamentalement considération ou estime de l'autre en tant que différent, de même que

hauteur de vue et non condescendance pour respecter ce qui lui est propre et mettre ensemble les richesses communes. Il convient donc de chercher à le comprendre. Ce qui suppose une « tolérance épistémique » (Idem), c'est-à-dire une tolérance qui rende l'hôte accueillant capable de considérer ses convictions personnelles comme bonnes et valables pour lui, et capable d'admettre que celles de l'autre accueilli sont tout aussi bonnes et valables à ses propres yeux, sans tomber dans l'indifférentisme.

Ainsi, un milieu scolaire marqué par la diversité religieuse est quasiment un cadre idéal pour l'apprentissage de la tolérance, car exposant les jeunes à des opinions différentes de celles de leurs parents ou de leur groupe religieux. C'est un écosystème favorable à la culture d'un esprit ouvert à l'autre et au différent tant religieux que culturel. Aussi est-il heureux qu'un collège catholique ait le souci de promouvoir cette culture auprès de ses élèves.

#### **2.2.4.1.2 Quelques faiblesses dans la gestion de la diversité religieuse au Collège Saint-Viateur**

Dans la catégorie des faiblesses, nous relevons la dominance de la foi catholique et le danger du relativisme. En effet, le caractère dominant de la foi catholique dans cet espace pluraliste crève les yeux. Plusieurs éléments l'attestent sans ambages : la supériorité numérique des catholiques, l'enseigne du collège, son uniforme, la composition de sa direction, son projet éducatif, son aumônerie et ses activités pastorales. Même s'il n'y a pas une volonté manifeste d'assimiler les jeunes des autres confessions religieuses, celle de leur faire comprendre clairement qu'ils doivent suivre la procession est plus qu'explicite. Dans cette ambiance, s'installe une tension latente entre la majorité et les minorités dans la communauté éducative. Elle découle de la résistance des minorités qui essaient par tous les moyens de préserver leur identité et leurs richesses. Au niveau culturel, on aurait parlé d'une résistance à l'acculturation interne, mais comme on est dans le champ religieux on se contenterait de résistance à l'assimilation religieuse.

Cette résistance prend différentes formes. Du côté de chaque minorité, il y a un plus grand désir de connaître sa propre religion, une plus grande volonté d'afficher son identité, un raidissement de sa position en cas d'opposition et une volonté de rendre ses frontières imperméables, bref un repli sur soi. Et comme l'attaque est la meilleure façon de se défendre, la minorité protège ses membres tout en allant chercher chez les autres de nouveaux adeptes pour venir grossir ses rangs. On pourrait y voir du prosélytisme certes, mais un qui passe inaperçu puisque réalisé discrètement au sein de la majorité. L'approche durkheimienne aurait vu dans ce type de positionnement conflictuel un dysfonctionnement social lié à un problème d'intégration (Lamine, Lautman et Mathieu 2008, 15).

Du côté de la majorité, on assiste à deux types de réactions. D'abord, elle est en émoi quand la minorité musulmane active revendique le droit de s'afficher dans la communauté, notamment à travers la volonté de porter le voile islamique, même si c'est interdit comme tout autre couvre-chef par le règlement intérieur. Ce genre de réaction questionne la connaissance mutuelle des deux groupes d'une part, et la reconnaissance de la légitimité de l'un ou de l'autre dans la communauté éducative, d'autre part. Ensuite, face à la minorité protestante, il y a par contre une plus grande tolérance. La conséquence non négligeable est qu'on assiste à la migration interconfessionnelle : des jeunes catholiques, par exemple, rejoignent le groupe des protestants évangéliques. Parfois, ils y restent le temps d'une bonne animation; parfois, ils ne reviennent plus au catholicisme. Dès lors, se pose la question de savoir si le groupe majoritaire peut accueillir vraiment ces groupes minoritaires sans condition. Ceux-ci peuvent-ils accepter l'hospitalité de celui-là dans les règles de l'art, c'est-à-dire en faisant montre de respect envers ses principes, sa culture et ses convictions religieuses?

En tout cas, comme l'a fait remarquer Anne-Sophie Lamine : « La pluralité religieuse implique un repositionnement des institutions religieuses les unes par rapport aux autres. Les positions exclusivistes deviennent difficilement compatibles avec les brassages culturels, tout comme l'ignorance totale des autres religions » (Lamine 2004, 283). À partir de cette logique, on doit donc s'attendre à ce qu'il y ait des déplacements de frontières au

niveau de chaque croyant afin de faciliter la cohésion dans la communauté éducative, puis espérer que cette expérience de la rencontre existentielle et interconfessionnelle produise des transformations au sein de chaque groupe pour aboutir au moins à une reconnaissance mutuelle sincère et créative, qui résulte d'une remise en cause de certaines convictions religieuses et des comportements afférents, sans altérer pour autant la spécificité et l'intégrité de l'orthodoxie et de l'orthopraxie propres à chacun.

En outre, il y a le danger du relativisme. Le fait de permettre aux musulmans et aux protestants d'animer la prière communautaire au même titre que les catholiques est considéré par plus d'un comme un excès d'accommodement frisant le relativisme : « Ils sont chez nous, ils doivent suivre tout simplement la procession », disent-ils. En effet, réalisée sans explication, cette expérience court le risque d'être interprétée par les plus jeunes comme une relativisation de l'appartenance religieuse, au pire comme une violation de la liberté religieuse car imposant une prière, voire un rite religieux, à des adeptes de religions différentes. Voilà qui peut heurter la foi de ceux qui sont encore en recherche ou qui peut favoriser un flottement sinon de l'indifférence chez eux, comme cela arrive assez souvent dans tout milieu marqué par le pluralisme religieux (Michaud 2004, 112).

Ces faiblesses nous montrent que la reconnaissance de la validité de la religion de l'autre n'est pas encore effective, en tout cas pas réciproque. Certes, il ne semble pas avoir de difficulté pour collaborer et vivre ensemble dans la communauté éducative, mais les minorités exclusivistes ne se sentent pas en sécurité face à la présence active de la majorité catholique. Raison pour laquelle elles n'hésitent pas chacune à proclamer que sa religion est la meilleure. Dans un tel contexte, il y a lieu de créer les conditions adéquates pour permettre à chaque groupe religieux de s'épanouir. Cela reste un véritable défi car, pour instaurer un climat de confiance, le secteur catholique devra avant tout convaincre les autres de la sincérité de sa démarche, de la valorisation de leur éthique et du respect du contenu de leurs croyances (Lamine, Milot, Portier et Willaime 2010, 60). Ce n'est pas gagné d'avance, vu les pluralités intra-protestante et intra-islamique. Alors, la partie

catholique devra-t-elle être celle qui fait toutes les concessions, étant donné qu'elle accueille les autres?

### **2.3 Émergence de la question du sens d'évangéliser dans ce contexte de pluralité religieuse**

L'Église place au cœur de son action éducative le Christ qui est le modèle sur lequel le chrétien doit configurer sa vie. Cela distingue l'école catholique de tout autre école qui ne se soucie que de former l'homme; elle entend former le chrétien et, par son enseignement et son témoignage, elle veut faire connaître le mystère du Christ aux non-baptisés. Ce faisant, elle accomplit sa mission d'évangélisation, c'est-à-dire l'annonce de Jésus Christ et de son Évangile pour le salut de l'humanité. En outre, elle se met aussi au service de l'épanouissement de l'homme sans distinction culturelle et religieuse. Ainsi, en tenant compte des besoins réels de la société pluraliste dans laquelle se réalise sa tâche d'instruire pour éduquer, elle s'ouvre aux chrétiens des autres communautés et aux croyants des autres traditions religieuses. Elle offre à ceux-ci comme aux jeunes catholiques les mêmes services et les mêmes privilèges dont la liberté religieuse.

Toutefois, comme nous l'avons vu, il ne suffit pas que tous les groupes religieux de la communauté éducative jouissent de la liberté religieuse pour garantir la reconnaissance mutuelle, l'acceptation de la différence et l'épanouissement de chacun. Il en faut plus. Est-ce que chacun peut y mettre du sien ? Peut-être. Il est possible de collaborer ensemble pour réaliser un projet commun; il est même possible de défendre ensemble les valeurs éthiques communes. En revanche, il n'y a pas de négociation possible sur les convictions religieuses, puisque chacun est convaincu de la supériorité de ses vérités sur celles des autres.

Dans une telle ambiance, le raisonnement est simple : « Les autres sont dans l'erreur, nous devons les ramener sur le droit chemin ». Cette position est commune à toutes les religions exclusivistes. C'est un truisme qui se passe volontiers de détails. On ne peut pas éluder cet esprit de concurrence qui les anime et qui, souvent, constitue un point de

blocage dans leurs relations. D'autre part, même si l'Église catholique à travers ses œuvres vise le bien-être des peuples et le progrès des nations, elle s'attend aussi à ce que le monde perçoive dans ses actions Jésus-Christ agissant par amour pour sauver l'humanité, et qu'en retour les bénéficiaires adhèrent à sa personne. Certes, elle ne force personne à se convertir, elle respecte la liberté de chacun, mais la finalité de sa mission reste la conversion au Christ. Alors, comment convaincre les jeunes des autres confessions religieuses qu'en assurant leur éducation elle ne cherche pas d'abord à les amener à elle, qu'ils peuvent recevoir une éducation chrétienne tout en demeurant dans leur groupe religieux, bref qu'elle ne représente pas une menace pour leur foi? Tel est le défi à relever.

### **Conclusion**

L'expérience du pluralisme religieux qui se vit au Collège Saint-Viateur implique les catholiques majoritaires et les minorités protestantes, musulmanes et autres. Ce n'est donc pas sans risque que ce collège accueille les jeunes sans considération de leur appartenance religieuse qu'il doit éduquer en leur donnant une excellente instruction et en veillant au développement harmonieux de leurs potentialités intellectuelles, morales, physiques, psychologiques et spirituelles. Par-dessus tout, sa finalité est de les évangéliser pour qu'ils adhèrent à la personne de Jésus-Christ et qu'ils soient formés à être de bons chrétiens. C'est à ce niveau que le bât blesse, car, dans un tel contexte de pluralisme religieux, on se demande s'il est encore pertinent de parler d'évangélisation. Ne devrait-on pas simplement envisager d'éduquer les jeunes à vivre ensemble et à coopérer pour le bien commun dans le respect de leurs différences au sein de la communauté éducative, préfiguration d'une société burkinabé pacifique et prémunie de l'intégrisme religieux? Ne devrait-on pas penser à conduire chaque jeune à sa pleine réalisation dans sa propre foi plutôt qu'à vouloir les convertir au Christ? Quel sens prendrait alors la mission évangélisatrice auprès des jeunes dans ce collège? Ce sera l'essentiel du travail de réflexion qui se réalisera dans le prochain chapitre.

## **CHAPITRE III- INTERPRÉTATION : L'ACTE D'ÉVANGÉLISER AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR**

### **Introduction**

La diversité religieuse est un fait voulu par la direction du Collège Saint-Viateur, conformément aux orientations pastorales de l'Église catholique et de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur au Burkina Faso. Ce qui nous fait poser la question de savoir s'il est pertinent de parler encore de mission d'évangélisation dans ce milieu marqué par le pluralisme religieux. Admettons que cette mission fonde l'existence même de cette institution, sous quelle forme pourrait-elle s'y réaliser? Évangéliser consisterait-il à éduquer les jeunes selon leur credo, c'est-à-dire en veillant à ce que chacun devienne meilleur croyant dans sa religion, sans l'annonce explicite de Jésus-Christ et de son Évangile? Pour le savoir, il est impératif que nous interrogeons la pensée théologique catholique sur l'évangélisation, l'éducation chrétienne, la diversité religieuse ou le pluralisme religieux, tout en tenant compte des réflexions menées par les sciences humaines et sociales sur l'expérience de la religion à l'école et le spectre de l'intégrisme religieux en contexte de pluralité religieuse.

### **3.1 Évangélisation en contexte scolaire multiconfessionnel**

#### **3.1.1 Le pluralisme religieux, un défi positif pour l'Église**

Nous avons évoqué le concept de pluralisme religieux comme un phénomène dont les empreintes sont indéniables au sein de la communauté éducative de Saint-Viateur. Mais de tout ce qu'en disent les théologiens et le Magistère que retenir pour l'éducation chrétienne de ces jeunes?

Selon Paul Majzer cité par Bergeron, « le pluralisme désigne simplement la situation où une variété de vues et de pratiques coexistent dans la tolérance. C'est l'élément

de tolérance qui distingue le pluralisme de la simple existence de différentes croyances et pratiques» (Bergeron 2004, 86). Bergeron y ajoute que : « Le pluralisme suppose la cohabitation pacifique des diverses entités et la reconnaissance du droit des autres à exister socialement » (Idem). La reconnaissance juridique de l'égalité des religions devant la loi scelle son existence dans la société.

D'après Evelina Miranda y Orteza, le contenu du pluralisme religieux se résume généralement en ces quatre points : 1) la volonté manifeste de comprendre l'autre dans ses propres conditions, de respecter les différences et de valoriser les éléments communs aux diverses traditions religieuses; 2) la promotion de réels engagements à caractère social en dehors des considérations dogmatiques et de l'ouverture d'esprit; 3) la mise en relation des croyants partenaires dans le respect de l'identité de leur propre tradition religieuse ; 4) enfin, la promotion du dialogue interreligieux comme praxis pour favoriser le vivre ensemble (Orteza y Miranda 2010, 19). Donc, en dehors de toute considération doctrinale, l'esprit du pluralisme veut que toutes les religions aient le même traitement et que chacune ait sa validité. D'autre part, le pluralisme encourage des rencontres interreligieuses non pas pour obtenir des ententes mutuelles, mais pour développer des relations basées sur la compréhension mutuelle.

Au niveau théologique, la reconnaissance du pluralisme religieux s'inscrit dans la foulée du Concile Vatican II, grâce auquel l'Église a opéré un changement de perspective par rapport aux autres traditions religieuses. Elle regarde celles-ci depuis ce concile avec un regard beaucoup plus positif. Peuvent en témoigner son décret *Nostra Aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes et son décret sur l'œcuménisme. Ce qui a marqué une rupture avec les paradigmes de l'exclusivisme (Hors de l'Église point de salut) et de l'inclusivisme selon lequel les autres croyants trouvent leur salut dans leurs religions indirectement par Jésus-Christ et par l'Église (Orteza y Miranda 2010, 5-24).

L'intérêt central de la théologie du pluralisme religieux est de découvrir, à la lumière de la foi chrétienne, la signification de la pluralité des fois confessées par les

traditions religieuses dans l'histoire du salut (Dupuis 2002, 26-27). Aussi pose-t-elle le problème de l'interprétation de la pluralité religieuse comme une réalité voulue par Dieu dans sa volonté de sauver le genre humain. Corrélativement, elle pose celui du rapport entre la foi chrétienne en l'universalité de l'automanifestation de Dieu faite définitivement en Jésus-Christ et celle qu'il fait dans les autres religions. En quête de solution à ces problèmes, certains pluralistes ont soutenu la thèse radicale que le christianisme n'est pas destiné à tous les peuples ou que chaque religion possède une révélation normative de Dieu pour ses adhérents et se constitue une voie de salut pour eux seuls (Orteza y Miranda, 17).

Jacques Dupuis, quant à lui, soutient que le pluralisme religieux doit être vu comme existant de principe, comme une réalité voulue par Dieu et non comme un simple phénomène historique (Dupuis 1997, 586). En tant que réalité de principe, il mérite d'être accueilli comme un don qui découle de la surabondante générosité divine envers l'humanité et qui constitue une réponse plurielle du genre humain dans sa diversité à cette autorévélation de Dieu. Un grand nombre de théologiens abondent dans le même sens. E. Schillebeeckx, par exemple, répondant à la question de savoir si le pluralisme des traditions religieuses est un phénomène factuel ou principiel, affirme que : « La pluralité des religions n'est pas un mal à extirper mais bien plutôt une richesse fécondante que tous doivent accueillir avec joie » (Ibid., 586-587). Richard Bergeron va jusqu'à dire que : « Le pluralisme religieux est inscrit [...] dans la nature même de l'homme et de Dieu. La diversité et la richesse des cultures entraînent nécessairement une multiplicité d'expressions religieuses, ... » (Bergeron 1997, 89). Bien entendu, une telle affirmation ne signifie pas pour autant que Dieu soit plusieurs.

Sur quoi se fonde-t-il ? D'après Dupuis le pluralisme religieux a comme fondement l'immensité de l'amour de Dieu (Dupuis 1997, 587). De fait, le dessein salvifique de Dieu est un, mais ses aspects sont multiples. D'où la pluralité des réponses humaines qui jaillissent de leurs contextes historiques. De ce fondement dans l'amour divin, il tire tout son sens, sa raison d'être « un signe des temps, ... qui est porteur de possibilités inédites pour une compréhension renouvelée de l'Évangile et du Christianisme » (Bergeron 1997,

93). En d'autres termes, le pluralisme religieux est une grâce dont le déploiement entrainera le renouvellement du christianisme en redynamisant chaque chrétien.

Ces réflexions théologiques sont-elles partagées par l'enseignement récent de l'Église? Pour le savoir, nous allons considérer les précisions doctrinales apportées par le document *Dominus Iesus* (Congrégation pour la doctrine de la foi 2000) sur le pluralisme religieux, même si bon nombre de théologiens et d'observateurs acquis à la cause pluraliste les considèrent comme un véritable recul dans les relations avec les autres traditions religieuses. Parmi lesquels, Richard Bergeron qui affirme que : « *Dominus Iesus* entrave le débat théologique, réduit au silence certains théologiens des religions, jette le doute sur toutes tentatives d'élaboration d'un nouveau paradigme théologique et met fin à la discussion par un recours à la confession de foi » (Bergeron, 88). Mais ce document ne contient-il que du « négatif » ? En partant du fait que les rencontres interreligieuses ne permettent pas seulement des déplacements au niveau des certitudes, des dogmes et des barrières culturelles mais aussi qu'elles renforcent chez chacun des partenaires le désir de mieux connaître sa propre tradition, on saura admettre, en toute vérité, que les précisions doctrinales apportées par ce texte constituent des balises claires pour les chrétiens qui veulent entrer dans la démarche relationnelle avec les autres religions. Que dit-il sur les questions sensibles telles que : la révélation, la foi, l'unicité et l'universalité de la médiation salvifique du Christ?

D'abord, sur un ton ferme – il faut le reconnaître-, il qualifie de relativistes les théories du pluralisme de facto et de principe (N°4). Pour y remédier, le texte réaffirme, dans son numéro 5, le caractère complet et définitif de la Révélation de Jésus-Christ. Par conséquent, on ne peut espérer une révélation complémentaire dans les autres religions. Ces dernières, par contre, peuvent atteindre la plénitude de leurs révélations en celle du Christ (n°6). Ensuite, le texte invite à *tenir fermement* une distinction entre foi et croyance. Car, la foi est l'accueil de la vérité révélée par le Dieu Un et Trine, la grâce qui en favorise une compréhension cohérente, tandis que la croyance dans les autres religions est une expérience religieuse encore à la recherche de la vérité absolue, et encore privée de

l'assentiment à Dieu qui se révèle (n°7). Puis, il réaffirme que “l'unicité de l'économie salvifique voulue par le Dieu Un et Trine a comme source et comme centre le mystère de l'incarnation du Verbe, médiateur de la grâce divine pour la création et pour la rédemption” (Col 1,15-20). Il n'y a pas d'activité salvifique du Logos qui s'étende au-delà de son incarnation, par conséquent il est erroné de distinguer le Logos humain du Logos divin. Son action salvifique, accomplie avec et par l'Esprit, s'étend à toute l'humanité au-delà de toutes les frontières. L'Esprit ne réalise donc pas une économie du salut propre à lui en dehors de celle du Christ (n°11). Enfin, eu égard à l'unicité et l'universalité du mystère salvifique de Jésus-Christ, il confirme “la vérité sur Jésus-Christ, Fils de Dieu, Seigneur et unique sauveur, qui par son incarnation, sa mort et sa résurrection a accompli l'histoire du salut, dont il est la plénitude et le centre” (n°13). Cependant, il rappelle dans son n°14 que : « Le concours de médiations de types et d'ordres divers n'est pas exclu, mais celles-ci tirent leur sens et leur valeur *uniquement* de celle du Christ, et elles ne peuvent être considérées comme parallèles ou complémentaires». Ainsi, hors de l'unique médiation du Christ, il n'y a pas d'action salvifique de Dieu.

Comme disait Boileau au 17<sup>e</sup> siècle : “Du choc des idées jaillit la lumière”. Et Dupuis le sait trop bien. Aussi voit-il dans le *Dominus Iesus* non pas des limites rigides et figées entravant la recherche théologique, mais des lignes directrices, des indications pour permettre « à la théologie de méditer et de réfléchir à nouveau sur l'ineffable mystère divin [...] “pleinement révélé” en Jésus-Christ» (Dupuis 2002, 400). Fort de cette conviction, il pense un “pluralisme inclusif” (Ibid., 401). Ce modèle de pluralisme se base sur la conception d'une économie trinitaire qui allie et maintient “en tension constructive le caractère central de l'événement historique ponctuel de Jésus-Christ, ainsi que l'action universelle et l'influence dynamique de l'Esprit de Dieu” (Jean-Paul II 1990, n°56). Il parvient ainsi à expliquer l'automanifestation et le don de Dieu aux autres traditions religieuses, même privées de tout contact avec le message chrétien, dans la réalisation de l'unique économie du salut en Jésus-Christ.

En définitive, le pluralisme religieux ne nuit pas à l'identité chrétienne. Au contraire, il favorise sa consolidation en ce sens qu'il aide les chrétiens à approfondir leur foi et à opérer une métanoïa afin d'avoir un regard plus positif sur les autres traditions religieuses qui sont des dons de Dieu à l'humanité. Jean-Paul II a déclaré à juste titre que « les autres religions constituent un défi positif pour l'Église d'aujourd'hui » (Jean-Paul II 1990, n°56). Grâce à cette conversion profonde, les chrétiens peuvent entrer en communion avec les autres croyants en respectant leur différence. C'est ce que Dupuis appelle la communion-dans-la-différence, comme celle qui caractérise la vie intime de notre Dieu Un et Trine (Dupuis 2002, 401). Accueillir ce défi positif servirait sûrement à rendre plus crédible le message chrétien et faciliterait sans doute l'accomplissement de la mission évangélisatrice.

### **3.1.2 Concept d'évangélisation ou mission évangélisatrice**

L'école catholique est un lieu privilégié où se réalise la mission évangélisatrice de l'Église, mission reçue du Christ. En quoi consiste aujourd'hui cette mission dans un contexte de pluralisme religieux ? Le dictionnaire des mots de la foi chrétienne définit le concept *évangélisation* comme suit :

*Action qui consiste à apporter l'Évangile, la Bonne Nouvelle du salut, à ceux qui ne l'ont pas encore reçu; elle est donc en même temps appel à la conversion et convocation dans l'Église de Dieu... On distingue aujourd'hui la première évangélisation, l'annonce de la foi à ceux qui ne l'ont jamais entendue, et la seconde évangélisation, l'annonce aux pays, aux peuples ou milieux déchristianisés (De La Brosse, Henry et Rouillard 1992, 282).*

Cette action d'annoncer l'Évangile aux peuples qui ne connaissent pas encore Jésus Christ était plus connue autrefois sous le nom de mission. Depuis Vatican II, l'Église ayant repris conscience de sa tâche missionnaire s'y adonne non seulement auprès des ignorants du Christ mais aussi auprès des déchristianisés du monde occidental frappé par la sécularisation. Cette conscience renouvelée a été relayée par Paul VI dès 1975 en ces termes : « L'Église est mission ou elle n'est pas, [puisque] Évangéliser est ... la vocation

propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser. » (Paul VI 1975, n°14).

Le but de la mission consistait, avant Vatican II, en l'implantation de l'Église dans un territoire en assurant la mise en place d'une communauté chrétienne, ainsi que l'établissement d'un clergé et d'une hiérarchie « indigènes ». Mais, avec Vatican II, recentrée sur le Christ annonçant l'Évangile du Règne de Dieu, l'Église, servante du Royaume dans l'histoire de l'humanité, vise: « l'évangélisation et l'implantation de l'Église dans les peuples et les groupes humains dans lesquels elle n'a pas encore été enracinée » (Ibid., n°6).

Dans la foulée du Concile, le concept d'évangélisation a absorbé toute la réalité de la mission. À présent, il est plus question de la mission évangélisatrice de l'Église dont l'objet touche à tout ce qui est humain, car : « évangéliser, pour l'Église, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même » (Ibid., n°18). De ce fait, l'action évangélisatrice de l'Église se réalise en tenant compte de cinq principaux éléments, à savoir : présence et témoignage; engagement au service des hommes, action pour la promotion sociale et la libération humaine; vie liturgique, prière et contemplation; dialogue interreligieux; annonce ou proclamation et catéchèse (Dupuis 1992, 393a). Notons que le dialogue avec les autres religions n'empêche pas l'annonce explicite de l'Évangile, car l'évangélisation n'est complète que lorsque la Bonne Nouvelle est proclamée et Jésus Christ annoncé. Voilà qui exige de l'évangéliste un engagement total de sa personne, manifesté par ses paroles, ses actes et son témoignage. De plus, au contact des autres traditions religieuses, il doit faire montre de profonde estime pour ce qu'il y a de divin en tout homme et de grand respect pour l'œuvre de l'Esprit dans l'autre croyant.

La mission de l'Église s'inscrit dans la ligne de celle de Jésus qui, comme l'attestent plusieurs textes du Nouveau Testament, consistait en l'évangélisation au sens restreint de proclamation et de témoignage - enseignement-baptême (Mt 28, 19-20; Mc 16,15; Lc 24,

47-48). Par sa personne, ses discours et ses gestes le Seigneur proclamait le Royaume de Dieu (Ibid., 394b), un règne de justice et de paix, qui se veut sans exclus ni privilégiés, destiné à tout homme libéré de la domination du péché par la foi en Jésus Christ. Ses diverses rencontres avec les Samaritains (Mt 10, 5-6), avec le centurion de grande foi (Mt 8, 5-13), etc. peuvent en témoigner. Il a annoncé la Bonne Nouvelle à tous, y compris des personnes de traditions religieuses et de cultures différentes, mais sans jamais les forcer à l'accueillir.

La mission évangélisatrice prend aussi en compte les cultures, car c'est à ce niveau que se vérifient les effets positifs de l'Évangile dans la vie des gens. Comme concept, la culture renvoie à plusieurs réalités, mais celle qui intéresse l'évangéliste est celle qui désigne au plan anthropologique l'ensemble des traits caractéristiques d'un groupe humain, à savoir ses modes typiques de penser, de se comporter, d'humaniser un milieu donné (Carrier 1992, 398b). Elle constitue la marque de fabrique, la carte d'identité de chaque communauté. C'est cette réalité personnelle, collective et historique qu'il faut aussi évangéliser, afin d'opérer une évangélisation en profondeur de la mentalité collective, et garantir les conditions de base pour l'évolution évangélique des personnes. En effet, si l'action évangélisatrice influence les mentalités individuelles, les individus pétris par l'Évangile agiront sur les mentalités collectives de telle sorte que règne dans le milieu culturel une manière chrétienne d'être, et ce, à tous les niveaux (Ibid., 401b). Alors, elle permettra à la foi de rejoindre tant les consciences que les cultures. Et le processus par lequel elle y parvient n'est autre que l'inculturation qui «signifie une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, et l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines» (Jean-Paul II 1990, n°52).

À l'heure actuelle, parler de mission évangélisatrice renvoie automatiquement à la nouvelle évangélisation. Ce concept diffusé surtout par l'enseignement de Jean-Paul II se réfère aux nouvelles conditions de l'évangélisation dans le monde actuel, notamment les sociétés déchristianisées, marquées par l'indifférentisme ou l'agnosticisme. Cette

évangélisation qui s'adresse à toutes les personnes et à toutes les cultures se veut selon Jean-Paul II nouvelle en son ardeur, nouvelle en ses méthodes, nouvelle en son expression. Ses destinataires sont les riches et les chrétiens désenchantés, désorientés, troublés en quête de sens et d'expérience spirituelle profonde, qui attendent une réponse de foi adéquate à leurs besoins psychologiques, spirituels et sociaux. C'est un ensemble de défis auquel l'Église missionnaire doit faire face sous la mouvance de l'Esprit.

Dans le contexte africain, empreint de pluralisme culturel et religieux, l'Église a besoin d'opérer une évangélisation en profondeur, dont la principale préoccupation est de trouver des voies et moyens pour créer une symbiose entre l'Évangile de Jésus-Christ et les cultures africaines, aboutissement nécessaire pour prévenir les fléaux ravageurs tels que : les conflits et guerres, les violations des droits humains, la prolifération des sectes et la migration des chrétiens vers elles, la misère des uns et l'indifférence des autres, le fondamentalisme religieux et le terrorisme..., tous ces écrans qui empêchent de voir Jésus Christ toujours agissant dans le monde à travers les chrétiens pour le salut de l'homme africain. Aujourd'hui, le succès de l'évangélisation dépend du témoignage de l'Église qui la mène. Les peuples et les cultures attendent qu'elle soit « le témoin non seulement de la Parole de Dieu dans ce qu'elle a de nouveauté par rapport à chaque culture, mais aussi le témoin de la question des hommes pour inventer de nouvelles figures du christianisme historique » (Kinpuku 2005, 119-120).

En résumé, l'évangélisation ne consiste pas en la seule annonce de Jésus et de son Évangile, elle s'étend aussi à tout ce qui concerne la vie humaine, à la transformation de la culture et des cultures par les valeurs évangéliques. En contexte de pluralisme, selon les circonstances, elle privilégie temporairement le dialogue interreligieux comme méthode pour mettre les personnes en relation avec Jésus Christ, l'unique médiateur par lequel advient le Règne de Dieu. Ainsi, l'évangélisation conserve toute sa valeur même au contact des autres traditions religieuses. Elle restera une nécessité tant que tous les humains de toutes les cultures et religions n'auront pas entendu l'Évangile, tant qu'ils aspireront à leur réalisation intégrale. Le choix des moyens pour la réaliser dépend des personnes, des lieux

et des circonstances. Peut-être une institution scolaire catholique pourrait-elle servir à évangéliser en profondeur la jeunesse et par ricochet étendre l'influence évangélique sur toute la société.

### **3.1.3 Place de l'école dans la mission évangélisatrice**

Comme nous l'avons déjà vu, « la mission de l'Église est donc d'évangéliser, c'est-à-dire d'annoncer à tous la bonne nouvelle du salut, d'engendrer par le baptême de nouvelles créatures dans le Christ et de les éduquer à vivre en fils de Dieu » (Congrégation pour l'Éducation catholique 1977, n°7). Quelle place occupe l'école catholique dans l'accomplissement de cette mission?

Répondant à cette question le magistère affirme que : « L'école partage la mission évangélisatrice de l'Église et est un lieu privilégié où se réalise l'éducation chrétienne » (Congrégation pour l'Éducation catholique 1997, n° 11). Jean-Paul II, le rappelait ainsi : « les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents » (Jean-Paul II 1995, n° 102). L'Église catholique ne l'utilise pas seulement pour atteindre le but de sa mission, mais aussi pour rendre service à la société en assurant la promotion de la personne humaine. En effet, plus que tout autre institution, l'école offre un cadre privilégié de formation intégrale, puisqu'elle est un lieu qui permet le développement et la transmission d'une conception du monde, de l'homme et de l'histoire, ainsi que le lieu où se réalise la synthèse entre la foi et le savoir, où se tissent des liens entre les jeunes de différentes conditions sociales et de différentes appartenances religieuses.

L'institution scolaire catholique éduque de façon intégrale du fait qu'elle tient compte de la dimension religieuse de ses élèves. Elle poursuit l'éducation à la foi des jeunes chrétiens, afin d'amener leurs consciences psychologique et morale à la plénitude dans le Christ. Elle l'assure en vue de la transformation de leur mentalité individuelle par l'Évangile sous l'action de l'Esprit, et afin qu'ils puissent à leur tour influencer leur entourage et toute la société. D'autre part, elle rend un service d'une très grande

importance à tous les hommes en intensifiant son activité éducative notamment dans le contexte de pluralisme culturel et religieux, puisqu'elle œuvre à la formation des personnalités autonomes, responsables et conscientes, capables d'assumer les exigences de leur foi et de coopérer activement avec leurs pairs au développement durable de leur milieu (Congrégation pour l'éducation catholique 1997, n°11).

La communauté éducative tout entière est appelée à y contribuer tout en étant un lieu d'humanisation. En assurant la formation intégrale de la personne, l'école fait en même temps la promotion du patrimoine culturel, cette culture qui caractérise l'homme et le distingue des autres êtres (Congrégation pour l'Éducation catholique 1977, n°26). Cependant, consciente que dans la culture tout n'influence pas toujours positivement la personne humaine, en plus de la formation académique, elle éveille son sens critique afin qu'il sache y distinguer les vraies des fausses valeurs (Ibid., n°30). C'est pourquoi elle doit explicitement se fonder sur un projet éducatif, centré sur le Christ, qui tend à la promotion de l'homme intégral, parce que toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse en lui, l'Homme parfait.

L'École catholique place donc le Christ au cœur de son action éducative, car c'est le modèle que doit imiter le jeune chrétien et dont s'inspirent les éducateurs chrétiens. Néanmoins, respectant la liberté humaine, elle se garde d'endoctriner les jeunes, mais elle les prépare à entrer en relation avec d'autres. Conformément à l'idéal chrétien, « elle s'efforce de développer l'ouverture aux autres dans la tolérance et le respect de leur mode de penser et de vivre, dans la compréhension de leurs préoccupations et de leurs espoirs, en partageant leurs conditions et en participant à leur devenir » (Ibid., n°57).

Au terme, reconnaissons que l'école catholique rassemble un grand nombre de jeunes, les protagonistes en puissance de la construction du Royaume. À travers elle, l'Église accomplit sa mission et entre en dialogue avec la communauté des hommes. Elle y donne une éducation chrétienne aux jeunes indistinctement pour qu'ils se réalisent pleinement au plan humain et pour qu'ils deviennent des bâtisseurs du Royaume tout en

étant des citoyens engagés dans la construction de la société. Cette éducation doit aussi habiliter les jeunes chrétiens à être témoins de leur foi et les autres jeunes à adhérer au Christ en toute liberté. Est-ce que l'Église pourrait éduquer ces derniers dans la charité sans envisager leur conversion au Christ? La réponse à cette question ne peut être affirmative, même en contexte de pluralisme religieux. L'Église ne pourrait, cependant, se dérober à la tâche de les éduquer contre l'intégrisme religieux.

### **3.2 Évangélisation contre l'intégrisme religieux**

L'intégrisme religieux en soi, en prônant le respect intégral d'un système religieux et en s'opposant farouchement à tout changement doctrinal, est une dérive et une menace à cause de l'envergure de son projet politique, sa velléité explicite d'assurer exclusivement la gestion des échanges sociaux en s'appuyant sur les données de sa doctrine religieuse (Casoni 2005, 256). Aussi va-t-il nécessairement à l'encontre de la liberté de religion et de la paix sociale. Ce fléau ne saurait laisser l'évangéliste indifférent; il se doit même de le saisir en ses différents éléments constitutifs, à savoir le fondamentalisme qui, exacerbé, mène au fanatisme et, porté à son comble, se métamorphose en terrorisme.

Le fondamentalisme, selon Kepel, c'est une position idéologique qui consiste à considérer un texte sacré comme la source fondamentale et achevée de la vérité, et à lui accorder préséance pour guider la conduite humaine (Ibid., 257). Il va habituellement de pair avec une aversion de tout œcuménisme et même avec un rejet du pluralisme religieux. En ce sens, il fait bon ménage avec l'intégrisme. En plus, il mène facilement au fanatisme du fait qu'il nie la valeur des autres traditions religieuses, qu'il accorde une valeur de vérité absolue aux textes sacrés qui fondent ses croyances et qu'il juge que toute conduite humaine doit être assujettie aux textes qui transmettent cette vérité absolue. L'Église catholique semble se situer aux antipodes du fondamentalisme défini par Kepel, car elle pratique l'exégèse des textes aussi bien de la Bible que de la tradition. De plus, elle en prône une relecture dans les contextes actuels en s'appuyant sur les découvertes scientifiques contemporaines.

Dianne Casoni partage le point de vue de Kepel, mais elle y ajoute le facteur déclencheur du fanatisme dans l'âme humaine, à savoir l'idéalisation qui implique, comme projection narcissique de soi sur l'autre, une méconnaissance fondamentale de la nature distincte de l'autre. En effet, pour elle :

*Le fanatisme renvoie [...] à un état passionné qui donne naissance à une intransigeance par rapport aux dogmes et aux croyances du groupe d'appartenance ainsi qu'à un zèle aveugle condamnant ce qui est étranger. Cette combinaison d'intransigeance et de zèle rend les personnes fanatiques vulnérables aux réactions de facilité, dont au recours à la violence. Il devient facile pour le fondamentaliste fanatique de défendre moralement son recours aux actes de violence, puisqu'il est convaincu d'agir au nom de Dieu, la passion intense qui l'anime lui procure un bénéfice narcissique immense (Ibid., 258).*

Bernard Chouvier la rejoint en définissant le fanatisme comme une « maladie de l'âme » (Chouvier, 217) résultant de la perversion du religieux qui, pour s'accomplir, utilise la destructivité, associée à une foi poussée en sa cause jusqu'à la folle conviction d'agir pour le Bien, dans l'espoir d'accéder à la jouissance éternelle. Il en distingue plusieurs types dont : l'enragé, le terroriste et le kamikaze.

L'intégrisme religieux devenu extrémisme, nourri du fanatisme se transforme en folie furieuse, la rage. Dans cette forme de fanatisme, se conjuguent la croyance folle et la fourberie politique, deux perversions dont la force impétueuse ne peut être contenue ni par les lois ni par la religion (Ibid., 99-102). Poussé à l'extrême, ce type de fanatisme se mue en terrorisme, ainsi appelé à cause de l'utilisation systématique de l'arme la plus tranchante qui soit : la terreur pour soumettre l'autre aux idées du doctrinaire. Totalement déshumanisé, le terroriste n'éprouve plus aucune sensibilité et émotion envers ses victimes qu'il considère simplement comme des sacrifiés au nom de la pureté vertueuse des buts à atteindre. Ce qui fait dire que la terreur est le fanatisme du vrai par la pureté, en ce sens qu'il faut éliminer tous les mauvais citoyens pour purifier la société (Ibid., 106-145).

Outre le terrorisme qui oriente outrageusement la destructivité du fanatique vers les autres, il y a aussi le fanatisme sacrificiel des kamikazes. Du japonais *kami* (souffle divin)

et *kaze* (typhon), il désigne une forme de martyr (*bushido*), issue de l'éthique de la mort pratiquée par les Samouraï. Dans cette forme, l'autosacrifice n'est pas seulement une finalité inconsciente, mais il est mis en avant comme le but suprême du militantisme. Comme produit extrême du terrorisme, le *kamikaze* religieux choisit d'offrir sa vie, pour le triomphe de sa cause et parfois pour assurer le bien-être des siens. Son autosacrifice suscite à la fois l'admiration et le respect chez les siens qui l'érigent en héros suprême, tandis que son exemple sème la terreur chez ses ennemis, en plus il lui garantit la jouissance éternelle au ciel (Ibid., 160).

En somme, l'intégrisme religieux est foncièrement un produit du narcissisme qui, dans une moindre mesure, peut causer un comportement sectaire chez le croyant contaminé, ou, s'il devient extrémiste, le pousse à terroriser le différent. En effet, le terroriste religieux souffre que l'autre ne confesse pas sa foi de la même manière que lui. Au sens strict, il ne croit qu'à son idéal, sa seule certitude personnelle. Ce fanatique extrémiste, se croyant le bras armé de son Divin pour la purification du monde, n'hésite pas à semer la terreur sans aucune pitié. Au contraire, il en jouit d'autant qu'il tue et terrorise. Toute tentative pour l'arrêter n'a d'effet que lui donner des raisons supplémentaires pour justifier sa furie meurtrière. La meilleure solution à ce fléau reste encore la prévention de son émergence par une évangélisation axée sur la promotion d'une vision positive de l'autre (l'altérité) à travers l'éducation à la tolérance, au respect de la différence et de l'identité de chacun.

### **3.3 Évangélisation face aux réalités de l'altérité et de l'identité**

En philosophie, l'altérité désigne le caractère, la qualité de l'autre (*alter* en latin). Ce concept suppose la reconnaissance de l'autre dans sa différence, le respect de son identité. En régime de pluralisme, c'est la valeur qui préconise le brassage des cultures comme source d'enrichissement et de paix. À ce titre, l'altérité est la valeur sur laquelle se construisent les relations citoyennes entre les croyants différents dans une même société.

Pervertie, l'idée de l'autre a longtemps été synonyme d'aliénation et de trahison de soi (Courtine-Denamy 2008). L'autre était vu alors comme un autre moi, un alter ego selon la logique cartésienne, ou un étranger selon Edmond Husserl, mais comme un grand solitaire, un Soi égoïste ignorant la pluralité selon Martin Heidegger. Nous resterons débiteurs d'Emmanuel Levinas et de Paul Ricoeur qui ont contribué à une vision plus positive de l'autre. Le premier a œuvré grandement afin de faire apparaître autrui comme « *épiphany* », « visage » autonome, capable au même titre qu'*ego* de responsabilité et d'engagement dans la réalité. Il établit un rapport étroit entre l'autre et Dieu comme un privilège que Moi ne possède pas. En effet, Autrui se tient selon lui plus près de Dieu que Moi, « en ce que l'altérité d'Autrui procède de l'*Illéité*, le visage étant la *trace* de l'au-delà de l'Être, de cette troisième personne, de cet Infini qui échappe à toute ontologie. Le visage étant *comme la trace de Dieu*, aller vers les autres, c'est *s'approcher* de Dieu... » (Ibid., 5-6).

À cet autre, Ricoeur reconnaît une pluralité et une altérité, autrement dit la qualité d'être relationnel avec une identité propre. Vu ainsi, l'autre n'est pas condamné à rester un étranger, mais peut devenir mon semblable, c'est-à-dire quelqu'un qui, comme moi, dit « je » (*Soi-même comme un autre*), à condition de voir en lui une personne vis-à-vis de laquelle je m'oblige au respect.... Seule une relation de réciprocité peut instituer l'autre comme mon semblable et moi-même comme le semblable de l'autre. Ce qui rend dès lors recevable le commandement évangélique : « Aime ton prochain comme toi-même » (Mc 12, 29-31). L'autre demeure lui-même tant qu'il ne se réduit pas à un alter ego, une pâle copie de moi, donc tant qu'il est capable de relation mutuelle d'amitié, d'amour (Ibid., 6).

C'est donc cet autre tel que vu par Levinas et Ricoeur qui est fondamentalement le sujet de l'évangélisation, cet autre digne d'amour parce qu'il est l'image de Dieu, et parce qu'il jouit pleinement de la dignité humaine. Cet autrui, s'il est du point de vue de *je* le différent et le semblable, est aussi celui aux yeux de qui *je* est un autre doté de tous les privilèges dignes d'autrui. Ainsi, il est mon prochain, mon semblable, à travers lui je sers Dieu, lorsque je lui donne à manger, à boire, à se vêtir, à se loger... (Mt 25, 31-46). Selon

Henri Madelin, il est le visage du Seigneur dont je dois découvrir les profondeurs ; « il ne suffit pas de le voir et de l'entendre ; il faut croire qu'il est la manifestation de Dieu, épiphanie de sa présence : voir le délaissé et croire qu'il est le visage de Dieu » (Madelin 1996, 47). Il est l'homme racheté par Jésus-Christ et en même temps son visage, celui dont l'Église assure la réalisation intégrale en réalisant sa mission évangélisatrice. Il est donc indéniable qu'une conversion des cœurs est nécessaire pour une perception renouvelée de l'autre, différent en sa culture et sa religion, en vue de maintenir un climat de vivre ensemble harmonieux au sein de la société, à l'instar du Règne de Dieu.

### **3.4 Comme les branches d'un même arbre (Lc 13, 18-19)**

« Jésus disait à ses disciples : À quoi vais-je comparer le Royaume de Dieu? Il est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et jeté dans son jardin; il croit et devient un arbre, et les oiseaux du ciel s'abritent dans ses branches. »

Le Seigneur compare le Royaume de Dieu à un arbre dont les branches servent d'abris aux oiseaux du ciel. Cet arbre a un côté mystérieux, voire impossible car issu d'une graine qui, en principe, ne donne pas un gros arbre mais tout simplement une plante potagère. Jésus s'est-il trompé dans le choix des éléments naturels de cette parabole ou a-t-il voulu montrer le caractère imperceptible de la mise en place du Royaume ou son côté extraordinaire? En soulignant que les oiseaux du ciel viennent s'abriter dans les branches de cet arbre mystérieux veut-il signifier la destination universelle du Royaume?

Un paradoxe : la graine de sénevé toute minuscule qui devient un arbre imposant. Une image qui enseigne que le Règne de Dieu qui débute de façon anodine connaîtra un succès immensément exceptionnel auprès des humains. Mathieu insiste sur sa croissance mystérieuse. L'arbre gigantesque qu'il devient et dont les branches accueillent la gent ailée indique sans équivoque que le Règne de Dieu a une portée universelle. Une dimension rassurante pour l'Église qui débute avec quelques hommes et femmes : le Royaume annoncé par Jésus qui a l'air d'une réalité sans grande envergure, surprendra les sceptiques

lorsque, de partout et de toutes les nations, les gens qui en auront entendu parler s'adjoindront à la communauté des disciples pour adopter leur manière de vivre ou pour s'y abriter. En effet, « les oiseaux, ce sont les gens qui sont à la recherche du bonheur, et qui trouvent dans l'atmosphère de cet « arbre » accueil et sécurité » (Gareau 1998, 122). Ainsi, le Royaume en voie d'instauration accueille des gens différents de façon gratuite et se rend visible au monde. En quoi cette parabole s'applique-t-elle à la communauté éducative du Collège Saint-Viateur?

### **3.4.1 Communauté éducative : un micro-règne de Dieu**

En considérant le fait de la présence de jeunes venant de divers horizons culturels et religieux au sein de la communauté éducative de Saint-Viateur, nous osons comparer celle-ci à un mini-règne de Dieu. L'image du grain de sénevé qui devient lentement un grand arbre aux multiples branches offrant l'hospitalité aux oiseaux sans distinction peut s'y appliquer sans trop grande difficulté. Mais avant d'aller plus loin, entendons-nous sur le sens donné ici au Royaume de Dieu et au mini-règne.

Cette expression n'a pas une définition stricte. Jésus lui-même ne l'a pas définie de façon claire. Si nous savons qu'il s'agit d'un royaume de justice, de paix et de joie, nous le devons à saint Paul (Rm14, 17). Selon la tradition néotestamentaire, elle désignerait la soumission des cœurs à la Loi du Christ plutôt que l'instauration d'une théocratie visible sur la terre à l'instar des royaumes terrestres. Le Règne de Dieu renvoie aussi à l'exercice ordinaire, constant et universel du gouvernement divin sur toute la création. Inauguré par la victoire pascale du Christ, il est déjà là comme règne de la grâce qui triomphe du péché et du mal. Cependant, il n'y est pas encore puisqu'il ne le sera pleinement qu'avec la manifestation glorieuse du Christ au dernier jour (de La Brosse, 669).

Cinq éléments caractérisent le Royaume (Jean-Paul II 1990, n° 14-15). Il s'agit de : gratuité, caractère religieux, conversion comme clef d'accès, portée salvifique universelle, identification à la personne de Jésus. Le Royaume est d'abord un don gratuit offert par Dieu à l'humanité par pur amour, de façon inconditionnelle; par conséquent, on doit

l'accueillir comme une grâce et s'engager à le faire fructifier : celui qui l'a reçu se doit d'en être un artisan. Le Royaume revêt ensuite un caractère plus religieux que politique; il transcende le monde terrestre et fait aspirer à une terre nouvelle et un ciel nouveau. Il a un petit côté politique dans la mesure qu'il appelle au service des plus petits, à des relations plus justes et plus fraternelles dans les sociétés terrestres. Puis, la clef de la porte d'accès au Royaume est la conversion, changement de vie opéré par l'accueil de la Bonne Nouvelle de Jésus. Aussi, le Royaume a une portée salvifique universelle : par les paroles et les gestes de Jésus, Dieu offre son salut à tous les humains. Enfin, le Royaume est plus qu'un grand projet, un grand rêve à réaliser; il est d'abord une personne : Jésus, révélation de l'amour inconditionnel de Dieu pour l'humanité. Ainsi, accepter le Royaume, c'est adhérer à sa personne.

À la suite du Christ, l'Église missionnaire continue d'appeler tous les humains à la conversion, de répandre dans le monde les valeurs évangéliques, d'aider les hommes à l'accueillir, de même elle continue d'intercéder pour que vienne définitivement le Règne et par ses œuvres elle contribue à son instauration. Ainsi, le Royaume est aussi présent dans l'Église dans laquelle il opère et par laquelle il est proclamé dans le monde. L'Église, sacrement par lequel se réalise le dessein de Dieu dans l'histoire et communauté des disciples de Jésus, est vitale pour assurer la pérennité du Royaume. Elle assume cette mission par la proclamation de Jésus et son Évangile, par le témoignage de sa foi et de son engagement pour le bien-être de l'homme, ainsi que par son œuvre pour la transformation de la société selon les principes essentiels du Royaume : justice, paix, fraternité et liberté (Ibid., n°20).

À partir de la description ci-dessus faite du Royaume, nous osons affirmer que la communauté éducative du Collège Saint-Viateur constitue un micro-règne, car étant la parcelle de la création ou de l'univers où Dieu réalise son œuvre salvifique dans le cœur de ses enfants sans acception de culture et de religion. C'est également le lieu où l'Église annonce Jésus Christ, le Royaume, en espérant que tous ceux qui entendent la Bonne

Nouvelle voudront bien l'accueillir dans leur vie et se laisser transformer par sa présence, et qu'ensuite cette transformation s'étendra progressivement à toute la société.

### **3.4.2 Destination universelle de l'éducation chrétienne**

La communauté éducative de Saint-Viateur constitue un micro-règne où Jésus poursuit son œuvre salvifique par l'intermédiaire de l'Église en chacun de ses membres. En accomplissant sa mission d'annoncer le mystère du salut à tous les hommes, l'Église entend prendre en compte tous les aspects terrestres de la vie de l'homme dans la mesure où ils sont liés à sa vocation surnaturelle. L'école catholique se veut le haut lieu de réalisation de l'éducation chrétienne. À travers cette structure, l'Église rejoint la jeunesse tout entière chrétienne ou pas. Ce qui lui permet d'atteindre un double objectif : d'une part, former les élèves à travailler efficacement au bien de la cité terrestre et, d'autre part, les préparer à travailler, comme un ferment, à l'extension du Règne de Dieu par leur témoignage de vie exemplaire et d'apostolat.

Comme micro-règne, le Collège Saint-Viateur porte une visée universelle pareille à celle du Royaume (macro-règne), à savoir embrasser tous les humains pour les conduire à leur réalisation pleine et entière. Cette destination universelle implique l'ouverture à la différence et à l'acceptation mutuelle. Tous les oiseaux nichés sur ses branches ne sont pas identiques; ils sont de variétés et parfois d'espèces différentes, et ils viennent de divers horizons. Cette particularité fait de cet arbre un outil privilégié de l'évangélisation en ce sens que se réalisent en son sein l'annonce de l'Évangile et le témoignage de vie chrétienne. « Ceux que la Parole ne touchera pas tout de suite seront néanmoins « interpellés » par le climat évangélique régnant dans les classes » (Nordmann 2004, 60) et dans l'ensemble de la vie du collège.

Ainsi, l'Évangile est annoncé dans une situation de vie concrète directement par la parole et indirectement par la manière d'enseigner les savoirs profanes ainsi que par la qualité des relations humaines fraternelles prévalant dans la communauté éducative.

### 3.4.3 Caractère imperceptible de l'œuvre évangélique

L'œuvre évangélique, opérant la transformation de la personne humaine dans sa culture et considérée dans sa situation historique, n'est perceptible ni à l'œil nu ni au microscope. Elle relève de l'action mystérieuse de Dieu dans l'univers insondable du cœur humain. D'un point de vue rationnel, il n'y a pas d'explication plausible des changements qui se produisent au cours de la durée dans l'histoire de l'homme exposé à l'effet chrétien. Qu'il y réagisse positivement ou négativement dépasse l'entendement comme le grain de sénévé qui, mine de rien, germe, grandit et devient un grand arbre. Que deviendront les jeunes qui croissent aux côtés des chrétiens dans un environnement fortement influencé par le Christ? Deviendront-ils chrétiens un jour, ou vivront-ils comme des chrétiens sans se faire baptiser? Ou seront-ils un jour, suite à un cheminement imprévisible, les pires ennemis des chrétiens ? Difficile d'y répondre avec exactitude.

Dans le Royaume, il y a une place pour tout le monde, comme il y en a une pour le nid de chaque oiseau sur les branches du grand arbre. Il se peut que quelques-uns demandent, pendant leur éducation, à devenir chrétiens à force d'entendre parler de Jésus-Christ ou à cause du témoignage de vie de ses disciples. Il se peut aussi que d'autres fassent cette démarche longtemps après avoir fréquenté la communauté éducative témoin. L'essentiel est qu'à leur rythme ils arrivent à construire leur nid dans le Royaume. L'Esprit-Saint qui est le principal protagoniste de la mission aura accompli son œuvre dans leur cœur. En effet, dans le cheminement de foi, c'est Dieu qui prend l'initiative d'appeler au salut par divers moyens, mais il laisse la liberté à l'appelé d'y répondre plus avec son cœur qu'avec sa raison. Cette œuvre salvifique réalisée dans le cœur de l'homme est toujours celle du Dieu Un, car c'est par le Christ, dans l'Esprit que le Père se fait connaître à l'homme. Et, bien que de façon imperceptible et lente, cette œuvre se réalise sûrement dans la vie de celui qui a grandi dans un environnement chrétien.

### 3.5 Dialogue interreligieux ou négociation de survie confessionnelle

De même que les oiseaux nichés sur les branches du grand arbre ont en commun leur « oiseauïté », ce qui fait d'eux fondamentalement des oiseaux, ainsi les membres des traditions religieuses ont tous en commun l'humanité. À partir de ce dénominateur commun, ils peuvent participer de façon mystérieuse à l'instauration du Règne. Le problème est qu'ils n'en sont pas toujours conscients. Il en résulte une dispersion des forces et une méconnaissance mutuelle. Comment y remédier sinon par une démarche de dialogue interreligieux ?

#### 3.5.1 Notion de dialogue interreligieux

Jean-Claude Basset définit le dialogue interreligieux « comme échange de paroles et écoute réciproque engageant sur un pied d'égalité des croyants de différentes traditions religieuses » (Basset 1996, 27).

Ce mouvement ne date pas d'hier, même si l'on fait remonter son début symbolique au parlement des religions, tenu à Chicago en 1893 (Ibid., 23-24). Dans l'Église, il a trouvé sa consécration dans le numéro 2 de *Nostra Aetate* du Concile Vatican II, et ce, de deux façons. D'abord, par une reconnaissance : « L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui [...] reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes ». Ensuite, par l'exhortation au dialogue et à la coopération entre les croyants : « Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec les adeptes d'autres religions, ... ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux » (*Nostra Aetate*, n° 2).

À travers ce dialogue, l'Église vise principalement une conversion plus profonde de tous à Dieu, ainsi que l'unité de tous les croyants sur le chemin que doit parcourir toute l'humanité et la collaboration de tous pour faire régner la paix, la justice et l'amour dans le

monde. Vu l'importance salutaire de cette finalité, elle préconise qu'elle soit poursuivie aussi au sein des traditions religieuses, en vue d'une plus grande union avec Dieu et de l'unité des humains. En outre, elle en a fait un élément constitutif de sa mission évangélisatrice au même titre que l'annonce. Ce qu'elle justifie en prenant l'exemple sur Dieu lui-même qui, de toute éternité, entretient un dialogue de salut avec les humains (Ibid., n° 41).

Ce dialogue peut prendre plusieurs formes: le dialogue de vie, des œuvres, d'expérience spirituelle et le dialogue théologique (*Dialogue et Mission*, n° 29-35). Dans la réalité, on rencontre plus les deux premières formes. Le dialogue de vie qui se présente comme le cadre « où les gens s'efforcent de vivre dans un esprit d'ouverture et de bon voisinage, partageant leurs joies et leurs peines, leurs problèmes et leurs préoccupations humaines; le dialogue des œuvres, où il y a collaboration en vue du développement intégral et de la libération totale de l'homme» (*Dialogue et annonce*, n° 42). Cette action concerne aussi la coopération de tous pour promouvoir l'éducation à la justice et à la paix (Ibid., n° 44).

Pour Jacques Dupuis, le dialogue interreligieux est :

*L'ensemble des rapports interreligieux, positifs et constructifs, avec des personnes et des communautés de diverses croyances, afin d'apprendre à se connaître et à s'enrichir les uns les autres, tout en obéissant à la vérité et en respectant la liberté de chacun. Il implique à la fois le témoignage et l'approfondissement des convictions religieuses respectives* (Dupuis 2002, 335).

Comme tel, il a cet avantage qu'il mobilise des personnes qui sont des membres du Règne de Dieu que Jésus Christ a inauguré, des personnes qui communient déjà dans la réalité du mystère du salut, malgré leurs différences. Si elles s'acceptent ainsi, il pourra s'établir entre elles une communion plus fondamentale que leurs différences. Alors, elles s'enrichiront mutuellement grâce à leurs échanges de paroles et d'expériences divines. D'ailleurs, ce dialogue est théologiquement fondé là-dessus, dans le fait que les membres des traditions religieuses sont avec Dieu des co-membres et des co-bâisseurs du Royaume

dans l'histoire, qui cheminent ensemble vers la plénitude du Règne, vers l'humanité nouvelle voulue par Dieu pour la fin des temps (Dupuis 1997, 525).

L'esprit du dialogue interreligieux exige des partenaires des attitudes fondamentales (Ibid., 571) qui sont : engagement et ouverture sincères afin d'éviter le compromis sur son identité propre ou de tomber dans le syncrétisme ou dans l'éclectisme qui conduit à un amalgame incohérent et informe; connaissance profonde de sa foi personnelle ; et disposition à partager l'expérience spirituelle de l'autre afin de mieux le comprendre. Cette compréhension mutuelle doit les conduire à ce que R. Panikkar appelle le dialogue intrareligieux (Ibid., 575) qui consiste en une expérience de l'intérieur tant de la religion de l'autre que de la sienne sans syncrétisme ni relativisme. Dans le concret, cela paraît indéniablement compliqué, voire impossible. Sans le récuser, nous opterions plutôt pour une connaissance mutuelle empreinte de charité, de respect mutuel et du désir de promouvoir ensemble les valeurs communes et d'accepter les différences irrémédiables, ainsi que la volonté d'éliminer des pratiques religieuses personnelles les éléments contraires au salut de l'humanité.

Au terme, les partenaires inscrits dans la démarche du dialogue pourront cueillir les fruits de leurs efforts, à savoir : enrichissement mutuel, meilleure connaissance de sa tradition religieuse, purification à l'intérieur de chaque religion et transformation interne de chaque croyant sous l'action de l'Esprit, l'acteur principal du dialogue interreligieux. Cette conversion plus profonde à Dieu des chrétiens et des adeptes des autres traditions religieuses est en fait la fin ultime de toute la démarche du dialogue interreligieux, en tant qu'elle est la réponse de tous les croyants à l'appel de Dieu les invitant à poursuivre ensemble la construction de son Royaume.

### **3.5.2 Vivre ensemble ou périr dans l'isolement**

L'Église servante du Royaume s'adonne à la pratique du dialogue, parce qu'elle veut contribuer à l'édification d'une civilisation de l'amour, une entreprise qui exige synergie et non division des forces, respect mutuel et non rejet ou dénigrement réciproque.

Paul VI l'avait exprimé clairement en ces termes : « Entre les civilisations comme entre les personnes, un dialogue sincère est en effet créateur de fraternité » (Policarpo 2004, 459).

Le dialogue interreligieux renferme un appel à surmonter les divergences de convictions et les craintes pour établir des relations humaines et interreligieuses solides afin de vivre ensemble dans une même communauté humaine renouvelée. Cet appel doit être entendu sinon c'est la domination des fondamentalistes avec leur souffle de violence et de mort. Dans un monde marqué par le pluralisme religieux, ce risque d'intolérance est toujours présent, toujours suspendu sur les têtes comme une épée de Damoclès. Pour le conjurer, Jonathan Sacks propose l'établissement d'une communauté qui permette à l'individu de garder l'identité de son groupe restreint tout en se réclamant de l'identité d'un groupe plus large (Fitzgerald 2004, 568). Car « Si l'identité de la communauté est respectée, celle-ci ne doit pas se couper des autres, mais au contraire entrer dans un réseau de relations constructives avec les autres » (Ibid., 569). Le croyant est d'abord membre de la grande famille humaine.

Au fond, cette perspective suppose l'établissement des relations interreligieuses entre les communautés sur la base des expériences de vie et d'action. Il est fondamental que chacun préserve son identité tout en se sentant membre d'une grande famille humaine, qu'il se solidarise de ses joies et de ses tristesses, et qu'il s'engage avec les autres membres afin de la rendre plus forte, plus belle et plus humaine. De cette attitude dépend l'avenir de tout un chacun. Si l'on choisit de vivre ensemble dans le respect mutuel et la charité, on construira ensemble le Règne. Par contre, si on fait le choix de s'isoler dans son petit coin, on deviendra inéluctablement fondamentaliste intolérant, voire terroriste marchand de mort.

### **3.5.3 Le défi du dialogue interreligieux**

Le dialogue interreligieux, à moins d'une profonde conversion de tous, aura toujours à relever des défis tels que : le rejet de la différence par peur de l'autre et l'agressivité, le refus de contact et l'intégrisme, la velléité d'assimilation de la minorité et la fermeture à la conversion. En outre, se pose la difficulté de savoir comment entrer en

dialogue avec les religions traditionnelles africaines, comment surmonter aussi les obstacles empêchant le dialogue œcuménique et comment poursuivre de façon fructueuse le dialogue avec l’Islam alors que certains groupuscules islamistes font régner la terreur à travers le monde.

En outre, le dialogue interreligieux en soi restera un défi entier tant que son esprit n’aura pas pénétré le cœur de tous les croyants, tant que ceux-ci n’auront pas pris l’engagement de le transmettre à leurs progénitures et que celles-ci ne l’auront pas reçu comme un don génétique qui oriente leur existence et dont elles se font le devoir de préserver comme un bien patrimonial qu’il leur faudra léguer aussi à la prochaine génération. En attendant, cette transmission doit débiter non seulement dans les lieux de culte et dans les rencontres interreligieuses, mais aussi dans les écoles confessionnelles, dont les catholiques.

### **3.6 Éclairages de l’esprit d’Assise sur l’expérience spirituelle interreligieuse**

Le 27 octobre 1986, le pape Jean-Paul II réunit autour de lui, à Assise, les leaders de toutes les traditions religieuses, avec un seul but commun : prier pour la paix dans le monde. Du jamais vu! Certains ont même crié au scandale et y ont dénoncé un syncrétisme. Alors, Jean-Paul II dut trouver les mots pour expliquer le sens de cette démarche, préciser son fondement théologique et montrer pourquoi tous les croyants se doivent d’emprunter cette voie. Qu’en retenir comme lumières pour aujourd’hui? Probablement deux éléments : on peut être ensemble pour prier et on peut s’assembler pour prier ensemble.

#### **3.6.1 Quid de l’esprit d’Assise**

« Être ensemble pour prier » dans une attitude sincère de prière à Dieu et dans le respect réciproque. Telle est la formule utilisée par Jean-Paul II à Assise et reprise après la rencontre pour signifier l’esprit de cet événement. Il avait en effet rassuré les croyants en déclarant : « Certes, on ne peut pas « prier ensemble », ... mais nous pouvons être présents

quand les autres prient. De cette manière, nous manifestons notre respect pour la prière d'autrui et pour l'attitude des autres devant la Divinité... » (Dupuis 2002, 359). Dans cet état d'esprit, les représentants des différentes traditions religieuses ont, à tour de rôle, fait leurs prières de manière ostensible devant une assistance recueillie et implorant de Dieu le don de la paix, dont toute l'humanité a grand besoin pour survivre. Dès lors, il n'y a pas lieu de crier au syncrétisme, donc sauve est la foi de tout un chacun.

En 1986, le pape Jean-Paul II a osé cette expérience spirituelle engageant tous les croyants en vue d'un bien commun à l'humanité : la paix. Cet événement sans précédent ne devait en aucun cas porter atteinte à l'identité des diverses traditions religieuses impliquées et se devait théologiquement défendable et acceptable de tous. Ce fut une belle illustration du « dialogue spirituel » en vue de la promotion d'un bien nécessaire à toute l'humanité. En même temps, ce fut une action concertée posée par tous les leaders religieux pour lancer un message clair à tous les croyants, ainsi qu'à tous les hommes et femmes de bonne volonté : ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise, notre dignité de personne humaine créée à l'image de l'unique Créateur passe avant nos différences et nos convictions culturelles et religieuses. En un mot, une communion en Dieu dans la diversité des croyances est toujours possible. Mais ce message a-t-il été entendu?

### **3.6.2 Rassemblés pour prier ensemble**

Dans la ligne de l'expérience de prière interreligieuse vécue à Assise, beaucoup se sont demandé pourquoi une prière commune ne serait pas possible, pourquoi prier ensemble serait inconvenable.

Jacques Dupuis, par exemple, admet qu'à Assise la formule de prière adoptée ne pouvait pas être autrement, mais qu'il n'est pas fondé de croire qu'elle demeure la seule valable. Car, pense-t-il, la formule doit être en fonction des lieux, des circonstances et des acteurs impliqués dans la prière organisée. Théologiquement la prière commune a ses fondements dans : le mystère de l'unicité du dessein divin pour le salut de tout être humain

(Jn 1, 9); la destination du mystère de la rédemption; la présence agissante de l'Esprit-Saint en toutes les personnes, en toutes les religions, et spécialement en toute prière sincère (Dupuis 2002, 364); l'universalité du Règne de Dieu, instauré par Jésus-Christ, et auquel participent ensemble les chrétiens et les autres croyants comme co-membres; enfin, dans l'accueil des religions comme dons de Dieu faits aux peuples et à l'humanité (Ibid., 367).

Finalement, la prière commune découlerait de la signification des diverses traditions religieuses dans le plan divin pour l'humanité et consisterait, en dernière analyse, dans la reconnaissance et l'action de grâces à Dieu de la part des différentes communautés de foi pour les dons qu'il leur a faits et pour ceux qu'il continue de faire à l'humanité. Donc prier ensemble est théologiquement possible. Maintenant comment le réaliser?

### **3.6.3 Source d'enrichissement pour les croyants éclairés**

La prière commune l'est vraiment, lorsqu'elle est organisée et réalisée par des membres de diverses traditions religieuses, pour permettre aux participants une communion intime avec Dieu et entre eux (Burkhard, 186-187). Sa réalisation exige discernement pastoral et sa réussite dépend de plusieurs conditions. Dupuis préconise l'universalisation du contenu doctrinal de la prière, des lieux de prière, des temps et des gestes qui l'accompagnent, afin de ne heurter aucun des participants et de rendre plus facile leur participation (Dupuis 2002, 378). À cette liste s'ajoutent le choix de la langue, la qualité des représentants des religions, la publicité préparée soigneusement et la thématique de la prière commune (Burkhard, 198-199). En tenant compte de ces conditions, cette expérience spirituelle, vécue sous la mouvance de l'Esprit qui inspire toute prière sincère jaillissant du cœur humain, peut se révéler fort enrichissante pour tous.

Ainsi, la prière commune est d'autant plus souhaitable qu'elle assure les pas vers une plus profonde conversion à Dieu, condition d'une meilleure relation humaine entre les croyants. Cependant, la formule « être ensemble pour prier » garde, à notre avis, toute son actualité en ce qu'elle constitue un lieu de premières rencontres pour les croyants qui veulent exprimer leur solidarité dans les circonstances heureuses ou malheureuses.

## **Conclusion**

Nous arrivons au terme de ce chapitre dont la visée consistait à répondre à la question de savoir si théologiquement il était fondé que l'Église accomplisse sa mission au sein d'une école catholique en éduquant les jeunes à être meilleurs croyants dans leur religion. Après avoir interrogé la théologie catholique, nous avons compris que la mission évangélisatrice de l'Église l'oblige à proposer Jésus Christ à tous les jeunes, car c'est en lui seul qu'ils sont appelés à se réaliser intégralement. Ainsi est-il impensable qu'elle choisisse de les éduquer à s'épanouir dans leur foi propre, sans vouloir les conduire au Christ.

Néanmoins, sa mission consiste aussi à humaniser par l'évangélisation de la culture et par une éducation intégrale, elle se garde d'imposer sa foi aux adeptes des autres religions. Au contraire, elle éduque à l'ouverture d'esprit et à la rencontre, elle fait la promotion du respect d'autrui dans sa différence et de la coopération entre les croyants pour la construction du Règne de Dieu. Mais sa considération positive des autres traditions religieuses pourrait-elle l'amener jusqu'à faire du pluralisme religieux une valeur chrétienne à cultiver chez les jeunes? Tel sera l'objet du chapitre IV.

## **CHAPITRE IV- UN CHEMIN D'AVENIR POUR L'ŒUVRE ÉVANGÉLISATRICE AU SAINT-VIATEUR**

### **Introduction**

À cette étape de notre démarche, nous formulerons d'abord quelques propositions autour de quatre éléments importants, à savoir : la nécessité d'évangéliser dans le respect de la différence en vue d'une certaine communion-dans-la-différence, l'urgence d'éduquer aux valeurs liées à la pluralité interreligieuse, la promotion de la coopération pour la réalisation intégrale de l'homme, et l'importance des expériences de prière commune. Nous verrons ensuite comment mettre en œuvre chacun de ces éléments dans le terreau du Collège Saint-Viateur, donc voir aux voies et moyens pour y arriver, dégager les impacts et effets qu'ils pourraient avoir dans ce milieu multiconfessionnel. Au terme, nous aboutirons à un plan d'action pour éduquer les jeunes à l'esprit du pluralisme religieux dans un environnement scolaire catholique. Mais avant de nous y lancer, il convient de rappeler quelques moyens utilisés ordinairement par l'Église pour évangéliser en milieu scolaire catholique.

#### **4.1 Moyens habituels utilisés pour l'évangélisation à l'école**

Fondamentalement, dans la ligne de l'Église, on pourrait utiliser quatre moyens pour évangéliser dans les écoles catholiques. Ce sont : l'annonce de l'Évangile, le catéchuménat, l'éducation à vivre en enfants de Dieu et le dialogue de vie.

L'annonce explicite se fait habituellement par l'enseignement religieux dans les classes, lequel enseignement met les jeunes en contact avec « la Parole libératrice du Christ telle qu'elle s'exprime dans l'Écriture Sainte, la Tradition, en particulier la Liturgie et les Sacrements, et l'existence de ceux qui l'ont vécue et en vivent aujourd'hui encore » (Congrégation pour l'Éducation catholique 1977, n°54).

En se référant constamment à cette Parole, l'école catholique permet aux jeunes une rencontre personnelle avec le Christ; elle tire de ce contact toute la force nécessaire à sa transformation en une communauté éducative animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, dans laquelle ils font l'expérience de leur propre dignité afin de devenir interlocuteurs conscients de Dieu et ouverts à son amour. Cette annonce va de pair avec le témoignage de la communauté éducative, puisque constituant le vivier dans lequel se réalise l'expérimentation des valeurs évangéliques prônées par l'Église. Si les jeunes n'y trouvent pas cette cohérence entre la Parole proclamée et la vie chrétienne, ils n'auront pas d'encouragement à adhérer ni à l'Évangile ni à la Personne de Jésus-Christ; ils n'auront pas non plus un terreau propice à leur croissance spirituelle. Il est donc capital que les chrétiens de la communauté soient d'authentiques témoins de leur foi pour édifier les jeunes.

L'annonce de l'Évangile et le témoignage implique nécessairement l'éducation aux vertus cardinales de justice, force, prudence et tempérance. Leur assimilation constitue une solide base pour l'accueil fructueux des vertus théologiques de foi, charité et espérance. Cette justice exige de la rigueur dans le comportement de tous les éducateurs, dans le processus de recrutement des élèves, dans la manière de sanctionner les jeunes et d'évaluer leurs connaissances dans les matières profanes. Cette force soutient le sens de la discipline ou l'ascèse chez les jeunes qui leur permet de se dépasser et de dompter leurs passions, motions internes qui surgissent spontanément de leurs âmes, dans le but d'atteindre la perfection morale. En ce sens, l'effort à demander à un jeune est avant tout un effort sur lui-même, pour que prioritairement il assure sa croissance morale, intellectuelle, spirituelle et affective (Nordmann, 87). Donc c'est l'effort au sens ascétique qui est à promouvoir et non celui qui se définit par la compétitivité. Quant à la prudence, elle leur apporte le sens de la mesure en affûtant leur jugement ou leur esprit de critique. Sans elle, leurs paroles et actes peuvent avoir des effets désastreux. Enfin, la tempérance constitue le socle sur lequel se construit le respect de la personne, du camarade de l'autre sexe ou du différent. En tenant compte également de ces vertus, l'évangélisation à l'école catholique portera les jeunes à la réussite intellectuelle et surtout à celle de leur vie.

Maintenant, ceux qui ont été touchés par le message entendu et par le témoignage des membres de la communauté et qui désirent connaître le Christ doivent en avoir la possibilité. Afin de la leur offrir, l'école catholique préconise, en dehors des heures de classe, le catéchuménat. Au contact de témoins d'une expérience certaine de vie chrétienne, ces jeunes catéchumènes apprennent davantage de Jésus Christ et de la doctrine chrétienne. Après un temps de préparation d'une durée raisonnable, ils reçoivent le baptême qui les fera entrer dans la famille chrétienne, l'Église, Peuple de Dieu. Certes, leur initiation se termine avec la réception des sacrements initiatiques baptême, confirmation et première communion, mais leur formation chrétienne se poursuit afin qu'ils deviennent des témoins à leur tour dans leur milieu social et dans l'Église. À cet effet, l'école catholique préconise un cours d'enseignement religieux, en plus des matières profanes. En milieu pluraliste, ce cours tient compte du respect de la liberté de religion et de conscience des jeunes membres des autres traditions religieuses. Elle ouvre, par ailleurs, à la collaboration entre les jeunes.

Comme le dit Nordmann : « Éduquer un enfant, c'est lui apprendre à se mettre en relation avec d'autres personnes qu'il va aimer et dont il va être aimé et qui, en l'aimant, lui rendront l'irremplaçable service de le décentrer d'un moi trop envahissant » (Nordmann, 41). Cette mise en relation s'inscrit dans le cadre du dialogue de vie, forme particulière d'évangélisation axée sur les relations interpersonnelles, la solidarité, la synergie en vue de la réalisation du bien commun. Là où c'est possible, l'Église exhorte même à une collaboration avec les autres chrétiens pour réaliser l'éducation des jeunes. Ce dialogue de vie n'exclut pas l'annonce explicite de l'Évangile. Elle se fait en silence seulement lorsque parler de Jésus Christ n'est pas permis. Alors, la mission se réalise par la présence active de la charité chrétienne.

Les quatre propositions qui vont suivre, tout en s'inscrivant dans la ligne de ces quatre voies ordinaires, inviteront à aller plus loin, afin qu'au Collège Saint-Viateur de Ouagadougou évangéliser signifie aussi l'ensemble des activités qui visent à cultiver chez les jeunes l'esprit du pluralisme religieux, et ce, pour leur épanouissement total et pour prévenir l'intégrisme religieux dans la société.

## 4.2 Différents mais unis pour une cause commune : la réalisation humaine

Jésus Christ présent en chaque être humain constitue la voie royale de l'Église qui entend servir la réalisation intégrale de la personne humaine. Cet idéal la conduit évidemment à s'impliquer dans l'éducation des jeunes, visages de Dieu, forces vives pour la construction du Royaume. D'où son but « de former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute et du bien des groupes dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte » (*L'éducation chrétienne 1966*, n°1).

Ce but, vu comme dénominateur commun, suffirait à mobiliser les énergies de tous les croyants chrétiens, musulmans, « animistes », etc., si tous en avaient conscience et s'ils n'avaient pris l'habitude de mettre l'accent plus sur le différend qui divise que sur la différence qui enrichit. Il est impératif de comprendre que, tout en étant divers, nous avons la même destinée et nous sommes faits pour vivre ensemble. En effet, comme l'a écrit Sacks :

*La différence ne rétrécit pas, elle élargit la sphère des possibilités humaines. [...] C'est seulement quand nous aurons pris conscience du danger que représente le souhait d'uniformité [...] que nous saurons éviter le choc des civilisations, né du sentiment de menace et de peur. Nous apprendrons à vivre avec la diversité dès lors que nous comprendrons la dignité de la différence, donnée par Dieu et transfigurant le monde (Sacks 2004, 302).*

En milieu scolaire catholique, la synergie de tous les membres de la communauté éducative donnera donc une chance à l'épanouissement de la personne humaine. Leur action commune qui relève d'abord de la coopération citoyenne peut devenir une œuvre interreligieuse. Cette dernière découle avant tout d'une volonté manifeste de part et d'autres des partenaires pour concrétiser ensemble un projet commun au nom de leur foi. Elle ne doit pas être confondue avec l'action multi-religieuse qui est une initiative d'un groupe de croyants de diverses traditions religieuses. Elle se veut plutôt participation active de croyants à la réalisation d'un projet, piloté par une tradition religieuse autre que la leur.

L'unité de tous les croyants autour de la promotion du genre humain en Dieu représente donc le point de départ d'un futur radieux pour toute la création. Ainsi ferions-nous la proposition de constituer un esprit de coopération interreligieuse volontaire là où divers croyants collaborent déjà à la promotion de la personne humaine, surtout dans une institution scolaire catholique. Il importe, d'une part, que le projet éducatif de l'école intègre clairement cette option et que l'information soit portée à la connaissance de toute la communauté éducative; d'autre part, qu'une entente soit établie dès l'abord entre les partenaires pour en préciser l'esprit, le but, les objectifs, les résultats, les rôles et les modalités de réalisation et d'évaluation.

### **4.3 Éducation des jeunes aux valeurs liées au respect de l'altérité**

Le pluralisme religieux renvoie aux dures réalités de l'altérité qu'elle soit religieuse ou culturelle. Sans une éducation qui en tienne explicitement compte, la peur de l'autre, le refus de la différence, l'ignorance d'autrui et l'intolérance conduisant aux dérives du fondamentalisme radical auront toujours le dernier mot. Par cette éducation, les jeunes de provenances sociales et culturelles différentes apprendront que « l'autre proche, même très différent, avec lequel on établit des relations, est beaucoup moins inquiétant que l'autre lointain, imaginé » (Lamine 2004, 292).

En contexte de pluralisme religieux, cet apprentissage se fait à l'école particulièrement catholique qui, fonctionnant comme un phare de la société, assure la socialisation des jeunes en leur permettant de créer des liens interpersonnels et en leur transmettant les valeurs culturelles, sociales et spirituelles. Ainsi, ils pourront évoluer ensemble comme camarades de classe, comme voisins et, plus tard, comme concitoyens, tout en gardant l'identité de leur foi. Pour accomplir cette tâche, l'institution scolaire catholique doit pouvoir compter sur tous les membres de la communauté éducative. L'implication de tous comme éducateurs est une des conditions de l'accomplissement de sa mission éducative. Évidemment, pour guider leurs actions et canaliser leurs énergies, il leur faut une boussole : un projet éducatif centré sur la formation intégrale des jeunes, appelés à

se réaliser à l'instar de Jésus Christ, l'Homme parfait en qui s'accomplit tout homme. Il est souhaitable qu'y soit indiqué clairement que le collège éduque à : la tolérance, l'ouverture à l'autre, la dignité humaine, la paix, la convivialité, au respect de la différence, à la coopération interreligieuse et au dialogue. Aussi importe-t-il de promouvoir, en milieu scolaire catholique, toutes ces valeurs, y compris le dialogue sous ses formes critique, éthique et religieuse comme moyen d'apprendre à reconnaître l'autre pour l'accepter dans sa différence. Cela pourrait se faire à la fois par l'introduction d'un module les traitant dans le cours d'éducation civique, ainsi que par le biais de courts enseignements que donne la direction tous les lundis matins à toute la communauté éducative.

Cela se ferait aussi par l'institution d'une équipe composée d'élèves et d'éducateurs représentant chacune des religions reconnues dans la communauté éducative. On l'appellera la Commission pour les Relations Interreligieuses (C.R.I.). Rattachée à l'aumônerie, elle aurait pour mission d'y promouvoir les relations interreligieuses constructives. Tout en préservant l'identité catholique du collège, elle aiderait la direction à réduire les irritants, à évaluer une fois par trimestre l'impact des activités interreligieuses réalisées et les progrès enregistrés par l'éducation à l'altérité, afin que chacun ait la fierté d'évoluer dans une communauté épanouissante tout en appartenant à son groupe culturel et religieux propre. Il va sans dire qu'il pourrait être consulté sur le port de l'uniforme comportant une croix, l'interdiction de porter le voile islamique au collège, et tout ce qui, faute d'une juste compréhension, pourrait être considéré comme une atteinte à la dignité humaine.

#### **4.4 Un chemin d'épanouissement total pour tous**

L'éducation, c'est l'ensemble d'activités visant à développer chez l'être humain ses potentialités physiques, psychologiques, intellectuelles, spirituelles et sociales en vue de sa socialisation, de son autonomie et de sa participation responsable au développement de la société. Autrement dit, l'homme accompli est l'homme développé de façon intégrale, qui s'épanouit tant sur le plan humain que spirituel. Ainsi, l'éducation intégrale constitue un

chemin d'épanouissement. Alors, la mission de l'école catholique consiste non seulement à instruire, à socialiser et à qualifier mais aussi à assurer l'épanouissement spirituel des jeunes dans le respect du principe de l'égalité et dans le respect de la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel. Elle tient alors compte à la fois du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, en vue de développer les habiletés intellectuelles, pratiques et éthiques des jeunes. De cette façon, elle parvient à former non seulement des têtes bien pleines mais aussi des têtes bien faites, des honnêtes citoyens pour la société et des bâtisseurs du Royaume de Dieu.

Justement, pour faire de ce milieu catholique un cadre d'épanouissement total pour tous, nous proposons comme moyen efficace l'organisation annuelle d'un *quadroon* (quatre jours) de pluralisme religieux, allant du 18 au 22 décembre ou autour de cette période. Ces quatre jours seront consacrés à une plus grande connaissance mutuelle entre les adeptes des différentes religions. Ils auront l'opportunité d'entendre parler de leur tradition religieuse respective; ils pourront profiter de ces jours pour en parler eux-mêmes, pour questionner leurs interlocuteurs pour en savoir plus et, ainsi, ils élimineront leur ignorance mutuelle pour établir de meilleures relations interpersonnelles.

Le premier jour sera consacré d'une part au lancement des activités marqué par une cérémonie de prière interreligieuse, par de courtes allocutions des responsables des différents groupes religieux et du discours d'ouverture prononcé par l'organisateur ou une personnalité de marque invitée; d'autre part, elle donnera la parole aux religions traditionnelles africaines (RTA), car étant le terreau d'origine de tous les fils et filles du Burkina Faso. Quoique méprisées ou diabolisées, elles continuent de guider les comportements religieux de plus d'un. Elles méritent d'être mieux connues pour être *dédiabolisées* afin de contribuer en leurs valeurs à l'épanouissement de tous. À cet effet, on invitera des personnes ressources à venir en parler de façon équilibrée; elles seront des pratiquantes, des converties au christianisme et des experts. Leur science et leur témoignage pourront aider à une meilleure compréhension des RTA et à aider les jeunes issus des milieux traditionnels à mieux se connaître. Cette connaissance de leurs fibres

culturelles et religieuses contribuera sûrement à leur réalisation personnelle et à l'établissement de relations plus saines avec les autres.

Le deuxième jour sera dédié au protestantisme, pour faire découvrir les différentes dénominations protestantes, leur histoire et leur particularité. Car les protestants donnent souvent l'impression d'être des fondamentalistes, les purs du christianisme qui considèrent les autres croyants comme des mondains qu'il faut convertir. Ils ont besoin de s'ouvrir aux autres, de se prêter à leurs questions et de montrer leur capacité d'avoir des relations interpersonnelles, voire interreligieuses sans mettre en danger leur foi ni représenter une menace pour celle d'autrui.

Le troisième jour sera celui de l'Islam qui est souvent associé à l'intégrisme ou au fanatisme religieux à cause des islamistes radicaux. Cet amalgame fait considérer chaque musulman comme un potentiel terroriste dont il faut se méfier comme de la peste. Cette journée sera mise à profit pour faire connaître le vrai islam comme une religion de paix, dont les adeptes sont capables de vivre en harmonie avec les autres croyants dans le respect mutuel.

Le quatrième jour sera celui de l'Église Catholique qui ouvre les portes de son collège aux croyants des autres religions. Malgré cette ouverture, elle doit toujours faire montre de sa bonne foi; rassurer ses hôtes de ses bonnes intentions afin de les sécuriser et faciliter leur intégration. Servante du Royaume en construction, il lui incombe de laisser aussi aux autres les branches dont ils ont besoin afin de construire leurs nids. C'est l'occasion pour les catholiques de faire connaître Jésus Christ et son Évangile, leur organisation dans le monde, leurs rites liturgiques et leurs œuvres caritatives, grâce aux témoignages de foi, aux interventions de conférenciers avertis et d'autres activités spirituelles.

Ces jours seront donc ponctués de conférence-débats, d'activités spirituelles, également de joutes sportives et d'activités culturelles (chants, sketches, théâtre) sur la thématique de la différence religieuse comme richesse et sur celle du danger de l'intégrisme

religieux. Ces journées prendront fin avec une grande cérémonie de clôture au cours de laquelle on donnera une synthèse des discussions menées pendant le *quatroduum*, on fera la proclamation de l'engagement de tous à cultiver l'esprit de pluralisme tout le long de l'année scolaire et on prononcera le discours de clôture.

En somme, la réalisation de ce *quatroduum* constituera un temps de sensibilisation, un précieux outil d'éducation en tant qu'elle permet la communication entre les membres de la communauté, la répétition pédagogique des informations déjà communiquées pour en faciliter l'assimilation, une meilleure connaissance des traditions religieuses présentes dans la communauté éducative et le témoignage de foi de la part des croyants. Par cette sensibilisation, on obtiendra une meilleure assimilation des nouvelles données par les jeunes pour opérer en eux une transformation qui, à travers eux, s'étendra à toute la communauté.

#### **4.5 Prière commune à l'école : une grâce pour l'homme et la société**

La prière est l'âme de la dynamique interreligieuse en tant que jaillissement du cœur de divers croyants en communion sous le souffle de l'Esprit. Elle relie dans un même élan des personnes différentes qui autrement garderaient leur distance les unes des autres à cause de leurs divergences de vue et de croyance. Elle constitue le lien spirituel qui sous-tend la rencontre et l'action des croyants. Grâce à cette unité dans l'Esprit, une certaine communion-dans-la-différence devient possible. Dans le monde présent, cette communion est inchoative, elle ne se réalisera pleinement que dans le Royaume eschatologique, lorsque Dieu sera tout en tous. N'empêche qu'il faille la rechercher ardemment dès maintenant. Aussi est-il important de développer chez les jeunes non seulement l'habitude d'être ensemble pour prier, mais aussi celle de prier ensemble.

Nous avons vu qu'ils prient dans leur classe respective au début du premier cours tant du matin que de l'après-midi. De plus, ils prient tous ensemble tous les lundis matins avant d'entrer dans leurs salles de cours. De semaine en semaine ou de jour en jour, ces

prières sont faites à tour de rôle par les catholiques, les protestants et les musulmans. Elles sont ainsi plus en conformité avec « l'être ensemble pour prier ». Ce qui signifie qu'il y a un climat de recueillement et de respect mutuel observé pendant que l'autre prie en avant; ceux de l'assistance qui partagent sa foi communient à sa prière, alors que les autres la suivent respectueusement.

C'est le même climat qui prévaut dans les célébrations liturgiques catholiques auxquelles sont conviés les autres croyants. Ceux-ci y sont présents sans y communier. C'est de l'hospitalité spirituelle. On doit aller jusqu'à une communion spirituelle de toute l'assistance. Pour ce faire, il importe de promouvoir le modèle de « prière commune ». À cet effet, l'aumônerie veillerait à préparer la prière communautaire du lundi matin avec une petite équipe de trois jeunes représentants les musulmans, les protestants et les catholiques. Cette préparation devrait se faire en fonction du thème autour duquel la direction donnera le mot de la semaine et en suivant les conditions d'une prière commune. Avant le début de la prière, quelqu'un devrait en expliquer le sens et inviter toute l'assistance à y participer le plus possible. Et sa durée ne devrait pas excéder cinq ou six minutes. À l'occasion, l'aumônerie gagnerait à organiser une prière commune plus élaborée dans un cadre propice.

Cette communion spirituelle devrait contribuer à forger un saine esprit au cœur de la communauté éducative, et à développer chez tous le sentiment d'appartenance à cette grande famille qui se construit à l'image du Royaume de Dieu tout en appartenant à leur propre tradition religieuse. De plus, elle devrait permettre la construction d'autres ponts spirituels entre les jeunes croyants en développant leur empathie quant à certaines pratiques rituelles communes telles que : le jeûne (Carême et Ramadan), l'aumône, etc. Ainsi, évangéliser prendrait le sens d'apprendre l'art de vivre en êtres humains, visages du Créateur.

## **4.6 Provisions essentielles pour le chemin**

Nous venons de faire quelques propositions pour cultiver chez les jeunes l'esprit du pluralisme religieux. Ce chemin qui est celui de l'éducation chrétienne des jeunes en vue de cultiver chez eux une vision plus positive de la différence religieuse et culturelle s'annonce long et pénible. On doit l'emprunter en étant conscients des risques et en ayant la volonté de se convertir dans le sens d'opérer des changements d'attitudes en cours de route.

### **4.6.1 Risques et changements d'attitudes**

Au titre des risques, nous ne saurions taire celui du prosélytisme, du relativisme et de l'exclusion. Le prosélytisme surgit lorsqu'avec zèle on veut convaincre l'autre à rejoindre les rangs d'une autre religion. Contre ce piège, il n'existe pas d'autres remèdes que le respect mutuel, signifié par le passage d'un langage vénéneux à un langage purifié, reflet d'une vision plus positive de l'autre et de sa foi. Quant au relativisme, il est souvent le fruit de l'ignorance de sa propre religion et d'un profond malaise avec sa propre identité religieuse. Si on y prend garde, on tombe dans le syncrétisme, un mélange hétéroclite des valeurs et rites de plusieurs religions. Sa prévention passe par l'approfondissement de sa foi, la capacité d'affirmer avec conviction les éléments constitutifs de son credo et par une meilleure connaissance de son groupe religieux. Enfin, l'exclusion, qui a généralement pour cause la vaine quête de la suprématie d'un groupe religieux par rapport aux autres, se trouve bien souvent à la base des problèmes d'intégration des minorités dans une communauté. Pour la contenir à temps, il importe de cultiver l'esprit d'équité et celui d'égalité en droit chez les jeunes croyants, de même qu'une vraie reconnaissance mutuelle.

En outre, afin de favoriser le cheminement de tous les membres de la communauté éducative dans un climat convivial, il convient qu'ils s'entendent sur un certain nombre d'éléments importants. Il s'agit d'abord de l'établissement entre eux d'un code d'éthique précisant les règles à suivre pour le bon fonctionnement de la communauté éducative; ensuite, de la pratique de l'hospitalité réciproque dans le respect, la confiance et le

dialogue; également, de l'intégrité et de la rigueur intellectuelle, car l'éducation intégrante et intégrale ne saurait se réaliser sur le mensonge, la mauvaise foi, les préjugés et les déformations des idées.

#### **4.6.2 Les effets de la culture de l'esprit du pluralisme religieux**

Nous préconisons l'option d'évangéliser les jeunes en cultivant chez eux par l'éducation chrétienne l'esprit du pluralisme religieux. Son application dans la communauté éducative produira des effets tant au plan personnel que communautaire. Sur le plan personnel, les jeunes auront une plus grande conscience de leur valeur en tant que des êtres humains uniques en leurs différences, mais complémentaires en relation avec d'autres. Alors, avec confiance ils se développeront comme sujets libres, autonomes et responsables. Justement, au contact conscient des autres religions, ils apprendront à découvrir leurs richesses et leurs lacunes, un apprentissage qui les incitera à approfondir la connaissance de leur propre tradition religieuse et à élargir leur horizon.

Sur le plan communautaire, cette option mettra les jeunes en relation les uns avec les autres. La communauté éducative deviendra alors lieu de rencontres sociales et interreligieuses, un terreau fertile favorable à l'émancipation des citoyens intègres pour la société et des co-bâtisseurs du Règne de Dieu. En entrant en relation interpersonnelle, ils feront tomber les barrières sociales et culturelles, les préjugés de tout genre pour se découvrir l'autre à la fois différent et semblable. Elle se constituera aussi un lieu d'expérimentation de la convivialité, un espace d'expression et de débats, où l'on apprend ensemble, comme dans un laboratoire, la gestion des différences, des tensions et des discussions. Tous se sentiront alors membres d'une même famille, différents mais copains. Elle se voudra en même temps un haut lieu de savoir, qui forme le sens critique des jeunes, qui les pousse à la recherche et à la découverte des richesses intellectuelles et culturelles de chacune des traditions religieuses, représentées dans la communauté éducative. Cela contribuera à développer en eux la compréhension mutuelle, gage de relations épurées d'animosité ou d'hostilité.

Finalement, la communauté éducative se transformera en un cadre favorable aux relations interreligieuses en apprenant aux jeunes à écouter d'autres discours sur Dieu, à renoncer à toute velléité de supériorité, à tout langage d'exclusion en matière de religion et à témoigner de leur foi dans une logique d'échanges respectueux et de partage d'expériences spirituelles.

#### 4.7 Tableau synthèse de notre plan d'actions ou des provisions pour la route

Au regard de ce tout ce qui précède, nous pouvons synthétiser en un tableau les provisions essentielles à emporter pour le chemin de l'éducation des jeunes au Collège Saint-Viateur.

<b>1<sup>ère</sup> étape</b>					
<b>À faire</b>	<b>Objectif</b>	<b>Moyens</b>	<b>Période</b>	<b>Lieu</b>	<b>Acteurs</b>
<u>Proposition 1 :</u> Création d'un esprit de coopération interreligieuse chez les croyants interagissant au collège.	Promouvoir la réalisation intégrale de la personne humaine.	De façon volontaire et consciente;  Selon une entente claire et signée.	Dès septembre jusqu'à la fin de l'année.	Direction du collège.	Directeur général, Aumônier; membres du personnel; parents ;
<u>Proposition 2 :</u> Promotion des valeurs liées à l'altérité au sein de la communauté	Cultiver chez les jeunes l'importance de la différence de l'autre.	Par l'introduction d'un module traitant les valeurs liées à l'altérité dans le programme du cours d'éducation	De septembre à juin.	En classe;	Enseignants;

éducative.		civique; À travers les mots de la semaine; Par le témoignage de relations interpersonnelles de qualité ; Par les avis de la C.R.I;	Tous les lundis matins;  Toute l'année.  Trimestriel	Sur la cour;  Communauté éducative;	Directeurs;  Tous les acteurs.
<u>Proposition 3 :</u> Instauration d'un <i>quatroduum</i> par an au sein de la communauté éducative;	Favoriser l'épanouissement de chaque tradition religieuse au sein de la communauté.	En consacrant une journée à chaque religion présente dans la communauté; Conférence-débats; activités spirituelles; joutes sportives; activités culturelles	Du 18 au 22 décembre ; ou au cours de la dernière semaine de classe avant Noël.	Dans l'enceinte du collège;  Auditorium;  Terrain de jeux;	Direction; C.R.I.; responsables des groupes religieux; les membres des religions; personnalités invitées; membres de la communauté.
<u>Proposition 4 :</u> Organisation des temps de prière commune au sein de la communauté éducative.	Favoriser la communion spirituelle de tous les croyants de la communauté éducative.	Par la prière communautaire du lundi matin; par une grande prière commune une fois par trimestre.	Tous les lundis matins de l'année scolaire; Une fois par semaine; À la fin de chaque trimestre.	Sur la cour du collège;  À l'aumônerie du collège;  À l'auditorium.	Aumônier; membres de la communauté; Équipe d'animation; équipe de l'animation pastorale;
<b>2<sup>e</sup> étape : suivi et évaluation</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Effets</b>	<b>Impacts</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Acteurs</b>

<p><u>Proposition 1 :</u> Un esprit de coopération interreligieuse est créé chez les acteurs d'éducation intervenant au collège.</p>	<p>À court terme : Les partenaires se sentent co-responsables de l'éducation intégrale des jeunes en vue de leur réalisation totale.</p>	<p>À long terme : L'éducation intégrale des jeunes au Saint-Viateur est une œuvre commune à la majorité des intervenants croyants.</p>	<p>Pourcentage de signataires de l'entente; pourcentage d'incidents relevés; participation effective aux activités.</p>	<p>Septembre;  Une fois par trimestre.</p>	<p>Directeurs; membres du personnel; Aumônier;  C.R.I.; élèves.</p>
<p><u>Proposition 2 :</u> Les jeunes ont assimilé les valeurs liées à l'altérité religieuse</p>	<p>Comportement plus respectueux envers l'autre; des relations interpersonnelles plus vraies et plus conviviales.</p>	<p>Grand sentiment d'appartenance à la communauté éducative; climat de convivialité dans le respect des différences.</p>	<p>Chiffre de cas d'indiscipline caractérisée; nombre de participants aux activités religieuses; chiffre d'incidents.</p>	<p>Hebdomadaire;  Après chaque organisation;  Une fois par trimestre.</p>	<p>Éducateurs des élèves;  Équipe d'organisation; C.R.I.; Direction.</p>
<p><u>Proposition 3 :</u> L'esprit du pluralisme religieux est promu au sein du collège.</p>	<p>Une meilleure connaissance des religions, dans le milieu; tout croyant est reconnu, valorisé en son identité.</p>	<p>Le collège est devenu un lieu de rencontres, de vie agréable, un lieu d'épanouissement pour tous ses membres.</p>	<p>La tenue du <i>quatroddum</i>; nombre de participants aux activités; chiffre d'incidents.</p>	<p>Une fois par an;  Bilan de l'organisation; Rapport de la C.R.I.</p>	<p>Aumônerie; Comité d'organisation; Direction</p>
<p><u>Proposition 4 :</u> Les jeunes ont l'habitude de prier ensemble</p>	<p>Rapprochement spirituel des croyants divers ; meilleures relations interpersonnelles; meilleure</p>	<p>Conversion en profondeur des croyants à Dieu; Communion spirituelle dans la différence.</p>	<p>Participation active aux prières communes; Nombre de volontaires à une action</p>	<p>De septembre à juin (annuel);</p>	<p>Direction; Aumônerie; équipe pastorale; comité de réflexion et de suivi; membres</p>

	collaboration des acteurs pour une action commune.		commune; Bilan de C.R.I.	Hebdomadaire; Trimestriel	du personnel, élèves et parents.
--	----------------------------------------------------	--	--------------------------------	------------------------------	----------------------------------

L'application efficace de ce plan d'action exige préalablement sa négociation avec les principaux acteurs de la communauté éducative. Au cours d'une journée pédagogique, avec l'aide d'une personne ressource, ils seront invités à réfléchir sur la nécessité de réaliser la mission évangélisatrice au sein de leur communauté. Après avoir expliqué le fondement et les avantages d'une telle éducation, on passera aux propositions de ce plan d'action.

### **Conclusion**

La communauté éducative de Saint-Viateur de Ouagadougou tient sa raison d'être de sa finalité qui consiste à être un lieu où se fait l'annonce de Jésus-Christ et de son Évangile, tout en assurant la promotion de la personne humaine. Cette mission s'y réalise déjà même si de façon imparfaite. Nous avons compris qu'il y avait lieu de la consolider en cultivant chez les jeunes et les autres membres de la communauté éducative l'esprit du pluralisme religieux qui veut que chacun soit accueilli et valorisé dans sa différence non pas en fonction de son avoir mais en vertu de son humanité. Pour ce faire, en guise d'intervention, nous avons formulé quatre propositions simples, applicables, évaluables et efficaces dans un plan d'action. Une fois négociée avec l'ensemble des membres de la communauté éducative, son application ne devrait pas poser de difficulté particulière. Les actions proposées ne sont en rien exhaustives ni immuables. Par souci d'efficacité et d'efficacités, elles peuvent être complétées ou modifiées à dessein afin de garantir l'atteinte des objectifs et celle des résultats escomptés pour la réalisation intégrale de la personne humaine en chacun des jeunes, la construction d'une société sans intégrisme religieux et l'instauration du Règne de Dieu.

## **CHAPITRE V- PROSPECTIVE : LE FUTUR DE L'ACTE D'ÉVANGÉLISER AU COLLÈGE SAINT-VIATEUR**

*Il faut viser la lune,  
parce qu'au moins si vous échouez,  
vous finissez dans les étoiles.  
(Oscar Wilde)*

### **Introduction**

Au cœur d'une microsociété marquée par le pluralisme religieux, telle la communauté éducative de Saint-Viateur, nous avons indiqué comme chemin d'évangélisation une éducation chrétienne qui cultive chez les jeunes une vision plus positive de la différence afin qu'ils sachent se reconnaître tous membres du Royaume de Dieu dont ils sont appelés à poursuivre ensemble la construction. Pour ce faire, nous avons fait quatre propositions dont l'application aidera à réaliser d'une autre manière l'activité missionnaire dans cette communauté éducative. Du rêve! me rétorquerait-on. Mais le droit de rêver ne devrait-il pas être le plus important des droits humains? Et notre environnement n'est-il pas fait de beaucoup de rêves devenus réalité? Donc, si nos propositions sont adoptées, elles ne tarderont pas à produire des fruits extraordinaires. Nous en voyons particulièrement quatre : les jeunes seront des humains renouvelés, la société en sera transformée, le collège servira de modèle aux autres collèges catholiques du pays et d'ailleurs; enfin, les jeunes deviendront des agents démultiplicateurs de la culture reçue.

### **5.1 Évangéliser pour former l'humain renouvelé**

L'éducation consiste à faire passer d'une étape à une autre, ou de l'état d'apprenant à celui d'éduqué. Elle renferme donc une dynamique de passage ou d'exode qui fait de l'éduquant une personne en marche vers sa réalisation plénière, une plénitude que les chrétiens situent en Jésus Christ. Saint Paul disait à ce propos : « Si quelqu'un est en

Christ, il devient une nouvelle créature » (2Co 5,17). En le paraphrasant on obtient joliment : Si quelqu'un est éduqué, dans l'amour débordant de Dieu, il devient un humain renouvelé.

Ce renouvellement l'habilite à lier des relations humaines de type fraternel en humanité et en Dieu, car d'un regard neuf et positif il voit en l'autre non pas un étranger hostile ou un impie mais un semblable et mieux le visage de Dieu qu'il aime et adore. Grâce à cette transformation intérieure, il est capable d'hospitalité dans le respect et la confiance réciproques. Cette ouverture à la différence occasionne l'enrichissement mutuel grâce aux échanges de dons qu'elle permet. Et, l'acceptation des offrandes réciproques ouvre à la communion dans la convivialité. Tout cela constitue le gage d'une paix durable, bien commun indispensable au développement tant personnel que communautaire. Aussi est-il nécessaire qu'il y ait une synergie de toutes les forces vives disponibles pour contribuer à l'éducation des jeunes en vue de la transformation de leurs consciences et mentalités.

L'un des avantages est que les bienfaits de ce renouvellement s'étendront au-delà des limites du clan, du groupe religieux jusqu'à la société, et ce, pour le bien de tous. Rousseau disait au XVIII<sup>e</sup> siècle que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le corrompt et le rend malheureux. Or, la société n'est pas une idée corrompue qui se propage, mais bien la communauté des humains dans laquelle naît l'homme bon en question. Alors, si l'on veut que ce vivier serve de cadre d'épanouissement à l'être humain naissant, sa transformation s'impose. Celle-ci n'est possible que par la conversion profonde (*metanoia*) des adultes qui la composent. Car, si le cœur est pur, le regard le sera aussi. En conséquence, les relations interpersonnelles seront saines. Ainsi, tous les membres de la société vivront ensemble sans heurts ni troubles et se développeront dans la fraternité des enfants de Dieu, comme cela doit être dans le Règne de Dieu.

En un mot, l'homme renouvelé va de pair avec la société renouvelée. Ils s'influencent réciproquement. Cependant, le fonctionnement de celle-ci dépend de l'action

et du comportement de celui-là. Donc, il faut tout faire avec amour pour conduire l'être humain à son renouvellement total, grâce à une évangélisation axée sur l'éducation des jeunes à l'esprit du pluralisme religieux.

## **5.2 Modèle de collège catholique évangélisé**

Il y a plus de deux mille ans que le jeune charpentier de Nazareth s'était mis à proclamer une bonne nouvelle : « Le temps est accompli et le Royaume de Dieu est tout proche. Repentez-vous et croyez à l'Évangile. » (Mc 1,15). À sa proclamation certains y ont fait bon accueil, mais d'autres par contre s'en sont moqué et sont restés enfermés dans leurs tristes certitudes. Depuis, ce qui n'était qu'une simple petite graine de moutarde est devenue un immense arbre dont les branches s'étendant aux cinq continents de la planète terre abritent les nids de plus d'un milliard d'hommes et de femmes. Bien malin celui qui aurait pu prédire un tel développement de son Règne. Ce qui nous pousse à penser sans peine qu'appliquées avec succès nos propositions feront de la communauté éducative de Saint-Viateur le point de départ d'une belle aventure de foi dans la transformation des mentalités et consciences des jeunes et à travers eux celles des populations du Burkina Faso. Dans l'espace de cinq ans, sa manière d'éduquer au pluralisme religieux servira de modèle aux autres cinquante et plus collèges catholiques du Burkina. Constatant sa pertinence et son efficacité, seulement après une dizaine d'année, l'État voudra l'adopter aussi pour l'étendre à tout le système éducatif national. Et, comme le Burkina Faso fait partie du concert des nations, dans une quinzaine ou une vingtaine d'année tout au plus, les autres Églises catholiques d'Afrique qui font face aux difficultés de la gestion de la diversité religieuse dans leurs écoles, de même que les autres gouvernements des pays africains, voudront l'expérimenter dans leurs institutions scolaires en poursuivant la même finalité : éduquer les jeunes aux réalités du pluralisme religieux pour prévenir l'intégrisme religieux dans leurs cœurs et dans leurs sociétés respectives. Peut-être qu'un jour, dans vingt-cinq ans, cette idée s'étendra à toutes les nations du monde puisque recherchant quasiment toutes une manière de prévenir et de gérer le terrorisme local et international. Nous souhaitons vivement que ce rêve se réalise.

### **5.3 Élèves formés à devenir agents démultiplicateurs**

Les véritables changements opérés dans le monde le sont grâce à l'engagement dévoué des acteurs acquis à la cause et pétris de l'idéal qu'elle porte. Les jeunes qui auront reçu leur éducation au Collège Saint-Viateur, pendant au moins trois années consécutives, seront pétris de l'esprit du pluralisme religieux. Ils en deviendront, consciemment par leur engagement ou inconsciemment par leurs comportements dans leur milieu, des agents démultiplicateurs au contact des autres jeunes ; ceux-ci à leur tour le seront aussi en relation avec d'autres, et ce, jusqu'à l'extrémité du monde. Comme les idées font aujourd'hui le tour de la planète en une fraction de seconde grâce à l'internet, leurs exemples toucheront beaucoup d'êtres humains partout et en peu de temps. Ainsi, de façon ostensible ou mine de rien, l'idéal d'un monde où tous les humains croyants ou non puissent vivre ensemble en frères pourra faire son chemin plus vite qu'on le pense.

Ainsi, la mission évangélisatrice aura atteint son but, car le Règne de Dieu aura été instauré dans les cœurs et dans le monde. Bien entendu, cela ne sera réalisé que discrètement par l'action de l'Esprit qui souffle où il veut, qui agit comme il l'entend et qui conduit tout homme à sa réalisation totale en le faisant entrer en communion avec Dieu, le Créateur et Père de tous.

## Conclusion finale

L'Église utilise à bon escient le cadre de ses institutions scolaires pour accomplir sa mission d'annoncer Jésus Christ et son Évangile, ainsi que pour servir les peuples en assurant la promotion de la personne humaine. En contexte de pluralisme religieux, elle préconise le dialogue interreligieux comme forme à part entière d'évangélisation lorsque l'annonce explicite de la Bonne Nouvelle n'est pas possible, ou encore comme méthode pour préparer la proclamation de l'Évangile. Dans le cas qui nous concerne, nous sommes en présence d'une représentation majoritaire de chrétiens catholiques par rapport à des minorités protestante, musulmane et « animiste ». Ce qui contraste avec la réalité ordinaire qui prévaut dans la société burkinabè où les musulmans sont majoritaires, suivis par les « animistes », ensuite les catholiques et les protestants. Dans un tel contexte, l'ordre des choses est renversé : des minoritaires deviennent majoritaires à l'intérieur de leurs murs. Nous avons posé alors la question de savoir si l'évangélisation a encore du sens dans un tel contexte et quelle forme d'éducation chrétienne il conviendrait de donner aux jeunes afin de prévenir l'intégrisme religieux. Évangéliser consiste-t-il à les éduquer de telle sorte qu'ils puissent s'épanouir pleinement tout en étant adeptes d'autres traditions religieuses ?

La tentation de répondre que l'évangélisation n'a plus de sens dans un milieu de pluralisme religieux est très forte, en considérant le modèle *inclusiviste* (Dupuis 2002, 389) selon lequel les autres traditions religieuses renferment déjà des éléments constitutifs de l'économie chrétienne. À ce titre, elles ont leur légitimité et sont toutes sources de salut pour leurs membres. Par conséquent, il n'y a pas lieu de leur annoncer encore l'Évangile. Quoique fort intéressante, cette approche ressemble beaucoup à une tentative d'annexer malgré eux les autres croyants au christianisme ou encore à celle de vouloir en faire des « chrétiens anonymes », ce qui ne prendrait pas vraiment en compte le respect de la différence et de la dignité de la personne. La réponse pourrait être aussi négative en s'inspirant de l'approche théocentrique (Küng 1990, 146), selon laquelle Dieu a choisi de se révéler librement aux humains en empruntant différentes voies; d'où la pluralité des

religions. Donc, de droit celles-ci sont des chemins de vérité et de vie voulus par Dieu pour conduire les humains à leur accomplissement total, et ce, en dehors de Jésus Christ. Cette approche trop centrée sur la croissance de l'humanité ne vaut pas mieux que le paradigme pluraliste qui considère la personne de Jésus Christ tout simplement comme une figure salvifique comme tant d'autres qui lance un appel universel à la promotion de la personne humaine. De ce fait, toutes les religions se valent pourvu qu'elles se préoccupent du bien-être de l'humanité; il n'y a pas lieu de reconnaître Jésus Christ comme le Sauveur universel de l'humanité. Trop relativiste, cette approche ne rend pas vraiment justice à la portée universelle de l'événement mort-résurrection du Christ, produit pour que tout être humain ait le salut.

La tentation de répondre par non se fait encore plus forte au regard du « pluralisme de générosité » (Fossion 2000, 20) qui fait découler la pluralité des religions de l'amour débordant de Dieu pour l'humanité, manifesté à travers l'événement Jésus Christ. Ainsi, de par leur origine, elles gardent leur raison d'être même face au christianisme. Ce dernier n'a pas non plus la prétention de les exclure (exclusivisme) ni de les accomplir (inclusivisme). Au contraire, il porte intrinsèquement la capacité de les reconnaître comme de véritables automanifestations de Dieu. Elles sont par conséquent appelées à la reconnaissance mutuelle et au partage de leur expérience de Dieu en évitant toute concurrence, toute comparaison et toute expression de supériorité l'une par rapport à l'autre, bref à devenir des partenaires en dialogue interreligieux.

Certes, l'Église professe cette foi en l'amour débordant de Dieu en Jésus Christ, mais il ne lui appartient pas, comme servante et sacrement du Règne de Dieu, de taire l'annonce de l'Évangile du salut, car la Bonne Nouvelle doit atteindre tout homme dans sa culture, sa religion et son histoire. Ainsi proposons-nous qu'évangéliser dans une communauté éducative marquée par le pluralisme religieux, comme celle du Collège Saint-Viateur, prenne le sens de conduire les jeunes à leur réalisation totale en les éduquant dans le respect de leurs religions, afin qu'à leur tour ils puissent influencer la société dans laquelle ils évoluent par leur témoignage de vie et par leurs prises de position contre

l'intégrisme religieux. C'est ce que nous appelons une culture du pluralisme religieux, dont le résultat est l'apprentissage de l'art de vivre ensemble en êtres humains et en co-bâisseurs du Règne de Dieu.

## **Bibliographie**

### **1. Sources premières**

Assemblée nationale du Burkina Faso. 2007. *Loi N°013-2007/AN portant Loi d'orientation de l'éducation*. Ouagadougou : AN.

Burkina Faso. *Constitution, adoptée par référendum le 2 juin 1991 et publiée le 11 juin 1991*.

Conférence Épiscopale Burkina-Niger. 1999. *Projet éducatif national de l'Enseignement Catholique du Burkina Faso*. Ouagadougou.

Direction générale du Groupe Scolaire Saint-Viateur. 2009. *Projet éducatif du Groupe Scolaire Saint-Viateur*. Ouagadougou : impression locale.

Direction générale du Groupe Scolaire Saint-Viateur. 2011. *Bilan général de l'aumônerie 2007-2011*. Ouagadougou : impression locale.

Direction générale du Groupe Scolaire Saint-Viateur. 2011. *Bilan général 2011*. Ouagadougou : Impression locale.

Direction générale du Groupe Scolaire Saint-Viateur. 2009. *Règlement interne du personnel*. Ouagadougou : Impression locale.

Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (MJFPE). 2011. *Analyse participative nationale des besoins et aspirations des adolescent(e)s et jeunes dans un contexte de développement durable au Burkina Faso*. Ouagadougou : MJFPE.

Ministère des Enseignements secondaire et supérieur (MESS). 2011. *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2010-2011*.

<http://www.messrs.gov.bf/SiteMessrs/index.jsp>

### **2. Sources secondaires**

#### **2.1. Documents du magistère de l'Église catholique**

Benoît XVI. 2011. *L'engagement de l'Afrique: Exhortation apostolique post-synodal Africae munus, aux Évêques, au clergé, aux personnes consacrées, et aux fidèles*

*laïcs, sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix.* Rome : Libreria Editrice Vaticana.

Concile œcuménique Vatican II. 1967. *Constitutions, décrets, déclarations, messages.* Paris : Le Centurion.

Concile du Vatican. 1965. *L'Église et les religions non chrétiennes : décret conciliaire "Nostra aetate": promulgué par S.S. Paul VI, le 28 octobre 1965.* Montréal: Fides.

Concile du Vatican. 1966. *L'éducation chrétienne : décret conciliaire "Gravissimum educationis" : promulgué par S.S. Paul VI, le 28 octobre 1965.* Montréal: Fides.

Concile du Vatican. 1966. *L'Église dans le monde de ce temps : constitution pastorale "Gaudium et spes" : promulguée par S.S. Paul VI, le 7 décembre 1965.* Montréal: Fides.

Concile du Vatican. 1966. *La liberté religieuse : décret "Dignitatis humanae" : promulguée par S.S. Paul VI, le 7 décembre 1965.* Montréal: Fides.

Congrégation pour l'Éducation catholique. 1977. *L'école catholique.* Rome : Libreria Editrice Vaticana.

Congrégation pour l'Éducation Catholique. 1997. *L'école catholique au seuil du troisième millénaire.* Rome : Libreria Editrice Vaticana.

Congrégation pour la doctrine de la foi. 2000. *Déclaration "Dominus Iesus" sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église.* Rome : Libreria editrice vaticana.

Congrégation pour l'Éducation Catholique. 1988. *Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique.* Rome : Libreria Editrice Vaticana.

Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, et Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. 1991. *Dialogue et annonce: réflexions et orientations concernant le dialogue interreligieux et l'annonce de l'évangile de Jésus-Christ.* Rome : Libreria Editrice Vaticana.

Église catholique. 1989. Code de droit canonique annoté, titre III : *L'Éducation catholique, c. 793-806.* Paris : Cerf.

- Jean-Paul II. 1990. *L'Église et la mission: lettre encyclique Redemptoris missio du souverain pontife sur la valeur permanente du précepte missionnaire*. Rome : Libreria Editrice Vaticana.
- Jean-Paul II. 1995. *L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000: Exhortation apostolique "Ecclesia in Africa"*. Rome : Libreria Editrice Vaticana.
- Luc 13, 18-21. *La Bible de Jérusalem* : Traduction en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem (2010). Paris : Cerf.
- Paul VI. 1975. *Annoncer l'Évangile aux hommes de notre temps: exhortation apostolique "Evangelii nuntiandi"*. Rome : Libreria Editrice Vaticana.

## 2.2. Livres et ouvrages

- André-Vincent, Philippe-Ignace. 1976. *La liberté religieuse, droit fondamental*. Paris : Téqui.
- Ardura, Bernard, Jean-Dominique Durand, et Paul Poupard. 2004. *Culture, incroyance et foi: nouveau dialogue*. Rome: Studium 97.
- Aveline, Jean-Marc. 2005. "Le dialogue interreligieux pour la paix?", dans Lefebvre Solange, *La religion dans la sphère publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 220-239.
- Basset, Jean-Claude. 1996. *Le dialogue interreligieux. Chance ou déchéance de la foi*. Paris : Cerf.
- Basset, Jean-Claude; et al. 2011. *Les chrétiens et la diversité religieuse : les voies de l'ouverture et de la rencontre*. Paris : Karthala.
- Bergeron, Richard. 2004. *Hors de l'Église, plein de salut : pour une théologie dialogale et une spiritualité interreligieuse*. Montréal : Médiaspaul.
- Bouchard, Nancy, et Marie-France Daniel. 2010. *Penser le dialogue en éducation éthique*. Québec: Presses de l'université du Québec.
- Casoni, Dianne. 2005. « Fondamentalisme religieux et violence sectaire : quel processus mène au recours à la violence? », dans Solange Lefebvre, *La religion dans la sphère publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 254-273.

- Certeau, Michel de. 2005. *L'étranger: ou L'union dans la différence*. Paris: Seuil.
- Cissé Issa. 1996. "L'Islam et le Christianisme durant la période coloniale", dans *Burkina ... 2000: une Église en marche vers son centenaire*, sous la direction de Jean Ilboudo, 183-195. Ouagadougou: Presses Africaines.
- Chouvier, Bernard. 2009. *Les fanatiques : la folie de croire*. Paris : Odile Jacob.
- Dumais Marc et François Nault (dir.). 2004. *Pluralisme religieux et quêtes spirituelles*. Montréal : Fides.
- Dupuis, Jacques. 1997. *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*. Paris : Cerf.
- Dupuis, Jacques. 2002. *La rencontre du christianisme et des religions: de l'affrontement au dialogue*. Paris: Cerf.
- Engebretson, Kath; et al. 2010. *International handbook of inter-religious education 1*. Dordrecht: Springer.
- Estivalèzes, Mireille. 2008. « La gestion de la diversité religieuse à l'école entre silence et reconnaissance », dans *La religion de l'autre : la pluralité entre concurrence et reconnaissance*, sous la direction de Lamine, Anne-Sophie, Françoise Lautman et Séverine Mathieu, 249-260. Paris : L'Harmattan.
- Fédou, Michel. 2002. *Le fils unique et ses frères : unicité du Christ et pluralisme religieux*. Paris : Éditions des Facultés jésuites de Paris.
- Fritzgerald, Michael L. 2004. « Pluralisme religieux et identité chrétienne », dans *Culture, incroyance et foi. Nouveau Dialogue*, sous la direction de Bernard Ardura et Jean-Dominique Durand, 559-571. Rome : Studium 97.
- Gareau, Jean-Jacques. 1998. *L'évangile te parle*. Montréal : Médiaspaul.
- Grosser, Alfred, Bertrand Badie, et Marc Sadoun. 1996. *L'Autre: études réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Guissou, Basile L. 1995. *Burkina Faso un espoir en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- Ilboudo, Jean. 1996. *Burkina ... 2000: une Église en marche vers son centenaire*. Ouagadougou: Presses Africaines.

- Ilboudo, Jean, et Joseph Ki-Zerbo. 2000. *Christianisation du Moogo: pourquoi les Moose se sont-ils convertis? : le point de vue de l'historien*. Ouagadougou: Publications du Centre Spirituel Paam Yoôdo.
- Kam, S. Mathias. 2011. *Tradition africaine de l'hospitalité et dialogue interreligieux : réflexion théologique et pastorale dans le contexte de l'Église-Famille de Dieu au Burkina Faso*. Paris : Karthala.
- Kinpuku, S. Léonard. 2005. *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- Küng, Hans. 1990. *Projet d'éthique planétaire. La paix mondiale par la paix entre les religions*. Paris : Seuil.
- Lamine, Anne-Sophie. 2004. *La cohabitation des dieux. Pluralité religieuse et laïcité*. Paris : Puf.
- Lamine, Anne-Sophie, Françoise Lautman et Séverine Mathieu. 2008. *La religion de l'autre, la pluralité entre concurrence et reconnaissance*. Paris : L'Harmattan.
- Langewiesche, Katrin. 2003. *Mobilité religieuse, changements religieux au Burkina Faso*. LIT-Verlag, Hamburg, Berlin Münster.
- Lefebvre Solange. 2005. *La religion dans la sphère publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lefebvre, Solange. 2000. *Religion et identités dans l'école québécoise: comment clarifier les enjeux*. Montréal: Fides.
- Madelin, Henri. 1996. « L'autre dans la perspective chrétienne. », dans *L'Autre: études réunies pour Alfred Grosser*, sous la direction de Grosser, Alfred, Bertrand Badie, et Marc Sadoun, 41-55. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lamine, Anne-Sophie, Françoise Lautman, et Séverine Mathieu. 2008. *La religion de l'autre: la pluralité religieuse entre concurrence et reconnaissance : [colloque, Paris, 5-6 février 2007]*. Paris: l'Harmattan.

- Michaud, Claude. 2004. « Le discours chrétien à l'heure de la mondialisation », dans *Pluralisme religieux et quêtes spirituelles*, sous la direction de Dumas, Marc et François Nault, 103-128. Montréal : Fides.
- Milot, Micheline, Philippe Portier, et Jean-Paul Willaime. 2010. *Pluralisme religieux et citoyenneté*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Noël, Pierre. 2008. *Mondialisation, violence, et religion*. Montréal: Fides.
- Nordmann, Jean-Daniel. 2004. *Refonder l'école catholique*. Genève : Ad Solem.
- Orteza y Miranda, Evelina. 2010. « Religious Pluralism and the Paradigm. », in K. *International handbook of inter-religious education 1*, edited by Engebretson, Kath, 5-24. Dordrecht: Springer.
- Paix aux hommes de bonne volonté : les grandes religions au rendez-vous d'Assise, 27 octobre 1986*. 1986. Paris : Le Centurion.
- Panikkar, Raimundo. 1985. *Le Dialogue intrareligieux*. Paris: Aubier.
- Policarpo, José. 2004. «La dynamique du Concile Vatican II. Gaudium et Spes en Acte. Du ressourcement de l'Église à la rencontre des nouvelles questions des hommes », dans *Culture, incroyance et foi. Nouveau Dialogue*, sous la direction de Bernard Ardura et Jean-Dominique Durand, 455-463. Rome : Studium 97.
- Sacks, Jonathan. 2004. *La dignité de la différence: Pour éviter le choc des civilisations*. Paris: Bayard.
- Société canadienne de théologie, Marc Dumas, et François Nault. 2004. *Pluralisme religieux et quêtes spirituelles: incidences théologiques*. Montréal: Fides.
- Talin, Kristoff. 2010. « Pluralisme religieux et citoyenneté multitudiniste : essai d'analyse comparative dans l'Union européenne », dans *Pluralisme religieux et citoyenneté*, sous la direction de Milot, Micheline, Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, 19-39. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Tremblay, Benoît. 2009. *La communauté de Saint-Viateur au Burkina Faso*. Montréal : Les Clercs de Saint-Viateur.

### 2.3. Thèses

Ouédraogo, Roger. 2011. *Mariages disparés. Propositions canoniques et pastorales pour une législation particulière au Burkina Faso*. Ottawa : Université Saint-Paul.

## 2.4. Articles

### 2.4.1. Dictionnaire et encyclopédie

Courtine-Denamy, Sylvie. 2008. « Altérité, Philosophie », dans *l'Encyclopédie universalis* (article consulté le 25 mars, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/alterite-philosophie/>).

Carrier, Hervé. 1992. « Évangélisation de la culture »; « Nouvelle évangélisation », dans *Dictionnaire de théologie fondamentale*, sous la direction de René Latourelle et Rino Fisichella, 398-408. Montréal : Bellarmin.

De La Brosse, Olivier; et al. 1992. *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*. Paris : Cerf

Dupuis, Jacques. 1992. « Évangélisation et mission », dans *Dictionnaire de théologie fondamentale*, sous la direction de René Latourelle et Rino Fisichella, 388-397. Montréal : Bellarmin.

### 2.4.2. Articles publiés dans les revues spécialisés et en ligne

Compaoré, Maxime. (n.d). *La refondation de l'enseignement catholique au Burkina Faso*. [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CEA\\_169\\_0087](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CEA_169_0087).

Fossion, André. 2000. “Comme chrétiens, comment comprendre les autres religions”. *Cahiers de Paraboles, Le dialogue interreligieux*, n°8. Avril 2000

Langewiesche, Katrin. 2011. « Le dialogue interreligieux au service du développement », *Bulletin de l'APAD*/ URL : <http://apad.revues.org/4087>.

Sissao, Alain. 2004. *Ethnicité et culture : l'Alliance à plaisanterie comme forme de ciment entre les ethnies au Burkina Faso*. <http://biblio.critaoui.auf.org> pdf

Sissao, Alain. (n.d.). *Signes graphiques Moose et leurs significations : le cas des scarifications ethniques des moose du Burkina Faso*. <http://biblio.critaoui.auf.org/278/pdf>

### 2.4.3. Articles de journaux en ligne

Baki, Nestor, Adama Bayala, et Solange Saoura. « Huit recommandations pour renforcer la cohésion sociale », in Sidwaya 30/09/2012.

<http://www.sidwaya.bf/quotidien/spip.php?article7962>.

Bayala, Adama, Nestor Baki, et Solange Saoura. « Se prémunir de l'intégrisme religieux », in Sidwaya 28/09/2012, Forum national sur la laïcité.

<http://www.sidwaya.bf/quotidien/spip.php?article7946>.

Fofana, Adama. « Eviter les risques de vacuité ». *Débats sur la laïcité au Burkina*, dans Le Pays - Archives - Le Pays N°5203 du mardi 25 septembre 2012.

<http://www.lepays.bf/?DEBATS-SUR-LA-LAICITE-AU-BURKINA/pdf>

Koidima, Dorcas C. 2012. « Dénominations religieuses : Dieu, mais enfin ne s'est jamais caché ! », dans lefaso.net du 30 janvier 2012, consulté le 15 février 2013

<http://www.lefaso.net/spip.php?article46113>

### 2.4.4. Autres documents

PNUD. 2011. *Rapport sur le développement humain 2011. Durabilité et équité : un avenir meilleur pour tous*. [www.pnud.org.ma/pdf/rapports/HDR\\_2011\\_FR\\_Complete.pdf](http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/HDR_2011_FR_Complete.pdf)

Assemblée générale des Nations Unies. 2008. *Rapport du Burkina Faso, 21 août 2008*, consulté le 27/05/13/ <https://www.google.fr/>

## Annexes

Figure 1 : Carte du Burkina Faso



Figure 2 : Situation de Ouagadougou au Burkina Faso



Source : <http://www.objectifterre.org/burkina-faso/ouagadougou-carte.html>

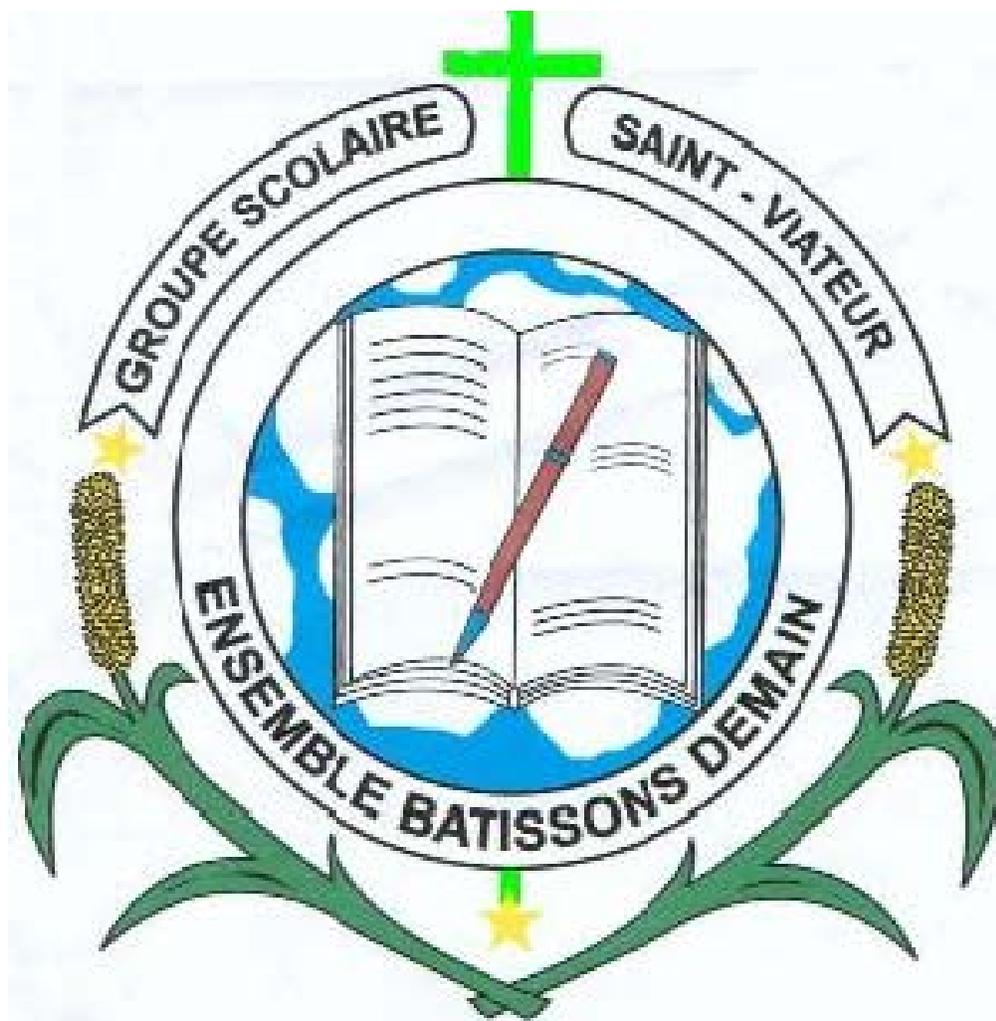
**Figure 3 : La façade principale de l'établissement St-Viateur**



**Figure 4 : Le site du collège**



**Figure 5 : Le logo de l'établissement**



**Figure 6 : L'accueil des nouveaux élèves au début de la rentrée scolaire**



**Figure 7 : Les jeunes en uniforme réunis autour du drapeau National**



**Figure 8 : La communauté éducative en célébration eucharistique**



**Figure 9 : Les jeunes en spectacle artistique**

